

Nouvelle série

N° 119

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

Année 1994



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1994

BUREAU DE L'ACADEMIE
pour le 1^{er} trimestre 1994

Président d'honneur : M. Franck PERRIEZ, préfet du département du Gard.

Président : M. Christian LIGER.

Vice-président : M. Georges SAPEDE.

Secrétaire perpétuel : M. le bâtonnier Jean MENARD.

Secrétaire adjoint : M. le docteur Paul MAUBON.

Trésorier : M. Pierre CLAVEL.

Trésorier adjoint : M. Georges SAPEDE.

Bibliothécaire : M. Pierre FABRE.

Bibliothécaire adjoint : M. le docteur Paul TEMPIER.

Archiviste : Mme Christiane LASSALLE-GUICHARD.

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nimes, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

SOMMAIRE

FAITS ACADEMIQUES

Election de M. Christian Liger à la présidence de la Compagnie pour l'année 1994 et de M. Georges Sa- pède en qualité de vice-président	7
Elections de MM. Labasse, Martin, Hours, Gouget, Puech, Breton, Castan en qualité de correspondants	8
Vœux de diverses personnalités	10
Lettres de remerciements de MM. Laurent Puech, Jac- ques Martin, Pascal Gouget, Jean Labasse, colo- nel Castan élus correspondants	10
Le groupe protestant porte son choix sur le pasteur Roger Grossi pour succéder à M. Maurice Aliger .	11
Remise de la « La Combe 94 » culturelle à M. Aimé Vielzeuf	12
Installation de M. Yvon Pradel, élu membre résidant .	13
Séance publique du 7 février 1994 à Atria	35
Séance administrative du 11 février 1994	38

HOMMAGES

<i>Souvenir d'un maquisard de l'Aigoual</i> , de M. Fernand Léonard	43
<i>La Vaunage</i> , de M. Maurice Aliger	43
<i>Théziers, au fil de l'Histoire</i> , de M. René Breton ..	43
Bulletin des Musées et Monuments lyonnais, avec un article de M. Victor Lassalle	43
<i>Aperçu sur Saint-Jean de Crieulon</i> , de M. Jacques Deschard	43
Académie royale de Belgique : L'artiste et les diverses formes du pouvoir dans la société d'aujourd'hui ; « Albert Camberlain », de Guy Vanbellinggen ; « L'art et l'esprit », de Gustave van de Woestyne ; « Naissance d'une région » (recherche sur le Brabant) ; « Les chapitres des chanoines séculiers en Hainaut du XII ^e au XX ^e siècle » ; « La cité du soleil », de Tournaso Campanella	43
<i>Les fouilles de la Z.A.C. des Halles</i> , bulletin de l'Ecole antique, remis par M. Lassalle ..	44
<i>La Tauromachie</i> , numéro spécial, remis par M. Valade.	49
<i>Histoire de l'Académie d'Aix de 1808 à 1939</i> , de M. Maurice Goutard	60
<i>Le Portail du Vent</i> , de M. le Curé-Doyen, de Connaux .	60
<i>Eglises romanes oubliées du bas Languedoc</i> , de M. Pierre A. Clément	60

SOMMAIRE

FAITS ACADEMIQUES

M. le professeur Constantin Vago a été distingué	70
Don de Mme Cauzid-Espérandieu à notre Compagnie, en souvenir de son mari, correspondant	70
M. le docteur Lucien Simon a retracé au journal <i>Midi Libre</i> l'itinéraire du peuple juif à Nimes	70
Proposition de candidature de M. le pasteur Roger Grossi, au fauteuil de M. Aliger, décédé	71
Evocation de Charles Delormeau	71
Participation de notre Compagnie à l'assemblée générale de la Société félibréenne La Tour Magno	80
Lettre de démission de M. le bâtonnier Marcel Fontaine	90
Notre Compagnie confère l'honorariat à M. le bâton- nier Marcel Fontaine	94
MM. Bonifas et Vielzeuf ont représenté l'Académie à la distribution des prix du Concours de la Résistance	95
M. Pierre Fabre, membre résidant, obtient son diplôme d'études approfondies en « Histoire et Civilisation », auprès de l'Université Paul Valery	95
Election de M. le pasteur Roger Grossi	95
Proposition de la candidature de M. Dervieux au fau- teuil laissé vacant par le décès de M. Villeneuve.	96
Elections de M. Sauzet, en qualité de membre non rési- dant, et de MM. Cabanes, Monteils et Valette, en qualité de correspondants	96
Inauguration des rues portant les noms de Joachim Durand, Marcel Decremps et Pierre Hugues	98
Lettre de M. le pasteur Roger Grossi remerciant de son élection	108
Hommage au docteur Edouard Drouot	109
Participation de notre Compagnie, à Sauve, pour le bi- centenaire de la mort de Florian	115
Hommage à André Chamson au col de la Luzette	120

COMMUNICATIONS

8 avril 1994 :

Compte rendu de l'ouvrage de M. le pasteur Aimé Bonifas, *Les protestants nimois durant les années noires (1940-1944)*, par M. Daniel-J. Valade, membre résidant 72

A propos du bicentenaire de la synagogue de Nîmes, par M. le docteur Lucien Simon, membre résidant. 78

22 avril 1994 :

Itinéraires en histoire religieuse nimoise, par M. Robert Sauzet, correspondant 80

6 mai 1994 :

Chichois, une œuvre littéraire, un théâtre de rue, par Mlle Marcelle Viala, membre résidant 85

27 mai 1994 :

Certains aspects de la vente des biens d'église et des biens d'émigrés dans le Gard, par M. Pierre Clavel, membre résidant 90

10 juin 1994 :

Un destin insolite : Antonin Amphoux, commerçant nimois, devant l'Inquisition des Canaries au XVIII^e siècle, par M. Bartolomé Bennassar, correspondant 96

24 juin 1994 :

Les premiers agriculteurs de la région nimoise (V^e au IV^e millénaire av. J.-C. Economie et société), par M. Jean-Marc Roger, correspondant 111

HOMMAGES

Les Guèbres ou la Tibiana de Voltaire, avec une analyse de M. Claude Lauriol, correspondant 80

Lucien : œuvres, de M. Jacques Bompaire, correspondant 96

Revue *L'Astrado*, numéro consacré à F. de Baroncelli. 109

Louis Roumieux, d'Adrien Malige 109

L'eau à Nîmes, étude de M. Guilhem Fabre 109

SOMMAIRE

FAITS ACADEMIQUES

Obsèques de Mme Aliger à Nages le 29 août 1994	125
Obsèques du général Cothias à Mialet le 6 juillet 1994 .	125
Décès de Mme Cudenet, belle-mère de M ^e Jean Goujon.	125
Mariage des petits-fils de M. le professeur René Bosc et de M. Pierre Clavel	126
Lettre de M ^e Cabanes remerciant notre Compagnie de son élection en qualité de correspondant	126
Participation de notre Compagnie aux manifestations à Sauve lors du bicentenaire de la mort de Florian .	127
Hommage à André Chamson le 6 août 1994 au col de la Luzette	127
Participation de notre Compagnie aux cérémonies orga- nisées à l'occasion du 50 ^e anniversaire de la Libé- ration de Nimes	127
Inauguration des rues docteur Paradis, Don Sauveur Paganelli et Jean Jallatte, le 24 septembre 1994 .	128
Réunion de la Conférence nationale des Académies de province les 13, 14 et 15 octobre à Rouen	128
Organisation d'une permanence à la bibliothèque le vendredi de 14 h à 16 h	133
Notre Compagnie décide de conférer l'honorariat à M. Claude Escholier	133
Notre confrère Daniel-J. Valade a présenté une commu- nication à l'Institut	137
Réception de M. le pasteur Roger Grossi	137
Lettre de remerciements de M. Claude Escholier	165
Séance administrative du 25 novembre 1994	167
Election de M. Gilles Dervieux en qualité de membre résidant au fauteuil de M. Félix Villeneuve	172

Décès de M. le professeur Jean Brunel	177
Lettre de remerciements de M. Gilles Dervieux	180
Vacance du siège de M. Claude Escholier	180

COMMUNICATIONS

7 octobre 1994 :

<i>Genèse d'une mise en scène : Le Tartuffe</i> , par M. Yvon Pradel, membre résidant	129
---	-----

21 octobre 1994 :

<i>Jean Astruc, un singulier savant sauvain</i> , par M. le docteur Charly-Sam Jallatte, membre résidant .	134
--	-----

18 novembre 1994 :

<i>Quelques cloches anciennes du Gard</i> , par Mme Janine Reinaud, membre résidant	165
---	-----

2 décembre 1994 :

<i>Philibert Rouvière, peintre (Nîmes 1806 - Paris 1865)</i> , par M. Victor Lassalle, membre résidant ...	172
--	-----

Compte rendu de l'ouvrage : <i>Hommage à Roselyne Jéolas</i> , par Mlle M.-F. Griffeuille, correspondante .	174
---	-----

16 décembre 1994 :

<i>L'olivier, un arbre, un village, un moulin</i> , par M. Alain Nicolas, correspondant	180
---	-----

HOMMAGES

<i>La machine à eau de Mus</i> , de M. Boutin	128
---	-----

<i>Deux exploitations agricoles à la jonction entre deux mondes</i> , mémoire de M. Pierre Fabre	128
--	-----

<i>La voix domitienne</i> , revue littéraire des PTT, remise par M. Jacques Hours	137
---	-----

<i>Samuel Vincent, témoin de l'Évangile</i> , de M. le pasteur Roger Grossi	137
---	-----

<i>Bloc Notes 44 (Dans le Gard en attendant la Liberté)</i> , de M. Aimé Vielzeuf (Ed. Lacour)	165
---	-----

<i>L'élection des députés de la sénéchaussée de Nîmes aux États Généraux de 1789</i> , de M. Moreau	172
--	-----

Nouvelle série

N° 119

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

1^{er} trimestre 1994



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1994

SEANCE DU VENDREDI 7 JANVIER 1994

Cette séance est présidée par M. Christian Liger.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, Mme Hélène Deronne, M. le docteur Edouard Drouot, M. Pierre Fabre, Me André Galy, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le président René Panet, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Jean Ménard.

Sont excusés : M. Louis Durteste, M. Lucien Frainaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, M. le docteur Lucien Simon.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion, qui est approuvé à l'unanimité.

Elections

L'ordre du jour appelle l'élection du président et du vice-président pour l'année 1994.

Le secrétaire perpétuel donne lecture de l'article 29 des statuts, et demande à M. le docteur Edouard Drouot de vouloir bien présider en sa qualité de plus ancien membre de notre Compagnie.

Le secrétaire perpétuel fait connaître qu'il a reçu la candidature de M. Liger au poste de président, que M. Chausse n'ayant pas cessé ses activités professionnelles a préféré ne pas briguer le poste de vice-président, qui a été alors accepté par M. Sapède.

Le résultat du vote est ainsi établi. — Votants : 23.

Président : Liger : 21 voix — nuls 2.

Vice-président : Sapède : 22 voix — nul 1.

De vifs applaudissements saluent ce résultat et M. Liger reprend son fauteuil.

Correspondants

La commission des nominations a soumis au Bureau diverses candidatures. M. Bosc les présente rapidement, car elles sont pratiquement déjà connues de notre Compagnie.

Les votes donnent les résultats suivants :

Votants 24. — M. Labasse, 24 voix ; M. Jacques Martin, 24 voix ; M. Hours, 20 voix ; M. Gouget, 24 voix ; M. Puech, 22 voix ; M. Breton, 24 voix.

Votants 23. — M. Castan : 15 voix.

Le président Liger proclame élus en qualité de correspondants ces sept candidats.

Communication

Il appartient à M. Henri Dubled, correspondant, de traiter de Paul Arène, conteur provençal de langue française. Voici le résumé de sa communication :

Le mouvement qui, au XIX^e siècle, a conduit à la résurrection de la langue et de la culture provençale, a été animé par deux groupes d'écrivains, les félibres et les écrivains provençaux de langue française tels que Jean Aicard, Alphonse Daudet, Jean Giono, Marcel Pagnol et autres.

Paul Arène, félibre et capable d'écrire dans les deux langues, est d'un troisième type. Parfait Parisien et parfait Provençal, il naquit à Sisteron en 1843, mais il passa la plus grande partie de sa vie dans la capitale, qu'il chanta, en même temps qu'il revenait de temps à autre dans sa terre natale. Resté célibataire, un médecin lui ayant conseillé à la fin de sa vie la Côte d'Azur, il gagne Antibes où il meurt le 17 décembre 1896.

Paul Arène a publié presque tous ses contes en français, mais beaucoup avaient pour sujet la Provence et surtout Sisteron, petits récits alertes et vifs où, en quelques coups de crayon, il croque un portrait avec une fine ironie et un brin d'émotion. Son métier de journaliste et de chroniqueur lui servit, mais, au début de sa carrière littéraire, se place le problème des *Lettres de mon moulin* où Daudet n'eut pas semble-t-il, toujours le plus beau rôle. C'est qu'Arène, de nature bohème, avait besoin d'argent. De toute façon, il a signé près de 1 200 contes en 20 ans, parus un peu partout, sur la Provence ou sur Paris. Il ne note que quelques traits, justes. Parfois sérieux, la plupart du temps joyeux, ses contes sont toujours attendrissants et délicats. Les sujets sont simples, anecdotiques, sans notes discordantes. Il s'est servi du français mais son style garde un goût de terroir savoureux. Quant au conteur parisien, cherchant aussi le menu peuple, les petites rues et les cafés, il garde le même style mais la verve comique n'est plus tout à fait la même. Elle est comme atténuée.

Cette communication est vivement appréciée de l'auditoire et notre orateur reçoit les félicitations du président.

Interviennent ensuite M. Lauret ainsi que le président Liger.

La séance est levée à 18 heures.

SEANCE DU VENDREDI 21 JANVIER 1994

Cette séance est présidée par M. Christian Liger.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. Pierre Fabre, Me André Galy, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle et M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, Mlle Marcelle Viala, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Marc Chausse, M. Robert Debant, Mme Hélène Deronne, M. le docteur Edouard Drouot, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. Jacques Larmat, Mme Janine Reinaud.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté à l'unanimité.

Correspondances

Le secrétaire perpétuel fait connaître que notre Compagnie a reçu les vœux de diverses personnalités ou groupements, et cite M. le Président du Conseil général, M. le Préfet, M. le Maire, M. Jourdan, M. Clary, etc.

Lecture est ensuite donnée des lettres de remerciements de MM. Laurent Puech, Jacques Martin, Pascal Gouget, Jean Labasse et du colonel Castan, à la suite de leur récente élection en qualité de correspondants.

Lettre de M. le docteur Lauret informant notre Compagnie que le groupe protestant a porté son choix sur M. le pasteur Roger Grossi en qualité de candidat au fauteuil occupé précédemment par M. Maurice Aliger.

Communication

C'est M. René Breton qui présente son étude sur *Introduction à l'histoire de Théziers*.

M. Breton dresse d'abord l'histoire de ce village, puis agrmente son exposé par la projection de nombreuses diapositives.

De vifs applaudissements saluent la conclusion de ce très vivant travail. Le président adresse ses félicitations à M. Breton et ouvre un débat au cours duquel vont intervenir successivement MM. Jallatte, Clavel, Lassalle, Fabre, Gourgas.

La séance est levée à 18 heures.

REMISE DE « LA COMBE 94 » CULTURELLE
A M. AIME VIELZEUF
A LA GRAND'COMBE

La Combe culturelle, présentée par MM. Mathieu et Chausse, donnait le plaisir de retrouver un illustre Grand-combien, qu'il est presque inutile de présenter, tant il est connu et apprécié de tous ses concitoyens. La bibliothèque municipale porte le nom de cet historien, chroniqueur et surtout grand chantre de la culture en Cévennes, déjà auréolé de nombreuses distinctions et prix littéraires, M. Aimé Vielzeuf.

Ce dernier accepta l'hommage avec modestie :

« Je le partage avec mon épouse, avec tous ceux qui dans la Résistance se sont battus pour notre liberté. »

Et citant Umberto Eco, lorsque le grand écrivain italien fut décoré de la Légion d'honneur :

« Les décorations ne sont honorables que lorsque l'on ne les a pas sollicité. »

Il ajoutait :

« Je suis très tranquille puisque je peux dire la même chose ! »

SEANCE DU VENDREDI 4 FEVRIER 1994

Cette séance est présidée par M. Christian Liger

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, Mme Hélène Deronne, M. Pierre Fabre, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Lucien Frainaud, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Robert Debant, M. le docteur Edouard Drouot, M. Louis Durteste, M. Claude Escholier, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le président René Panet.

Le président donne la parole au secrétaire perpétuel qui donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté à l'unanimité.

Réception de M. Yvon Pradel

L'ordre du jour prévoit l'installation de M. Yvon Pradel élu au fauteuil laissé vacant par le décès de M. Joachim Durand.

M. Pradel est introduit par ses parrains et est accueilli par le président Liger.

Permettez-moi, Monsieur, d'emprunter pour un instant le costume classique : imaginez que nous revenons trois cents ans en arrière. Voici ce que j'aurais pu vous dire : L'Académie reconnaît en vous, Monsieur, un de ces excellents ouvriers, un de ces fameux artisans de la belle gloire qui va la soulager dans les travaux qu'elle a entrepris... Elle reconnaît en vous un génie aisé, facile, plein de délicatesse et de naïveté, quelque chose d'original et qui, dans sa simplicité apparente et sous un air de négligé, renferme de grands trésors et de grandes beautés... Mais je suis en droit de vous dire, avec toute l'autorité que ma charge me donne, que vous devez vous souvenir sans cesse de celui dont vous occupez la place, pour remplir parfaitement vos devoirs et pour satisfaire aux obligations que vous contractez indispensablement en prenant séance dans cette assemblée aujourd'hui que vous entrez en société avec nous.

Permettez-moi d'arrêter là, Monsieur, un éloge dont la paternité ne m'appartient pas, et qui ne vous est pas destiné ; puisqu'il s'agit du discours que l'abbé de La Chambre adressa à La Fontaine lors de sa réception à l'Académie française. Mais comment, à trois cent dix ans de distance, ne pas apercevoir une pérennité dans l'allégresse un peu anxieuse avec laquelle les Sociétés savantes accueillent les artistes singuliers ? Allégresse de voir la fantaisie entrer dans un cénacle trop austère ; et anxiété peut-être d'introduire le germe du désordre dans la sérénité de leurs certitudes. Et puis ne remplacez-vous pas ici un grand serviteur de l'Etat, comme La Fontaine remplaça Colbert ? Un balladin à la place d'un administrateur, quel scandale et quelle inquiétude ! Mais il faut bien dire qu'en cette fin du deuxième millénaire, il est temps sans doute que les danseurs prennent la place des calculateurs. Au reste la tragique absence

de pensée politique et d'éthique cohérente n'appelle-t-elle pas le règne de l'imagination ?

Reste que nous ne savons pas tout de vous : le théâtre, oui, la littérature, certainement ; mais aussi un personnage de fable. Vous êtes une fable. Je l'ai découvert il y a quelques jours. Car je croyais bien vous connaître : nos chemins se sont trop souvent croisés autour des scènes, sur les plateaux ou dans les coulisses, pour que j'ignore ces aventures. Je croyais tout savoir de vos écrits, de vos mise-en-scène et même de vos secrets de pêche à la truite. Je savais aussi vos enthousiasmes et votre générosité de critique. Mais j'ignorais que vous sortiez d'un conte exemplaire : une de ces histoires un peu fabuleuses où le hasard, qui peut s'appeler aussi la providence, choisit un enfant pour lui ouvrir les espaces d'une autre existence.

Il était une fois donc, un petit garçon assez pauvre, de la région de Béziers : origines paysannes, destinée toute tracée par les déterminismes sociaux. Un abbé le remarque, distingue ses dons, et propose à sa famille de le destiner à une carrière ecclésiastique. Et voici votre père, car c'est de lui qu'il s'agit, engagé dans les études. Vient l'adolescence. La vocation n'y est pas. Qu'importe lui dit son protecteur d'abbé : prends un métier, marie-toi, quand tu auras un enfant, je m'en occuperai. L'enfant, ce fut vous. Et comme les bonnes fées des contes, vingt ans après le père, l'abbé se souvint et vint chercher le fils. Et c'est ainsi que votre carrière étudiante commença. Mais à l'adolescence encore vos doutes apparurent.

Je ne peux m'empêcher de penser ici à Julien Sorel, à sa détermination d'acquérir le pouvoir à travers l'habit rouge des cardinaux, mais aussi à cette orgueilleuse liberté intérieure qui provoque son échec, sa perte mais aussi son rachat intime. Comme lui, vous quittez donc le petit séminaire ; avec, comme lui, l'appui tacite de vos supérieurs pour poursuivre des études supérieures. En khâgne, votre

mentor fut le professeur Bocognano ; l'un de ces maîtres qui restent comme des repères tant leur enseignement sait emporter les esprits sur les chemins de la liberté, tels que Montaigne ou Molière les ont tracés : ici point de linguistique absconse, de grammaire systématique ou de préparation exclusive aux rites des grandes écoles. Ces professeurs-là fabriquent des hommes plutôt que des bacheliers. Ou plutôt s'ils ont fabriqué tant de bacheliers, c'est qu'ils se souciaient d'abord de faire des hommes. Et ceci à travers la parole et l'écriture des créateurs.

J'ai dit qu'à votre adolescence, le manque de vocation religieuse vous apparut à l'évidence. Il est vrai qu'une autre passion s'imposait. Le Théâtre. Il vous avait pris dès vos premiers exercices avec les jeunes gens que vous étiez chargé de surveiller. Il vous poursuivit en khâgne, et ne vous quitta plus. Quelle rupture : passer de l'état de séminariste à celui de comédien ! Car la vieille malédiction rôde encore : les grandes fois, dans les moments crispés de leurs histoires, ont presque toujours condamné les comédiens. On les comprend : le théâtre, dans une existence ordinaire, c'est une sorte de proposition nouvelle. C'est l'exigence de personnages autres que celui dans lequel le destin a voulu nous couler. Bref, c'est le grand blasphème de se recréer soi-même et sans cesse.

Quelle étrange entreprise de pousser sur une scène, et devant cent ou mille spectateurs, son propre corps, son propre visage ; et de dire : Me voici, je suis prince ou bandit, jeune homme ou vieillard, je meurs, j'aime, je tue...

Et même les épisodes de sa vie, on les travestit à mesure qu'ils passent : Molière lorsqu'il tousse imagine des personnages catharreux, lorsqu'il ne peut plus faire la cabriole, se donne des rôles de vieillards ; et lorsqu'il aime avec tremblement une femme trop jeune, en peint le ridicule désespoir, et le joue.

Et vous voici, vous Monsieur, engagé très jeune dans cette dangereuse et sublime ambiguïté. Ah ! heureusement que ce n'est pas le bon abbé de la Chambre qui vous reçoit ici, et que je lui ai volé le rôle. Car il aurait immédiatement dénoncé ce désir qui vous tint à vingt ans de vivre mille vies ; et quelles vies ! Don Juan, Richard III, Créon. Désir si fort qu'il vous a suggéré un moment de devenir comédien professionnel. Vous l'auriez pu : observateur, depuis trente ans, de vos spectacles, je peux en témoigner : vous auriez pu être un Galabru ou un Michel Blanc ; acteur pétulant et vulnérable ; matamore et sganarelle.

Mais une sorte de juste appréciation des ressources d'un acteur dans notre région, vous persuada de rester amateur.

A vrai dire, je ne suis pas certain que la différence ait eu pour vous beaucoup d'importance. Lorsque comme vous, pendant trente ans, on s'engage sur des tréteaux, lorsqu'on y entraîne sa jeune femme, puis ses filles, et à présent ses petits-enfants, lorsque l'on appelle sa première fille, Agnès, lorsque toute la famille coud des costumes, peint des décors, lorsque l'on ne mange, ne parle, n'engage son argent que pour le théâtre, qu'est-ce donc qu'être amateur ?

Le Molière des premières années était-il professionnel ? Rimbaud était-il inscrit à la Société des Gens de Lettres ? et Van Gogh pointait-il à l'ANPE des artistes ?

Ah ! je sens que l'abbé académicien va me reprendre. Je sors de mon rôle. Mais enfin, Monsieur, c'est vous qui m'y forcez : vous voici depuis dix minutes assis à cette table et déjà il n'est question que de passion.

Le redoutable Pascal l'avait bien vu, lui qui accusait la comédie d'être le révélateur de toutes les passions, dans des cœurs qui ne se doutaient pas qu'ils pouvaient être passionnés. Aimer comme Juliette, exiger la justice comme Antigone, provoquer Dieu comme Don Juan, s'interroger sans trêve sur le sens de sa vie comme le trio de *Huis Clos*. Telle est la quête extrême, la recherche d'une part ineffable de

soi-même, qu'un Janséniste tout donné à Dieu ne pouvait tolérer. Vous, votre passion, ce fut cette Compagnie dont vous fêtez cette année le quarantième anniversaire, la Compagnie des Arènes : quarante ans, et combien de pièces jouées, combien de robes et de vestes cousues, combien de décors construits, combien de nuits de répétitions, combien d'acteurs à faire répéter, et combien de jeunes formés ?

Et vous, Monsieur, pendant quarante ans vous avez été ce ferment dans la ville. Flairant le théâtre partout où il se montrait : critique du *Midi Libre* lorsqu'il s'agissait des autres, membre de l'Association pour le Théâtre populaire lorsqu'il fallait diffuser le théâtre de qualité, mais surtout metteur en scène avec entrain, acteur avec abandon et auteur avec volupté.

Vous êtes à Nîmes plus qu'un artiste, presque un phénomène sociologique. Vous avez même eu votre bataille d'Hernani le jour où l'on vint siffler une de vos représentations pour une critique que vous aviez faite. Mais j'entends encore notre sévère abbé de La Chambre qui proteste du fond de son XVII^e siècle : il dénonce un dernier trait que le théâtre vous a contraint d'exécuter, et que j'hésitais à dire. Mais enfin, la vérité le veut : on vous a vu, Monsieur, on vous a vu en petite jupe et mollets découverts ; et quand vous a-t-on vu ? de nuit et où ? dans les Jardins de la Fontaine : vous y jouiez *l'Assemblée des Femmes*, d'Aristophane, où votre propre épouse avait pris le pouvoir ! Aristophane que vous aviez adapté : car vous-même, n'êtes-vous pas semblable à ce comique grec qui brandissait le fouet de la satire sur sa propre cité ? L'une de vos premières pièces traite des rapports Paris-Province, c'est *Le Parisien Madame* ; une autre évoque les problèmes de frontière, et cet instant où un généreux visionnaire s'installa entre deux lignes de démarcation : c'est *Les petites bornes* ; une autre la *Correction*, c'est Mai 68 qui vous l'inspira. Et puis, il y a Aristophane et Rabelais vers lequel vous revenez régulièrement pour y faire enten-

dre les bruits, les fureurs, mais surtout les ridicules d'aujourd'hui.

Mais j'ai tort, Monsieur, peut-être me trompè-je : vous avez un autre amour, une autre admiration éperdue : celle de la littérature. Votre goût des mots et des idées, ou plutôt des idées qui ne savent pas se passer des mots, tient de la ferveur. Ecoutez :

« Harmonieuse Moi, différente d'un songe,
Femme flexible et ferme aux silences suivis
D'actes purs !... »

et encore :

« Dors ma sagesse, dors. Forme-toi cette absence ;
Retourne dans le germe et la sombre innocence.
Abandonne-toi vive aux serpents, aux trésors... »

Vous le voyez je suis encore ici indiscret, car je révèle une ancienne liaison : Vous avez reconnu votre amie intime, celle qui partagea pendant des mois votre vie : *La Jeune Parque* de Valéry. Diamant pur de l'écriture et de la pensée. Quelque part entre Molière et Valéry doit loger le génie français : vous allez de l'un à l'autre avec la même ferveur, le même étonnement, le même désir de les faire partager. Vous avez sur ce point, cette générosité extrême qui avant de donner s'ouvre aux autres : l'écriture des autres, vous l'aimez comme un fruit, et votre gourmandise n'exclut aucune essence. La passion, toujours la passion. Cette passion même qui nous permet de revenir au théâtre. Car c'est le même mouvement : Ah ! il n'est pas étonnant que ces vocations-là vous prennent vers dix-sept ans : on veut alors prendre tous les masques, vivre toutes les amours, et toutes les aventures ; car on sent bien que la triste comédie des adultes vous attend pour vous réduire.

Au fond, l'inquisition de Genève ou de Rome se trompaient ; le simulacre de la vie, le détournement de l'homme, ça n'est pas le théâtre qui le propose, c'est la vie ordinaire.

Les comédiens, c'est nous, chaque jour, un peu partout, dans nos charges et nos fonctions. Montaigne a cent fois raison contre Pascal lorsqu'il annonce :

« La plupart de nos vacations sont farcesques. Le monde entier joue la comédie. Il faut jouer dûment notre rôle mais comme rôle d'un personnage emprunté. Du masque et de l'apparence, il n'en faut pas faire une essence réelle, ni de l'étranger le propre. »

C'est pourquoi, Monsieur, je vous dis notre plaisir à vous accueillir ce soir dans notre Académie plus de trois fois centenaire : vous y apporterez le verbe et l'écriture, le roulement du chariot de Téspis et le bruit des foules derrière le rideau. Vous pensiez avoir interprété tous les rôles. Mais voici qu'en vous invitant parmi nous, nous vous en proposons un nouveau. Il n'est pas si facile ; il y faut de la mesure et de l'équilibre, de la curiosité et de la sagesse. La passion y est forte, mais le style le module. De quoi exercer quarante ans d'expérience avec les trente-cinq nouveaux partenaires que nous vous offrons. Vous vous en tirerez, nous en sommes sûrs, sous les applaudissements.

*

C'est en termes choisis que M. Yvon Pradel remercie notre Compagnie et dresse un tableau complet de notre confrère Joachim Durand, mettant en valeur ses qualités morales et humaines.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Monsieur Jean-Marie Granier, membre de l'Institut,
président de l'Académie des Beaux-Arts,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie,
Chers parents et amis,

Comme un boxeur, après une volée de coups, chancelle sans tomber, ainsi dois-je rester debout, dans cette auguste salle, après une volée d'éloges.

Et comme un comédien, qui saurait mal son rôle, et se cramponnerait à son papier, au fond de son chapeau — *j'ai le trac.*

Qu'il est impressionnant d'avoir sous les yeux un public, dont on connaît tous les visages !

Et de ne pas pouvoir, maintenant, se camoufler derrière un personnage, qu'il soit Mascarille ou Figaro, pour dire enfin sa vérité.

Elle est pourtant simple, à présent, ma vérité. Elle est reconnaissance envers Monsieur le Président, Christian Liger, qui vient de m'accueillir si chaleureusement. Et je me réjouis que ce soit lui, auteur et critique dramatique, romancier, conférencier, essayiste de grand talent — et notre très cultivé adjoint à la Culture — qui soit venu m'ouvrir les portes, sans complaisance ni solennité. Et dans un style d'une si belle tenue.

Reconnaissance aussi, évidemment, envers vous, Mesdames et Messieurs les Académiciens, qui m'avez fait l'honneur de bien vouloir m'accepter parmi vous.

Et j'y suis d'autant plus sensible que les visites que l'Académie de Nîmes propose, *après* une élection — à l'inverse de l'Académie française, qui impose ses visites *avant*, pour une véritable campagne électorale —, ces visites de remerciements, si je puis dire, dont quelques-uns m'ont amicalement dispensé, m'ont permis de découvrir, non seulement la diversité et la beauté de la ville, dont il m'a fallu parcourir, à pied et en voiture, les sept collines et la plaine, parmi les pins et les oliviers — et les feux rouges ! — mais encore la pluralité et la qualité des membres résidants de ce pacifique aréopage.

Certes, nous sommes ici, dans cette salle, comme la fameuse galerie des portraits d'*Hernani*, quand don Ruy Gomez montre au roi Don Carlos ses orgueilleux ancêtres — et des ombres célèbres couronnent la majesté de ces lieux : celles de Mgr Fléchier, Léon Ménard, Florian, Jean-Fran-

çois Séguier, Rabaut Saint-Etienne ; celles de Guizot, Alphonse Daudet, Jean Reboul, Jules Salles ou Gaston Boissier. « J'en passe et des meilleurs... »

Mais ce « cercle d'amis qui s'étaient choisis, et qui vivaient dans une heureuse union » — cette « compagnie de gens d'esprit et de savoir », elle m'est apparue aujourd'hui tout à fait fidèle aux hommes illustres qui la fondèrent, et d'une remarquable diversité, par les professions et les personnalités qui la composent. Et de ces visites, de ces entretiens, je garde le souvenir d'une bienveillance, d'une courtoisie, d'une tolérance, toujours dignes des origines. « On tâchera d'éloigner de l'Académie tout ce qui pourrait en quelque façon nourrir la discorde. »

Dans une ville que l'Histoire a marquée de ses violences, dans un monde où sévissent toujours « le bruit et la fureur », l'Académie de Nîmes, par son harmonie, devient exemplaire.

D'où le scrupule qui me point : ai-je bien mérité de partager cette sérénité académique ?

N'avez-vous pas ouvert la porte à une espèce de trublion, à un remuant saltimbanque ?

Quand on sait — *mutatis mutandis* — que Molière ne fut pas reçu à l'Académie française, parce qu'il sentait un peu le soufre, à l'époque — et que Sacha Guitry en fut écarté, sous prétexte qu'il pouvait se faire siffler, au théâtre, et entraîner la vieille Dame du Quai Conti dans sa disgrâce — on ne peut qu'admirer votre mansuétude et votre courage.

J'essaierai de m'en montrer digne.

Et, tout de suite, en faisant l'éloge de celui à qui je vous dois le privilège de succéder.

*

Le Hasard nous fait parfois des signes. Dans cette « forêt de symboles », dont parle Baudelaire, comment ne pas remarquer une curieuse homonymie :

Joachim, ou Joakim — nous dirons Jo comme il l'avait voulu —, Jo Durand est né le 20 mars 1903 au Pradel — un petit village gardois qu'il a passionnément aimé : « Bien qu'absent du Pradel, dira-t-il, il n'est pas de jour dans ma vie où je n'ai revu par la pensée, ne serait-ce qu'une seconde, les horizons qui ont enchanté mes yeux d'enfants, et je n'ai jamais perdu le souvenir de cette heureuse époque où, en pantalons courts, dans les environs immédiats du Pradel, j'allais dans les châtaigneraies, cueillir des champignons. »

A son dernier ouvrage, *Ultime contribution*, il donnera pour sous-titre : « Souvenirs d'un Cévenol », et comme illustration, sur la couverture, « le château de Pradel », que son beau-père avait acheté en 1886 — et qui l'a fait certainement rêver — au moins autant que moi !

Il avait assez le sens de l'humour, Jo Durand, pour se réjouir, j'imagine, que ce Pradel, ce « petit pré » — que l'on peut supposer toujours vert — ait pu l'accompagner, de sa naissance à la célébration d'aujourd'hui.

Et pourtant, ses débuts furent rudes. Son père, Ambroise, ouvrier mineur, est tué dans un éboulement au puits du Pontil, le 14 février 1905. Jo a deux ans. Sa mère, Elodie, qui avait eu, d'un premier mariage, une fille, Eva — et du second, une autre fille, Elise, et Joachim, se remariera, une troisième fois, en 1908, avec Clovis Rouquette, riche commerçant, puis rentier, propriétaire du château de Pradel.

Dans la plaquette que quelques amis — cévenols et nîmois — ont fait éditer à l'occasion de ses quatre-vingts ans, nous découvrons les photos de son père, de sa mère, de Clovis Rouquette et du fameux château, de la maison de sa grand-mère maternelle ; nous découvrons ses photos de jeunesse, son portrait et son buste, par André Méric, et la terrasse qu'il aimait, de son maset, à Nîmes, quartier de la Planète — son maset qu'il a légué à l'Académie —, mais rien de précis n'éclaire ses études.

Et pourtant, elles furent brillantes.

Remarqué et encouragé par le directeur du Cours complémentaire de la rue Poise, Claude Mellarède, dont il fera plus tard un émouvant éloge, il entre à 17 ans et demi dans l'Administration des Postes, à Paris. Mais, désireux de « monter » plus haut, il prépare et réussit le concours d'entrée à l'École des Sciences politiques, qui était, avant l'ENA, le creuset de l'élite intellectuelle de la nation. Deux professeurs le marquent de leur talent : André Siegfried et Elie Halévy, qui lui enseignent la géographie économique et l'histoire politique.

A la sortie de l'École, il présente le concours de l'Administration centrale de la Marine nationale, en sort major, et devient successivement sous-chef de bureau en 1935, chef de bureau en 41, puis sous-directeur en 1947.

« A ma chance d'étudier rue Saint-Guillaume, écrira-t-il, s'est ajoutée pour moi celle d'entrer par la suite dans l'Administration centrale de la Marine nationale... Je suis heureux d'avoir servi cette grande Dame qu'est la Marine nationale, où l'héroïsme et l'honneur ont encore tout leur sens. »

Mais, en 1958, des ennuis de santé l'amènent à demander sa mise à la retraite, qui lui est accordée, ainsi que l'honorariat, en remerciement de ses « très solides connaissances professionnelles, son jugement sûr, son dévouement exemplaire, sa courtoisie et son tact, enfin son sens des intérêts de l'Etat. »

Cévenol de souche et de cœur, haut fonctionnaire d'une rare qualité, il restait à Jo Durand de s'illustrer dans les passions qui firent battre sa vie (après le foot dans sa jeunesse) : la politique et l'écriture.

Très jeune, en 1925, il adhéra aux Jeunesses socialistes du Gard, et leur resta fidèle toute sa vie, en même temps que son ami, Edgar Tailhades, qui fut un grand maire pour Nîmes. Excellent orateur, il prit la parole dans d'importantes manifestations : à La Grand'Combe, à Lasalle, Uzès,

Alès, Nîmes, dans tout le Gard. Il refusa de se présenter en 1931 à la candidature au Conseil général, mais collabora au journal socialiste *Le Combat social*, où il rédigeait les articles de politique extérieure. Il participa, tant à Paris que dans le Gard, à la plupart des congrès et des manifestations socialistes. Il faut lire, d'ailleurs, la plaquette qu'il a consacrée aux *Militants socialistes gardois*, dans la période héroïque de 1878 à 1928 : il y raconte la fondation de la Fédération socialiste du Gard, en 1894, dans la chapelle de l'ancien lycée de Nîmes, sous la présidence de Jean Jaurès ; puis analyse les grèves de 1881-90-97 dans le bassin minier d'Alès ; puis dresse la liste des militants socialistes gardois, par ordre alphabétique — 230 noms ! — comme sur un arc de triomphe. Il faut lire tout cela pour juger de la force et de la sincérité de ses convictions. Ce fils de mineur a toujours été marqué par la misère et l'espérance de *Germinal*.

Mais sa passion politique l'a rarement aveuglé. Elle fut équilibrée, si l'on peut dire, par sa passion littéraire. Et celle-là, qui s'était manifestée très tôt, elle aussi, en 1931, dans une brochure *Etudes et Portraits*, préfacée par Georges Bruguier, sénateur du Gard, la voilà qui éclate et s'épanouit à compter du jour où Jo Durand est reçu à l'Académie de Nîmes, le 20 décembre 1968. Il y fait un vibrant éloge d'Etienne Velay, maire de Nîmes de 1940 à 1944, les dates sont éloquentes. Il y cite un poème inédit de Paul Valéry, écrit à 15 ans, et découvert par Octave Nadal, un poème qui préfigure *La Jeune Parque* :

« Je raffine mon goût du Bizarre et du Beau...
Et je jouis sans fin de mon propre cerveau. »

Autre signe du Hasard — entre parenthèse : mon diplôme d'Etudes supérieures, à l'Université de Montpellier, était consacré à « L'évolution du Symbolisme chez Paul Valéry » !

Académicien nîmois en 1968, président de l'Académie en 1978, Jo Durand va éditer jusqu'à douze recueils, douze pe-

tits livres qui rassemblent ses articles dans les journaux, ou ses nombreuses communications à l'Académie.

Grâce à l'obligeance de Madame et de Monsieur Lassalle qui me les ont confiés, j'ai pu lire tous ces ouvrages, depuis *Feuillets épars*, paru en 1973, jusqu'à *Ultime contribution*, paru en 1990. C'est une œuvre considérable, et assez étonnante.

On y découvre Jo Durand, ses curiosités, ses expériences, ses anecdotes, souvent piquantes, ses maximes, à la manière de La Bruyère ou La Rochefoucauld. Mais aussi une foule de personnages, illustres ou méconnus.

A la différence de Suétone, notre chroniqueur ne s'attache pas seulement aux Césars de l'Histoire — qui le passionnent toutefois, comme l'amiral Nelson ou le second William Pitt, comme Jean Jaurès ou Talleyrand. Ce sont souvent les seconds rôles qu'il met en montre, les poètes de chez nous comme Mathieu Lacroix ou Théodore Aubanel, les poétesses occitanes du XIII^e siècle à nos jours, ou encore les femmes au destin exceptionnel : la stoïque Madame Rolland, la belle Madame Tallien, ou la comtesse de Castiglione, qui séduisit Napoléon III, pour favoriser l'unité politique de l'Italie.

Il va plus loin encore, dans ce désir de ne rien laisser perdre, à la recherche du temps passé : il consacre toute une brochure à *Quarante Gardois célèbres ou méritants*, faisant lui-même le compte qu'avec les trente, déjà traités, ils sont soixante-et-dix qu'il a sauvés de l'oubli !

Quelle générosité dans ce foisonnement ! Toute une Comédie humaine se rassemble et se met à vivre sous ces titres : *Languedoc et Provence, Angleterre et Italie, Littérature et Politique mêlées, Feuillets épars* ou *Derniers feuillets*.

Depuis Antonin jusqu'à la duchesse d'Uzès, depuis « les trois sœurs », de Pascal, de Chateaubriand et de Renan, jusqu'aux « trois maires », de Nîmes : Hubert Rouger,

Etienne Velay, Edgar Tailhades ; depuis les contemporains, qu'il a connus et admirés, comme André Chamson, Henri Chabrol, Ivan Gaussen, Georges Martin, le pasteur Brunel, Henry Beauquier, Georges Bruguier, Eloy Vincent, Marc Bernard, ou l'extravagant Me Goguillot — jusqu'aux grands ancêtres : Léon Ménard, Ernest Denis, Jean-François Séguier, l'abbé Bridaine, le marquis de Villevieille, Jean Reboul, Alphonse Daudet, Louis Rossel (si superbement évoqué par Christian Liger, l'an dernier), Jo Durand a voulu conserver le souvenir de ces belles figures de sa vie et de notre histoire — et les arracher au Temps, qui passe...

Il expliquait lui-même :

« Pourquoi j'ai toujours eu une prédilection pour les biographies d'hommes célèbres ? Parce que j'ai toujours aimé les grandes âmes, d'où sortent naturellement de nobles actions. »

Avec le même enthousiasme, il a défendu le Félibrige et célébré Mistral, dans un ouvrage, paru en 1974, qui nous rappelle à juste titre les beautés de la langue d'oc, que parlaient quotidiennement mes grands-parents, et le génie de l'auteur de *Mireille*.

Dans ses *Ecrits d'arrière saison*, en 1988, où il rend hommage à Louis Jacquinet, ancien ministre de la Marine nationale, et à ses amis André Nadal, Aimé Vielzeuf, Jean-Charles Lheureux, Georges Sapède, Daniel Vergély, tous les cinq ses confrères de l'Académie, Jo Durand considère globalement son œuvre, et l'estime à de bien minces proportions : « Je ne me suis jamais considéré que comme un bien modeste assembleur de renseignements ».

Pourtant, elle vaut mieux que cette humilité : tous les journalistes de la région, dans *Midi Libre*, *le Réveil du Midi*, *la Marseillaise*, *le Gard à Paris*, *le Méridional*, *le Petit Cévenol*, étaient unanimes à reconnaître les qualités de clarté, d'honnêteté, d'intelligence, de cet infatigable chroniqueur.

Edgar Tailhades, son brillant ami, a jugé ainsi ses *Feuillets épars* : « Cet ouvrage est à l'image de son auteur : modeste, mais riche de pensée, simple, mais d'une élégante délicatesse de touches. »

Une Bibliothèque, au nom de Joachim Durand, fut inaugurée par lui dans sa commune natale de Laval-Pradel. Lui qui aimait tant les livres ne pouvait souhaiter, de son vivant, plus bel hommage.

Par ailleurs, les distinctions les plus hautes et les mieux méritées ont couronné le courage, l'action et l'œuvre de ce grand honnête homme : il était Commandeur dans l'Ordre de la Légion d'honneur, dans l'Ordre national du Mérite et dans l'Ordre des Arts et Lettres.

L'Académie de Nîmes a perdu avec lui un ami fidèle, et l'un de ses plus beaux fleurons.

*

Il est bien difficile de prendre la relève. « Quasi cursores... » comme des coureurs qui se passent un flambeau. A côté des écrits de Jo Durand, le Théâtre, que j'ai pratiqué jusqu'ici, et qui me doit certainement de lui succéder, me paraît tout à coup un art de l'éphémère.

Comme la Cigale de la Fable : « Nuit et jour, à tout venant, je chantais — ne vous déplaie... »

Et Dieu sait s'il est grisant de métamorphoser un texte muet en spectacle ; de créer, à coups de veilles et de répétitions, un monde totalement artificiel, mais qui finit par sembler plus brillant, plus sonore, plus parfait que le vrai, sans platitudes ni temps morts ; d'entrer tout vivant dans un personnage, et de fanfaronner auprès des Précieuses : « Je veux établir chez vous une Académie de beaux esprits » — ou encore, alors que dans la vie on les a tendrement aimés, de gémir comme Monsieur Jourdain : « Ah, mon père et ma mère, que je vous veux de mal ! »

Qu'il est grisant aussi d'entraîner avec soi, dans ce monde magique, ses élèves — car je fus professeur, à l'occasion —, ses amis — et certains académiciens ont joué avec moi ! — ou des inconnus qui viennent vous demander de sortir de leur peau quotidienne.

Et grisant, bien sûr, d'entraîner dans ce tourbillon, toute sa famille, sa femme, qui vous suit depuis les débuts, vous soutient dans les plus folles entreprises, malgré d'homériques révoltes, peint les décors, dessine ou fabrique les costumes, interprète les jeunes filles, depuis Iphigénie jusqu'à Angélique, puis les grands rôles : Elmire, Elvire ou Lysistrata, et vous donne aussi trois filles ; qui, à leur tour, entrent en scène et dans le jeu ; et vous donnent des petits-enfants, qui commencent déjà à mettre un pied dans le Rêve...

Et ce rêve, avec quelle joie on le partage, dans les villages perdus des Cévennes, à Lanuéjols ou Dourbie, comme dans les villes surdouées, à Montpellier, Aix ou Cannes ; à Nîmes, bien sûr, durant 29 Férias ; comme à l'extérieur des frontières, dans un amphithéâtre de Hanovre, un lycée de Varsovie, l'hôtel Méridien d'Abu Dhabi ou le « théâtre de la jeunesse » de Kiev. Porter le théâtre français à Göttingen ou Odessa, et le faire applaudir chaleureusement après chacune des 150 représentations, à l'étranger, oui, ça fait chanter la Cigale ! « L'insecte net gratte la sécheresse »...

Mais quand les bravos se sont tus, quand les projecteurs sont éteints, demeure alors l'amertume que ces efforts et ces exploits se soient évanouis à jamais, et qu'il n'en reste plus de trace — alors qu'un film au contraire est bâti pour durer, alors que nous pouvons, encore aujourd'hui, admirer, *comme s'ils étaient vivants*, la beauté de Simone Signoret dans *Casque d'Or*, le regard fulgurant de Louis Jouvet, ou le visage blême de Jean-Louis Barrault, jouant « Baptiste » pour l'éternité.

Or, il se trouve que la Cigale peut dissimuler une Fourmi.

Non pas la fourmi égoïste et cruelle de La Fontaine, qui ricane de haine devant l'imprévoyance d'une artiste affamée. Mais la fourmi populaire, qui fait des provisions, par crainte de l'hiver. « Quand la bise fut venue... » J'y suis déjà, à l'entrée de la froide saison.

Mais depuis longtemps, la fourmi engrangeait sa provende. Depuis longtemps, les mots m'avaient paru la seule nourriture impérissable, qui vaille la peine d'être conservée. Comme pour Jo Durand, comme pour Sartre, comme pour beaucoup dans notre Académie, *les Mots*, qu'ils soient poèmes, pièces de théâtre, articles de critique, sont les jalons d'une pensée et d'une vie.

Dans une fin de siècle où tourbillonnent les images et les chiffres sur les écrans de la télévision ou des ordinateurs, où les téléphones, les fax, les minitels, les jeux vidéos, nous envahissent dangeureusement, il m'a semblé trouver un refuge, contre les assauts de la modernité, dans la bibliothèque silencieuse de l'Académie.

La voilà, près de nous, la vraie « maison de la mémoire », pour évoquer le titre du grand spectacle que Christian Liger avait écrit à l'occasion des 2 000 ans de la Ville de Nîmes, et où il m'avait proposé deux rôles bouffons : un évêque dans les vignes du Seigneur et un banlieusard raciste qui promenait dans la nuit son molosse...

J'ai donc déposé, en hommage à l'Académie, et dans l'espoir que quelques-uns de mes confrères auront la curiosité de les découvrir, à quatre pas d'ici, non pas mes œuvres complètes, ce serait trop prétentieux, mais quelques spécimens de mes activités littéraires.

La poésie, d'abord, par quoi l'on commence naturellement, quand on a quinze ans, que l'on est interne et malheureux — et que très vite l'on veut voir imprimée, à

compte d'auteur, dès la classe de Philo et l'Hypokhâgne sous des titres désespérés : *Lassitudes*, *Des vers... ça n'en vaut pas la peine...* Les *Désordres*, que j'ai choisis, parus aux Editions Regain, contiennent quelques poèmes comme *Tauromachie*, *Comédiens*, *Prière d'un croyant*, ou *Ma Puce*, dont je n'ai pas trop à rougir, quarante ans après.

Le théâtre vous peut aussi offrir quelques surprises : si j'ai nourri la Compagnie des Arènes des grands textes de Shakespeare, Molière, Beaumarchais, Goldoni, Musset, Giraudoux ou Lorca, je me suis essayé à écrire moi-même des comédies que m'inspiraient l'actualité et les conflits spectaculaires de notre temps : *Le Parisien*, *Madame ! Les Petites Bornes*, *La Bombe K*, *La Correction* au mois de mai 68, *Numéro-Suicide*.

Mais d'autres grands auteurs m'ont invité à les adapter à notre sensibilité moderne, à les re-crérer pour un public d'aujourd'hui : Aristophane m'a inspiré *L'Assemblée des Femmes*, *Lysistrata*, *Ploutos et les Oiseaux*, *Les Grenouilles sauvent la Paix* ; Rabelais, *La Folie de Gargantua* (que nous allons reprendre avec *le Tartuffe* pour les 40 ans de la Compagnie) ; Michelet et quelques historiens postérieurs, *Le jour de gloire est arrivé*, qui célébrait, à Nîmes, le Bicentenaire de la Révolution de 89.

Onze pièces en tout, qui possèdent le double avantage d'être imprimées, avec souvent les photos du spectacle — et d'avoir subi, sans être sifflées, l'épreuve du feu, je veux dire du public.

Restent deux recueils d'articles qui contiennent, me semble-t-il, l'histoire du théâtre, à Nîmes, depuis trente ans.

Le premier, *Entre la poire et le fromage*, est composé de tous les éditoriaux, parus dans *L'Echo du Midi*, de 1963 à 1973. Eugène Bruguière, le frère cadet de Georges Bruguière, sénateur du Gard, qui préfaça le premier ouvrage de Jo Durand, m'avait demandé de remplacer son éditorialiste

— disparu — Paul Reboux, célèbre pour ses « A la manière de... » et dont « les Fléchettes » mettaient du piquant à la première page de *L'Echo du Midi*, journal d'annonces, mais ouvertement satirique.

Pendant dix ans, toutes les semaines, j'ai dû imaginer un dialogue, comme à la fin d'un repas, entre la poire et le fromage, un dialogue animé, comme au théâtre, qui rendît compte des grands événements politiques — l'assassinat de Kennedy, le pape à l'ONU, la mort de Churchill, De Gaulle à Moscou, le limogeage de Kroutchev —, ou des petites querelles de clocher — la Gaffonne et le Cadereau, Nîmes-Clochemerle, Dieu aime-t-il la Féria ? A un jeune intellectuel nîmois — qui m'avait montré son derrière...

Je n'avais pas que des amis.

Par ailleurs, grâce à Jean-Charles Lheureux, qui fut le secrétaire perpétuel de l'Académie pendant quelques années, et qui, chef d'Agence du *Méridional*, était devenu chef d'Agence de *Midi Libre*, j'ai pu, depuis septembre 1972 jusqu'à ce jour, assurer la critique dramatique de notre grand quotidien régional.

Plus de vingt ans de théâtre, à Nîmes, sont inscrits dans un millier d'articles que j'ai conservés. « Ne murmurez pas, Messieurs », comme dit Bossuet en d'autres circonstances : vous n'êtes pas condamnés à les lire. Je me suis amusé seulement à en choisir une centaine, à leur donner un titre : *100 Vedettes à Nîmes*, à les faire photocopier, et à les classer par ordre alphabétique. Si bien qu'on peut à loisir aller chercher du côté de chez Coluche ou de Brassens, de Raymond Devos ou Philippe Découflé, de François Périer, Jean Marais, Jean Piat, Dominique Bagouet, Jérôme Savary, Pauline Laffont, Jean-Louis Trintignant, du côté de Peter Brook et de Bob Wilson — l'impression qu'ils ont pu laisser en jouant ici. Dispersés par le temps et l'espace, ces vedettes, ces artistes sont rassemblés sur un même plateau, à « Nîmes, sans visa », et longtemps sans théâtre...

Comme l'avoue Hector, au cœur de son discours, dans *La Guerre de Troie*, de Giraudoux : « C'est ici que j'ai honte ».

Honte d'avoir été si long ; honte d'avoir trop « fait l'article » ; honte d'avoir complaisamment étalé les réserves de la Fourmi, avec l'immodestie de la Cigale.

Et pourquoi ? pour l'illusion que les « mots sont monuments » et ne peuvent mourir ?

« Maigre immortalité noire et dorée », ricane Valéry dans son *Cimetière marin*. Dorée, comme la rue de notre Académie. Encore un signe, peut-être.

Un signe à plonger, corps et âme, dans le stoïcisme de Vigny :

« A voir ce que l'on fut sur terre et ce qu'on laisse
Seul le silence est grand. » »

Il faudrait se taire alors. Couper net le discours. Ce serait beau, peut-être, mais sinistre.

Le pessimisme n'est pas mon fort. Comme Jo Durand, qui faisait d'Offenbach son musicien préféré, j'ai souvent pensé : « Le secret du bonheur ? Toujours s'enthousiasmer pour quelque chose. » »

Il l'a prouvé lui-même par cette lettre qu'il m'adressait, le 25 mai 1990, et c'est un signe encore, le dernier ! — pour me féliciter de ma « croix de Chevalier dans l'Ordre national du Mérite ». Cette lettre sans timbre il l'avait apportée lui-même à l'Agence, « aux bons soins du Journal *Midi Libre* ». Il avait 87 ans !

C'est en pensant à ce beau geste généreux, et à sa passion des textes imprimés, que l'idée m'est venue de faire don à la bibliothèque de l'Académie de ces articles et de ces pièces que Jo Durand me faisait ainsi l'amitié d'estimer.

A vous, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire perpétuel, Mesdames et Messieurs les Académiciens, qui m'avez fait l'amitié de m'accueillir et de m'écouter jusqu'au

bout, je puis assurer qu'après avoir maintenu « Au service du Théâtre », pendant 40 ans, la Compagnie des Arènes — qui porte dans son titre un des plus « festifs » monuments de Nîmes et du Gard, ce qui me vaut souvent des coups de fil pour les locations de la Féria ! —, je vais essayer de mettre une partie des forces qui me restent, pour une fin heureuse de la Fable, « au service de l'Académie ».

M. Christian Liger présente ses félicitations à notre nouveau confrère et l'invite à se rendre dans la pièce voisine afin d'accueillir sa famille et ses amis.

La séance s'achèvera dans les locaux du premier étage au cours d'une amicale réception.

La séance est levée à 17 h 45.

SEANCE PUBLIQUE DU 6 FEVRIER 1994

« Protecteur » de l'Académie, suivant le terme usité sous l'Ancien Régime qui créa les Savantes Compagnies de Paris puis de Nîmes, succédant en cela à l'Evêque de la cité qui assura ce magistère, M. Franck Perriez, préfet du Gard, a présidé et ouvert la séance. Il a rappelé que ses premiers propos officiels nimois ont été pour évoquer la personnalité et l'œuvre de Marc Bernard, ce qui plaçait son action sous d'heureux auspices ! Le représentant de l'Etat souligna que les droits des citoyens en matière culturelle sont inscrits dans le préambule de la Constitution de 1948. Il offrit cette définition de la culture à laquelle on ne peut qu'adhérer : « C'est la réponse sur le sens de la vie ». Après avoir rappelé que notre concitoyen et... académicien (français et nimois) François Guizot est le père de l'Inspection générale des Monuments historiques, M. Perriez rappela que le budget de l'Etat pour la Culture est de 13 milliards 45 millions de francs, et que le ministère de la rue de Valois participe, lui aussi, à l'aménagement du territoire ! Il conclut son propos en disant sa joie de « ce moment partagé d'identité collective » afin que nous soyons « conviviaux et européens ».

Au nom du Conseil général du Gard, M. Carreyron salua en l'Académie et en son auditoire « le fleuron de l'élite ».

Secrétaire perpétuel de la Compagnie, il revenait à M. le bâtonnier Jean Ménard de broser le fil de l'activité académique pour 1993. Il salua la réélection au fauteuil de président de M. Christian Liger, et l'installation à la vice-présidence de M. Georges Sapède. M^e Ménard évoqua les acadé-

miciens qui nous ont quittés : Joachim Durand, « fidèle à ses idées et à ses amitiés » ; Maurice Aliger, éminent spécialiste de la Vaunage ; Félix Villeneuve, professeur agrégé de sciences naturelles. Il salua les nouveaux élus : Hélène Deronne et Yvon Pradel. Deux correspondants ont désormais la Cigale de *Mèstre d'Obro dou Felibrige* à leurs revers : MM. Armand Brunel et Jean-Claude Lamy. M. le bâtonnier Jean Goujon a été promu au grade d'Officier de la Légion d'honneur. Enfin, Mme Frédérique Hébrard a reçu le « Cabri d'Or » pour son livre dont Félix Mazauric est l'épicentre sensible et érudit. Nîmes est également honorée de l'élection à la présidence de l'Académie des Beaux-Arts (Institut de France) de M. Jean-Marie Granier, qui siège, aussi, rue Dorée !

Dans son allocution, le président Christian Liger salua l'action quotidienne du secrétaire perpétuel, ainsi que la compétence des membres des commissions. Il dit combien la Compagnie de la rue Dorée est un fervent « rassemblement de valeurs humanistes ». M. Liger évoqua ensuite la réunion des Académies de province récemment organisée à Marseille et dont la première rencontre eut lieu en 1991 à Nîmes, à l'initiative conjointe du professeur René Bosc et de M. Edmond Reboul. Retenons que la plus ancienne Académie est celle d'Annecy (1607) et la plus récente celle de Versailles (1824). Neuf ont été créées au XVII^e siècle (dont Nîmes) ; treize au XVIII^e ; quatre au XIX^e. Dijon est la plus structurée. Lyon, la plus nombreuse : cinquante-deux fauteuils. Nîmes, est, évidemment, singulière avec ses trois groupes ! Angers possède une réserve naturelle. Aix dispose du château de Lourmarin. Christian Liger dit avec subtilité : « L'Hôtel de la rue Dorée met en position d'avoir du talent ».

Ce sont 1 000 pages de corpus savant que l'on doit aux Académies. Elles se composent de 1 221 résidants, dont 115 dames. Toutes classes confondues, ces sociétés savantes représentent un corps de 5 000 membres. En 1993, conclut M.

Christian Liger, les Académies savent se consacrer « à la connaissance et à l'image de l'homme ».

Cet humanisme, M. le professeur René Bosc l'illustra en évoquant Vauban (1633-30 mars 1707). Bien au-delà de l'homme de guerre qui servit la France avec honneur, M. Bosc traça le bel itinéraire de celui qui fut ingénieur à 22 ans. Bâtitisseur de 33 places fortes, créateur de fait du Génie, successeur de Riquet quant au Canal des Deux Mers, Vauban fut un homme libre.

M. René Bosc éclaira plusieurs facettes de sa riche personnalité, étudiant successivement son enracinement dans le Morvan, son activité culturelle (il fut membre de l'Académie des sciences), son état de « serviteur obéissant mais d'homme libre », son attitude courageuse et lucide lors de la Révocation de l'Edit de Nantes (il demanda le rétablissement du texte d'Henri IV), son humanisme qui en fait un précurseur du siècle des Lumières, enfin son œuvre d'économiste au travers de la Dixme royale.

D'une rare densité, cette séance publique de l'Académie de Nîmes prouva, une fois encore, la qualité des travaux conduits par les membres de la Compagnie dont la devise « Rien de trop » répond au « Connais-toi toi-même » du philosophe...

D.J.V.

SEANCE ADMINISTRATIVE DU 11 FEVRIER 1994

Cette séance est présidée par M. Christian Liger.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, M. Robert Debant, M. Pierre Fabre, Me André Galy, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Le président donne la parole au secrétaire perpétuel.

Celui-ci rappelle qu'il s'agit d'une séance administrative, et que depuis une année, des modifications sont intervenues dans la composition de notre Compagnie, ce qui nécessite une mise au point de la structure du bureau et des commissions.

Afin de remplacer M. Félix Villeneuve en qualité de secrétaire adjoint, le bureau propose M. Paul Maubon. A la suite du vote à bulletins secrets qui suit M. Maubon est élu avec 18 voix sur 20 votants.

Composition des commissions

Un débat s'instaure sur la composition des commissions. Le tableau joint au présent procès-verbal donne la liste des membres pour l'année 1994.

Journée du 6 février 1994

Un débat s'ouvre sur les résultats de cette réunion publique. Des enseignements précieux sont recueillis qui serviront lors de la préparation de la séance 1995 : communiqués de presse, affiches, information du corps enseignant...

Rapport des diverses commissions

1^o) *Commission des finances* : M. Clavel présente les comptes de l'année écoulée ainsi que son projet de budget.

Les comptes ainsi que le budget ordinaire sont approuvés avec une abstention ; M. Clavel demandant qu'un budget extraordinaire soit réservé.

Bien entendu, lié à ce problème, le débat s'ouvre sur l'utilisation des locaux du premier étage, disponibles.

Vont intervenir :

Me Galy : choisir avec soin les locataires éventuels ;

Mme Lassalle : profiter des locaux pour les besoins de l'Académie.

M. Simon : récupérer tout au moins une partie des locaux pour la bibliothèque.

M. Clavel : cinq options possibles : a) location avec quelques aménagements ; b) reprise partielle pour nos besoins et location partielle ; c) tout conserver pour nos besoins ; d) salle de réunion au 1^{er} étage ; e) location du second étage.

M. Clavel fait l'analyse rapide des conséquences financières suivant l'option choisie.

M. Fabre : partisan d'une location partielle et d'une reprise pour nos besoins afin de mieux présenter nos collections.

M. Lauret : est partisan d'une location partielle.

M. Sapède : est désireux de patienter car nous devons réfléchir.

Il n'était pas question de prendre une décision ce jour. Le président clôture ce fructueux débat, en précisant que le problème sera prochainement réexaminé.

2°) *Commission des nominations* : M. Bosc estime qu'une seule réunion annuelle n'est pas suffisante et propose deux réunions par an, ce qui a l'accord de la Compagnie.

Il demande aussi que chacun d'entre nous se sente responsable des propositions transmises à la commission.

3°) *Commission des publications* : M. Sapède développe divers problèmes, tels celui de la parution de deux bulletins par an, et non trois ; de la correction des textes et de la nécessité de réduire les délais de parution de nos publications. Il se félicite sur ce point des résultats obtenus, car nous n'avons actuellement aucun retard.

4°) *Commission du programme* : M. Lassalle soulève le problème des dates de réunion du bureau et des commissions, ainsi que de la compétence de ces organismes qui n'est pas définie. M. Lassalle désirerait que soit établi un calendrier à long terme pour éviter des convocations en même temps.

Le secrétaire perpétuel répond qu'il est difficile d'établir un tel système car nul ne connaît à l'avance son emploi du temps et son calendrier. En ce qui concerne la compétence des commissions, il s'agit d'organismes consultatifs qui ont toute liberté dans le cadre de leur raison d'être pour proposer au bureau et à l'assemblée leur désir et leur suggestion. L'aspect matériel de certaines questions ne saurait être éludé.

5°) *Commission du patrimoine et de la bibliothèque* :
M. Fabre précise que dans deux mois environ sera achevé le travail de classement et le fichier. Qu'il constate avec regret le peu d'utilisateurs de notre bibliothèque. Il estime en outre qu'un tri parmi les revues anciennes doit être effectué.

Mme Lassalle, plus spécialement chargée des archives, indique qu'elle procède à la photocopie de ces pièces.

La séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU VENDREDI 18 FEVRIER 1994

Cette séance est présidée par M. Christian Liger.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. le docteur Edouard Drouot, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : Mme Hélène Deronne, M. Daniel-J. Valade.

Le président donne la parole au secrétaire perpétuel.

Deux procès-verbaux doivent être mis aux voix, ceux des séances des 4 et 11 février 1994.

Ils sont tous les deux approuvés après observations présentées par M. Clavel et M. Bosc.

Correspondance

Notre Compagnie a reçu une invitation à participer à la conférence donnée le lundi 21 février à Vauvert par M. Jean Cabot.

Organisation d'un colloque les 29 et 30 avril 1994 à Mende sur « Le Christianisme en Gévaudan » par la Société des Lettres et Sciences de la Lozère.

Programme du Centre d'Etudes médiévales, transmis par M. Lassalle.

Programme du Centre d'Etudes supérieures de la Renaissance.

Programme du Colloque sur Chrétiens et Musulmans, les 4 et 9 juillet, à Tours.

Programme du Congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, les 15 et 16 octobre 1994, à Narbonne.

Programme du Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, à Amiens, les 24 et 28 octobre 1994.

Lettre de M. Hours remerciant notre Compagnie de sa nomination en qualité de correspondant.

Hommages

Souvenir d'un maquisard de l'Aigoual, de M. Fernand Léonard, Lacour-éditeur.

La Vaunage de M. Maurice Aliger, remis par Mme Aliger en souvenir de son mari, Lacour-éditeur.

Théziers au fil de l'histoire, de M. René Breton, Lacour-éditeur.

Bulletin des Musées et Monuments lyonnais, avec un article de notre confrère M. Lassalle sur la composition des chapiteaux de pilastres des bas côtés à l'église Saint-Martin d'Ainnay.

Aperçu sur Saint-Jean de Crieulon, de M. Jacques Deschard, remis par le docteur Tempier.

Académie royale de Belgique : L'artiste et les diverses formes du pouvoir dans la société d'aujourd'hui ; « Albert

Camberlain », de Guy Vanbellinghen ; « L'art et l'esprit », de Gustave van de Woestyne ; « Naissance d'une région » (recherche sur le Brabant) ; « Les chapitres des chanoines séculiers en Hainaut du XII^e au XX^e siècle » ; « La cité du soleil », de Tournaso Campanella.

Les fouilles de la Z.A.C. des Halles, ouvrage remis par M. Victor Lassalle (Bulletin de l'École antique).

Communication

Le président indique ensuite que l'ordre du jour prévoit la communication de M. le professeur René Bosc sur : *Une affaire du XVIII^e siècle presque oubliée aujourd'hui : le procès du Canada*.

Voici le résumé de cette communication :

Nous avons toujours tendance à penser, nous Languedociens, que lorsque notre cher marquis Louis-Joseph de Montcalm, commandant du corps expéditionnaire, est mortellement blessé en septembre 1759 aux environs de Québec, le conflit qui opposait la France et l'Angleterre en « Nouvelle-France » est définitivement terminé. En réalité, si la mort du général français sonne le glas de notre « colonie », les hostilités n'en continuent pas moins pendant encore une année, le successeur de Montcalm, le chevalier de Lévis, poursuivant la lutte désespérément. Mais en septembre 1760, la capitulation des deux grandes villes, Québec et Montréal, marque la fin des combats. Le corps expéditionnaire français regagne la mère-patrie et le gouvernement de Louis XV va le garder quelques années en réserve, dans la vallée de la Loire, avec le fol espoir de faire un jour un débarquement sur les côtes anglaises ! Le traité de Paris, du 10 février 1763, règlera définitivement le conflit. Si les choses sont claires politiquement et militairement, la conscience nationale française n'en est pas pour autant satisfaite. Pour elle, il reste des comptes à régler ! On sait que, dans ses dernières

années, la colonie française de « Nouvelle-France » a été le siège d'une corruption étendue dans le milieu de l'Intendance et que des responsables se sont enrichis de façon scandaleuse, alors que la population de la colonie, de même que les troupes métropolitaines ne mangeaient pas à leur faim. Un tel malaise social amène Louis XV à obtenir du Conseil d'Etat, un arrêt qui ordonne, en date du 12 septembre 1761, qu'« une commission judiciaire du Tribunal du Châtelet soit chargée d'établir les responsabilités parmi les auteurs des monopoles, abus, exactions et prévarications commis au Canada ». Un grand procès commence, qui va durer deux ans : le « Procès du Canada » !

Les raisons d'une défaite :

Il ne fait pas de doute que la perte de la Nouvelle-France est essentiellement la conséquence d'une défaite militaire. Lorsque Montcalm arrive au Canada, en mai 1756, la France et l'Angleterre sont en gros à égalité militairement. Mais pendant les années qui suivront, la France n'augmentera pratiquement pas son potentiel militaire, toutes les demandes faites par Montcalm restant sans lendemain, alors que l'Angleterre augmentera sans cesse le sien de telle sorte qu'en 1759 et 1760, les Français en seront réduits à se battre un contre trois puis un contre quatre. Ajoutons à cela que la Grande-Bretagne s'assurera peu à peu la maîtrise des mers, neutralisant ainsi toute tentative française de ravitaillement de sa colonie. Mais comment faire le procès du chef militaire puisque fidèle à la promesse qu'il a faite à son roi, il s'est battu courageusement jusqu'à donner sa vie sur le champ de bataille des plaines d'Abraham !

Le Tribunal du Châtelet va donc se porter davantage sur des facteurs associés du désastre : la mésentente du gouverneur général de la colonie et du commandant des troupes d'une part et d'autre part : le scandale de l'Intendance. Il

s'efforcera d'établir les responsabilités des uns et des autres. Le roi a ordonné que le Tribunal du Châtelet fasse toute la lumière. L'instruction va durer deux ans, entre les mains d'une commission de 27 juges qui vont poursuivre des interrogatoires extrêmement fouillés. C'est évidemment ce « scandale de l'Intendance » qui va retenir toute l'attention du tribunal. François Bigot, intendant général de la Nouvelle-France, était en effet arrivé à construire un véritable empire commercial, dont il était le pivot. Sa longue carrière d'intendant lui avait appris comment on s'enrichit dans une colonie et malgré des avertissements officiels de son ministre, il n'en continuait pas moins de poursuivre ses agissements frauduleux, entraînant dans son sillage un grand nombre de collaborateurs d'échelons divers. Ils se retrouvèrent 55 sur les bancs des accusés. On les désignait sous le nom de « Bigot et sa bande ». De peur de voir des inculpés prendre la fuite, le Tribunal en avait incarcéré plusieurs. Au moment du jugement, plusieurs d'entre eux étaient déjà en prison, dans des conditions d'ailleurs variables, depuis deux ans !

Le verdict :

Enfin le jour du jugement arriva, le 10 décembre 1763 ! On s'attendait à deux ou trois condamnations à mort. Le gouverneur général de la Nouvelle-France, Pierre Rigaud de Vaudreuil, bénéficia du fait qu'il était d'une famille coloniale, installée depuis plusieurs générations et connue pour les services rendus. Il fut simplement blâmé et « lavé de toute accusation ». Il put finir tranquillement son existence en France jusqu'à sa mort en 1778. Il n'en fut pas de même pour l'intendant François Bigot qui apparut lors de ce procès comme celui qui s'était scandaleusement enrichi aux dépens du roi et de la colonie et qui avait réussi à répandre la corruption parmi ses collaborateurs, au point de former avec eux une grande société commerciale que l'on appelait « La Friponne ». Il sauva sa tête de justesse mais fut condamné

au bannissement perpétuel, à une grosse amende, 1 000 livres, et surtout à une restitution de un million et demi de livres au trésor royal. Il se réfugia en Suisse, à Neuchâtel, persuadé qu'il avait été victime d'un complot politique, et jusqu'à sa fin, survenue aussi en 1778, il ne cessa de clamer son innocence ! Ses co-inculpés furent sanctionnés de façon sévère par des peines de bannissement de durée variable et surtout par des restitutions pécuniaires plus ou moins importantes. Les principaux accusés ne s'étant pas gênés pour reporter les responsabilités du désastre sur Montcalm, qui n'était pas là pour se défendre, le tribunal eut le courage de réhabiliter sa mémoire en accordant des pensions à sa veuve et à ses enfants.

Ainsi finit cette « affaire », une des plus tristes de notre histoire coloniale, dont le jugement rendu avait nécessité « 78 pages de texte serré » et dans lequel le principal accusé s'était défendu avec un mémoire de 1 100 pages ! Mais si ce verdict sanctionnait indiscutablement des agissements coupables, avait-il vraiment puni tous les responsables de la perte du Canada ? N'avait-il pas ignoré les négligences de Louis XV et de ses ministres et la propagande anticoloniale des « philosophes » qui, comme Voltaire, ne voyaient dans la Nouvelle-France que « quelques arpents de neige dans le plus détestable des pays du Nord » dont la France pouvait très bien se passer ?

M. Liger ayant été contraint de s'absenter, c'est M. Sapède, vice-président, qui assure la continuité des débats. Le vice-président félicite M. Bosc et donne la parole à MM. Durteste, Clavel, Maubon et Mme Lassalle.

La séance est levée à 18 h 20.

SEANCE DU VENDREDI 4 MARS 1994

M. Christian Liger, retenu par ses obligations municipales, étant absent, c'est M. Georges Sapède qui assurera la présidence de cette séance.

Sont présents : M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, Mme Hélène Deronne, M. le docteur Edouard Drouot, M. Pierre Fabre, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viaila, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Aimé Bonifas, M. Pierre Clavel, M. Robert Debant, M. Claude Eschollier, M. Victor Lassalle, M. Yvon Pradel, Mme Janine Reinaud.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Correspondance

Le secrétaire perpétuel donne connaissance d'une lettre de M. Lassalle, relative aux invitations nombreuses reçues par notre Compagnie, afin de participer à des séminaires, conférences, expositions, etc. Il est entendu que ces pièces resteront à la disposition des membres de notre Compagnie et seront déposées dans le salon du premier étage.

Il est annoncé une exposition à Carcassonne : « Poètes dans la tourmente », en avril 1994.

Hommages

M. Valade remet à notre Compagnie un exemplaire de la revue *La Tauromachie*.

Communication

M. le Président donne la parole à M. le pasteur René Château qui va traiter au cours de sa communication de : *Quelques apports de la petite Histoire à la grande Histoire dans un assez proche passé régional.*

En voici le résumé :

— Au sens le plus classique, « l'Histoire », la grande Histoire, est la science qui étudie le passé de l'humanité.

— Au sens le plus commun, « la petite Histoire » se définit comme étant avant tout chargée de citer des anecdotes en marge d'une période historique donnée.

Dans cette perspective, nous examinerons quelques apports de la petite Histoire à la grande Histoire dans un assez proche passé régional, en prenant quelques exemples concrets.

1°) *Les apports de la petite Histoire dans la connaissance de l'évolution de l'environnement naturel végétal et animal.*

Nous nous situerons ici dans les Basses-Cévennes gardoises, à Durfort, dans un passé antérieur à 1920.

Le vaste enclos rustique entourant ma maison natale était particulièrement intéressant sur le plan de l'environnement végétal. Le voisinage extérieur de l'enclos marquait la limite de la culture du châtaignier dans ce secteur.

Les mûriers étaient nombreux dans l'enclos. Leurs larges feuilles vertes servaient de nourriture aux vers à soie,

une des richesses économiques de la région en ce temps-là. On trouvait, aux approches de la maison, quelques arbres fruitiers communs sur ce terroir : un amandier, un albergier, un poirier, un cognassier. Il y avait aussi des arbres fruitiers moins connus aujourd'hui : un azérolier, un jujubier, un grenadier, un néflier de pays qui n'avait pas encore été détrôné par le néflier du Japon.

Il va sans dire que sur le plan de l'environnement végétal les places d'honneur revenaient d'office à deux arbres et à un arbrisseau qui ont été glorifiés, depuis des millénaires, dans le vaste monde méditerranéen. Ces deux arbres, ce sont l'olivier et le figuier ; cet arbrisseau, c'est la vigne.

*

Evoquons maintenant l'environnement animal dans le même secteur gardois et à la même époque. Les engins routiers motorisés étaient rares dans nos villages à ce moment-là. Sur la route qui bordait notre maison, on voyait s'avancer de massifs chevaux percherons, ardennais ou bretons, des mulets et des mules aux larges colliers ornés de clochettes. Ces vaillantes bêtes tiraient les chars les plus divers : les chars de foin au printemps, les chars de gerbes de blé en été, les chars de vendanges au début d'automne.

On voyait aussi, sur la même route, des attelages plus modestes.

Les enfants avaient une particulière affection pour l'ânesse grise attelée à la petite voiture de l'étameur ambulante ; ils admiraient aussi le gros chien des Pyrénées qui tirait la carriole à trois roues de l'épicier du Planteur de Caïffa.

Un autre événement important, au mois de juin à l'aller, puis au début de l'automne au retour, était le passage des grands troupeaux transhumants de moutons, de brebis et de chèvres, conduits par des bergers d'allure romantique aidés de leurs chiens vigilants.

Comment pourrais-je oublier, au sujet de l'environnement animal de Durfort, que c'est à un kilomètre de mon village natal, sur la route rejoignant Tornac, que fut découvert en 1869, il y a 125 ans, le squelette admirablement conservé de l'« *elephas meridionalis* », le mammouth de Durfort. Ce mammouth est l'une des gloires du Museum de Sciences naturelles de Paris.

*

2°) *Les apports de la petite Histoire dans les exigences concrètes de la solidarité sociale.*

— *La solidarité sociale face à la grande épreuve de la guerre !*

On peut évoquer ici la journée du 11 Novembre 1918 où fut faite l'annonce de l'Armistice. Ce jour s'est inscrit dans la mémoire de l'enfant de cinq ans que j'étais alors. En rentrant de l'école de Durfort, ma sœur aînée nous dit : « On a tout d'un coup frappé à la porte de la classe. La maîtresse a dit : « Entrez ! » C'était Monsieur le Maire. Il nous a dit : « Mes enfants, c'est fini ! » Alors, nous avons compris que la guerre était enfin terminée. Il y a eu un grand silence. » Un silence bien émouvant...

Trois ans plus tard, à Sauve, notre nouvelle résidence, fut célébrée, en 1921, l'inauguration du Monument aux morts de la guerre de 1914-1918. Les deux thèmes de cette cérémonie, en souvenir des fils de la cité sauvaine tombés sur les champs de bataille, furent les devoirs de la solidarité fraternelle et l'espérance d'un avenir de paix entre les nations.

*

— *La solidarité sociale face à l'épreuve d'une catastrophe naturelle !*

Devant cette épreuve, on se sent vraiment concerné quand on la découvre dans sa proximité. Voici un exemple

concret : la cruelle inondation qui meurtrit et endeuilla notre petite cité de Sauve dans la nuit du 26 au 27 septembre 1933, il y a un peu plus de soixante ans. Le Vidourle se transforma en quelques heures en un profond et large fleuve aux eaux boueuses. Au maximum de la crue, l'eau passa au-dessus de la rampe du grand pont, avec un débit évalué à 1 900 m³/seconde. Les destructions furent immenses : poste détruite, maisons détruites, routes défoncées, cimetière sac-cagé, arbres déracinés. On déplora à Sauve quatre morts : un petit garçon de trois ans, deux fillettes de six et douze ans ; une femme encore jeune qui était laitière. Aux obsèques, après le service religieux, le sénateur Georges Bruguière, très attaché à Sauve, déclara que cette catastrophe naturelle était, pour tous, l'occasion de se souvenir des devoirs d'une solidarité humaine fraternelle et agissante.

*

— *La solidarité sociale et l'exigence coopératiste.*

L'Histoire, la grande Histoire, nous rappelle que le coopératisme est une doctrine économique qui considère la coopération comme une méthode d'action efficace devant la complexité des problèmes économiques.

La petite histoire, en particulier celle de Sauve, dans les Basses-Cévennes gardoises, nous rappelle très concrètement qu'il existait, il y a 70 ans, dans notre secteur géographique, bien des coopératives de boulangerie dont les clients étaient des coopérateurs associés, qu'il en était de même pour des coopératives d'alimentation générale.

Il y avait également à Sauve une coopérative des producteurs de fourches. On sait par ailleurs que bien des secteurs du Gard ont été à l'avant-garde dans le domaine coopératif de la viticulture ou de la production de fruits.

*

— *La solidarité sociale et le témoignage concret de certaines œuvres créées en notre région dans un assez proche passé.*

Les œuvres altruistes, même les plus modestes, affirment la priorité à donner à l'action sociale vivante et généreuse. Nous rappellerons ici quelques œuvres qui existaient dans le Gard il y a de nombreuses années :

— L'asile des sourds et muets de Saint-Hippolyte-du-Fort ;

— Les maisons de vacances au bord de mer, comme le château Leenhardt, au Grau-du-Roi ;

— L'œuvre des enfants à la montagne, de fondation nimoise ;

— Les orphelinats pour enfants ;

— Les maisons de retraite pour les personnes âgées ;

— Le centre d'accueil pour les lépreux, créé par Philadelphe Delord, dans la belle chartreuse de Valbonne.

*

3^o) *Les apports de la petite Histoire dans le domaine d'une vie culturelle vraiment humaniste.*

— *Premier témoignage.* Un vieux conteur populaire, de Sauve (Gard), évocateur des souvenirs de la petite Histoire locale de Sauve et de sa région. Je rencontrais le conteur Barafort chez une vieille voisine. C'est par lui que j'ai appris que, dans le haut Moyen Age, il y avait encore des Sarrasins à Sauve, c'est-à-dire des Musulmans fixés en Europe. C'est lui aussi qui m'informa que Sauve avait eu, dans un lointain passé, une importante colonie israélite. Il y avait du reste, dans la grand'rue sauvaine, une maison que l'on appelait « la maison des Juifs », peut-être une ancienne synagogue.

C'est par un autre conteur, un voisin, que j'appris un jour que le roi Louis IX, le futur Saint Louis, était venu dès son adolescence dans notre région des Basses-Cévennes garadoises avec sa mère, Blanche de Castille. Assez curieusement, Saint Louis n'a jamais été oublié dans ce secteur, non plus que sa mère Blanche de Castille, que les anciens Sauvains appelaient « la reine Blanche » ou parfois « la dame Blanche ».

— *Deuxième témoignage.* Il se veut un hommage de reconnaissance à bon nombre d'humbles et dévoués enseignants qui se veulent serviteurs d'une culture à la fois formatrice et informatrice. Parmi les nombreux souvenirs que j'ai gardés de l'école primaire de Sauve, il en est un que je n'oublierai jamais. Il date de 1924, c'est-à-dire de 70 ans.

Un vendredi après-midi, sur la demande de notre maître, M. Pebeyre, nous avons apporté en classe un grand nombre d'iris épanouis et de boutons d'iris.

Au programme de l'après-midi, nous avons d'abord une étude de sciences naturelles sur les iris, puis un exercice de dessin avec les iris et enfin une « leçon de choses » : essayer de transformer un bouton d'iris en un iris épanoui. Ici, la tâche était bien difficile, le maître n'avait pas l'air très satisfait de nos efforts.

Le lendemain, samedi matin, il y avait une leçon de morale. Le maître nous dit : « Je voudrais vous parler aujourd'hui de la patience. Mais je voulais d'abord vous avouer que j'ai été assez déçu du résultat de la leçon de choses d'hier, les fleurs d'iris que vous avez obtenues n'étaient guère brillantes. »

Sur notre demande, le maître nous présenta la fleur d'iris qu'il avait obtenue à partir de « son » bouton. Elle était dans un vase, sur son bureau. Elle était magnifique. « Je n'ai rien fait de spécial, mes amis. J'ai placé le bouton d'iris dans ce vase, et ce matin il était devenu cette belle fleur. »

Quelle belle introduction à une leçon sur la patience ! M. Pebeyre nous dit que nos jeunes vies étaient comme des boutons de fleurs. Il nous dit aussi que nos parents et lui-même souhaitaient que ces boutons de fleurs deviennent un jour de belles fleurs épanouies, pour notre bonheur et pour le bonheur des autres. Notre épanouissement, c'était sa vocation !

*

4°) *Les apports de la petite Histoire dans le domaine du respect de la liberté humaine.*

— *Premier souvenir, à Vauvert (Gard), mon premier poste pastoral.* Une rencontre avec un « maître-ouvrier » vigneron, Yves Goissad, spécialiste de la taille des vignes et du greffage. Il louait ses services à des propriétaires viticulteurs qui connaissaient son sérieux et son amour d'une liberté responsable. Un jour, je lui demandais si le temps ne lui paraissait jamais trop long en travaillant, parce qu'il travaillait librement. Il ajouta : « Vous savez, la taille des sarments, c'est « un travail d'intelligence ». Quand j'ai une souche devant moi, je regarde d'abord les problèmes qu'elle me pose... et je taille en conséquence. » Je demandais à cet ami s'il avait l'occasion de lire, de temps en temps, une revue ou un livre abordant des problèmes qui l'intéressaient. Il me répondit qu'il y avait à Vauvert une très bonne bibliothèque municipale et que, du reste, on pourrait toujours trouver le temps et la liberté de lire chez soi, après une journée de travail, si l'on en avait vraiment envie.

*

— *Deuxième souvenir. A Vauvert, vers la fin des années quarante, peu de temps avant ma nomination à Paris.*

Un dimanche, au temple de Vauvert, un ami me présente son cousin, Jean L. Broussan, né à Vauvert en 1860, mais

résidant depuis longtemps dans la capitale. Il s'agit d'un personnage pittoresque et attachant.

Jean L. Broussan était le fils d'un berger de Vauvert. Très attiré par la musique et le chant, il se prit d'intérêt pour le théâtre lyrique et fit part à ses parents de son intention de s'orienter professionnellement de ce côté-là. Les parents respectèrent la liberté de leur fils. L'adolescent partit un jour de Vauvert.

La nouvelle route de Jean Broussan, avec ses recherches, avec des travaux souvent ingrats qui lui permirent de subsister, mais aussi avec quelques exaucements inattendus, fut une mise à l'épreuve de sa liberté responsable. Au bout de quelques années, il finit par obtenir un poste modeste dans le monde du théâtre lyrique. Il se fit connaître par des réalisations intéressantes et il fut un jour nommé à Lyon. Le couronnement de sa carrière fut le poste de directeur à l'Opéra de Paris (1907-1914). Il prit librement certaines décisions de haute importance. Il pensait que certaines œuvres majeures du théâtre lyrique pouvaient être à l'origine d'un pacifique rapprochement entre des peuples très divers.

Après un voyage officiel en Russie, il obtint la venue à Paris du célèbre chanteur russe Fédor Chaliapine. On put ainsi entendre, à l'Opéra de Paris, Fedor Chaliapine interpréter, avec sa magnifique voix de basse, le rôle de « Boris Godounov » dans le chef d'œuvre du compositeur russe Moussorgski.

Jean L. Broussan eut une très longue vie. Il me demanda un jour d'être présent à une cérémonie organisée, pour son centième anniversaire, à la maison de la Radio, à Paris. On lui demanda s'il avait, comme centenaire, un mot d'ordre à laisser aux jeunes. Il répondit qu'il souhaitait aux jeunes de garder en leur cœur un idéal de liberté responsable.

*

Comme conclusion de la dernière partie de notre étude, nous évoquerons le témoignage émouvant de deux hommes qui, par leur vie et par leur mort, ont servi la noble cause de la liberté : Etienne Giran et son fils Olivier Giran.

Etienne Giran était né à Vauvert. Sa famille était très attachée au Mas de Rabaut, à Gallician. Il devint pasteur et exerça la plus grande partie de son ministère à Amsterdam, dans l'Eglise protestante de langue française des Pays-Bas. Courageux défenseur de la liberté sociale et spirituelle, il exprima son indignation devant l'attaque cynique lancée par les armées hitlériennes contre les Pays-Bas. Il dénonça les crimes du régime nazi.

Etienne Giran et son épouse, née Rocheblave, eurent deux enfants : Olivier et Claire.

Olivier Giran avait à peine 19 ans quand éclata la Seconde Guerre mondiale. En novembre 1939, il s'engage dans un régiment d'infanterie. En décembre 1940, il essaie de rejoindre l'Angleterre. Arrêté la veille de son départ, il est emprisonné à Marseille pendant quatre mois. Libéré, il passe en zone occupée. Il devient bientôt un agent de renseignements de la Résistance. Il est arrêté en juin 1942 en gare de Dijon. Il est transféré à Fresnes, puis à la prison d'Angers. Il est jugé en mars 1943 et condamné à mort. Il est exécuté le 16 avril 1943, au champ de tir d'Angers, à 9 h du matin. Voici un extrait de son dernier message à ses parents: « Mes parents chéris ! Merci de la vie que vous m'avez donnée. Ne pleurez pas. Vous avez toujours fait votre devoir. Mettez une croix sur tout ce que j'ai fait qui a pu vous peiner ou vous blesser. Gardez à jamais de moi une image souriante, vivante, d'un fils qui grâce à vous, grâce à l'amour qui nous unit, meurt heureux. ADIEU ! Je vous embrasse fort. Olivier. »

Le pasteur Etienne Giran, après une première et très dure incarcération, avait été momentanément libéré. Il fut

arrêté une seconde fois, le 5 juin 1944, pour son attitude de résistance. C'était quatorze mois après la mort de son fils.

Etienne Giran fut déporté au camp de Buchenwald le 5 juin 1944. Il mourut dans ce camp le 14 septembre 1944. Avant sa mort, il chargea un de ses compagnons de déportation de transmettre son dernier adieu à la vaillante Madame Giran : « J'ai combattu jusqu'au bout de la nuit, comme la petite chèvre de monsieur Seguin. Et maintenant je sais que l'aurore va venir, qu'elle est déjà là. Alors, je peux mourir, car je meurs dans l'espérance. ADIEU ! »

Oh ! Cet adieu n'est qu'un fait divers de la petite Histoire. Mais j'espère vous avoir convaincus que la « petite Histoire » ne manque pas de « grandeur ».

Cette communication très vivante est vivement appréciée par notre Compagnie et l'orateur reçoit les félicitations du président. Au cours du débat qui suit, interviennent tour à tour MM. Vielzeuf, Frainaud, Lauret et Bosc.

La séance est levée à 18 heures.

SEANCE DU VENDREDI 18 MARS 1994

Cette séance est présidée par M. Christian Liger.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. Robert Debant, Mme Hélène Deronne, M. le docteur Edouard Drouot, M. Claude Escholier, M. Pierre Fabre, M. Lucien Frainaud.

Le procès-verbal de la précédente séance, lu par le secrétaire perpétuel, est adopté à l'unanimité.

Informations

Le secrétaire perpétuel fait part à notre Compagnie du décès de M. Reinaud, beau-frère de Mme Janine Reinaud, et gendre de M. le pasteur Cadix, qui fut membre honoraire de notre Compagnie.

A la demande du président, l'Académie prononce la vacance du siège de M. Félix Villeneuve décédé.

Correspondance

Invitation afin de participer le vendredi 25 mars au 80^e anniversaire de la mort de Frédéric Mistral, à Maillane.

Conférence de Mme Deronne, le mardi 29 mars à Carré d'Art, sur « L'Art roman : une offrande à la grandeur d'un Dieu ».

Hommages

Histoire de l'Académie d'Aix de 1808 à 1939, par M. Maurice Goutard.

Le Portail du Vent, de M. le Curé-Doyen de Connaux, ouvrage remis par Mgr Dalverny.

Eglises romanes oubliées du bas Languedoc, de M. Pierre A. Clément, Presse du Languedoc.

Communication

Le président Liger donne la parole à M. Pierre Varène qui traite de : *La reconstruction du petit temple de Glanum*.

Cette communication est agrémentée de très nombreuses photographies qui permettent de comprendre le travail de recherche qui a été nécessaire avant d'envisager cette reconstruction partielle.

Voici le résumé de cette communication :

Dans le cadre de l'aménagement du site de *Glanum* (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône), le conservateur des Monuments historiques de la région a chargé, à la fin de l'année 1988, P. Varène, architecte DPLG, directeur de recherche à l'Institut de recherche sur l'architecture antique (IRAA) du CNRS, d'étudier un projet de reconstruction partielle du plus petit des temples dits géminés et d'en suivre la réalisation. Cet édifice fait partie d'un ensemble formé de deux temples de dimensions inégales construits sur une aire close sur trois côtés par un péribole ; les fouilles

qui ont dégagé cet ensemble ont commencé en 1950 et se sont terminées en 1964 ; elles étaient dirigées par H. Rolland, et le Service d'architecture antique du CNRS, devenu ultérieurement l'IRAA, a été dès le début associé à cette entreprise ; des relevés des vestiges en place et des blocs découverts avaient été réalisés, et des restitutions graphiques et en volume (maquette) proposées, mais la perspective d'une reconstruction partielle de l'un des temples rendait nécessaire une reprise beaucoup plus précise de son étude.

Les éléments qui ont servi de point de départ à cette étude sont les suivants : la totalité des fondations et de la mouluration inférieure du podium, deux blocs de son couronnement, quatre marches de l'accès au pronaos, trois tambours inférieurs de colonnes avec des restes de leur base moulurée, un tambour supérieur, plusieurs fragments de chapiteaux, de nombreux blocs de corniche et des acrotères d'angle et de sommet incomplets. L'analyse de ces vestiges a permis de définir le module qui structurait l'édifice et les tracés directeurs qui le sous-tendaient ; l'étude des restes du temple voisin, légèrement postérieur, ainsi que celle d'autres temples d'époque proche, ont autorisé un certain nombre d'hypothèses concernant les parties manquantes ; ainsi a pu être proposée une restitution graphique d'ensemble de ce temple d'ordre corinthien, l'un des plus anciens de ce type en Gaule. Alors que le projet primitif était très limité, le projet final, considérablement augmenté, prévoyait la reconstruction de la totalité de l'escalier d'accès au pronaos, d'une partie de son dallage, d'une aile complète du podium, de la totalité du mur de fondation des colonnes, de cinq de ces dernières et d'un acrotère d'angle ; enfin l'aspect ruini-forme était accentué. Une maquette de simulation grandeur nature édiflée à l'emplacement du temple a permis de mesurer l'impact de cette reconstruction et d'en préciser certains aspects. Les blocs existants ont été jugés trop fragiles pour être réutilisés ; au-dessus de la moulure inférieure du

podium, la construction est donc entièrement moderne, utilisant le matériau local d'origine. Le chantier a duré d'octobre 1991 à septembre 1992, avec quelques compléments ultérieurs ; taille, sculpture et mise en œuvre des blocs ont été réalisées en partie selon des méthodes traditionnelles, proches de celles utilisées dans l'Antiquité, ce qui a donné lieu à des observations riches d'enseignement.

Le président Liger adresse ses félicitations à notre orateur, et, dans le débat qui suit, interviennent : MM. Bonifas, Pradel, Clavel, Galy, Larmat et Lauret.

La séance est levée à 17 h 50.

Nouvelle série

N° 120

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

2^e trimestre 1994



ACADEMIE DE NIMES
16, rue Dorée
NIMES
1994

SEANCE DU VENDREDI 8 AVRIL 1994

Cette séance est présidée par Monsieur Christian Liger.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, M. Robert Debant, Mme Hélène Deronne, M. le docteur Edouard Drouot, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Claude Escholier, M. Pierre Fabre, Mme Janine Reinaud, M. Aimé Vielzeuf.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui est adopté à l'unanimité.

Correspondance

La Maison du Livre et des Ecrivains de Montpellier nous invite à l'inauguration de l'exposition présentée par trois écrivains israéliens le vendredi 8 avril à 18 h 30 à la bibliothèque municipale de Montpellier.

Nous avons reçu tardivement une invitation à l'inauguration de l'exposition « Mille ans de vie juive à Nîmes et dans le Gard », le mardi 5 avril à la Chapelle des Jésuites.

M. Victor Lassalle informe notre Compagnie de la conférence sur les découvertes archéologiques récentes à Nîmes au Centre Pablo-Neruda le 10 avril à 15 heures avec MM. Celié, Duflot, Manniez et Monteil.

Mme Christiane Lassalle nous adresse la lettre de M. le professeur Chambon, du Centre de Cytologie de Rennes, qui nous fait parvenir, à titre d'hommage, sa leçon inaugurale sur la place de l'histologie et de l'embryologie dans les sciences de la vie, prononcée le 28 février 1963.

M. Hubert Lemau de Talancé, responsable pour le Gard de la Société Saint-Vincent-de-Paul, nous communique le programme élaboré pour fêter le 160^e anniversaire de la première conférence de province créée par Léonce Curnier, membre de notre Compagnie (1860-1874). Une cérémonie est prévue le 17 avril. M. et Mme Lassalle représenteront notre Compagnie.

Informations

M. le professeur Constantin Vago, membre de l'Institut, membre non résidant de notre Compagnie depuis 1977, a été distingué au cours de l'année 1993 par l'attribution du prix international Miescher Ishida d'endocytobiologie et du prix El Fasi de la recherche scientifique francophone.

Mme Cauzid-Espérandieu nous a transmis un chèque en souvenir de son mari, correspondant de notre Compagnie.

Nous adressons nos félicitations à M. le professeur René Bosc qui nous a fait part du mariage de son petit-fils.

M. le docteur Lucien Simon a retracé au journal *Midi Libre* l'itinéraire du peuple juif à Nîmes ; un long article a été consacré à cette question. Nos félicitations à M. le docteur Simon.

Ordre du jour

M. le docteur Jean Lauret présente la proposition de candidature de M. le pasteur Roger Grossi au siège de M. Maurice Aliger. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Le secrétaire perpétuel est chargé de diligenter la procédure en vue de l'élection de M. Roger Grossi.

Information du secrétaire perpétuel sur l'utilisation des locaux

Le secrétaire perpétuel fait connaître que les anciens présidents se sont réunis ainsi que le bureau.

Des avis ont été donnés sur l'utilisation des locaux du premier étage ; une importante majorité de nos membres envisage de conserver deux pièces à la disposition de notre Compagnie et de louer les autres pièces après aménagements. Cette proposition mise aux voix est votée à la majorité.

Evocation de Charles Delormeau

M. Robert Debant, membre résidant, évoque la noble figure de Charles Delormeau, correspondant de l'Académie, décédé voici près d'un an à Montpellier. Il salue sa riche personnalité, son attachement à son Eglise, son énergie et sa courtoisie. Il rappelle aussi l'intérêt de son œuvre d'historien, consacrée au protestantisme régional et à certaines illustrations de la Réforme, comme Mathurin Cordier ou Sébastien Castellion. Il note enfin la renommée internationale dont jouissait M. Charles Delormeau dans les milieux huguenots.

A noter les interventions de M. le pasteur René Château et de M. le professeur René Bosc.

Compte rendu

M. Daniel-J. Valade, membre résidant, fait le compte rendu de l'ouvrage de M. le pasteur Aimé Bonifas, *Les protestants nimois durant les années noires (1940-1944)* :

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Chers Consœurs et Confrères,
Mesdames, Messieurs,

L'honneur que m'a fait notre Compagnie, en me confiant la responsabilité du compte rendu de l'ouvrage tout récemment paru de notre Confrère M. le pasteur Aimé Bonifas, m'a permis d'entrer avec exigence en un temps que je n'ai pas connu.

Seuls les récits de mon père, chasseur alpin longuement prisonnier en Allemagne et autant de fois repris qu'évadé, ou les narrations de membres de ma famille qui, eux, à Nîmes, ont partagé les terreurs et les espoirs de ces années dramatiques, ont forgé ma connaissance directe.

La lecture du livre de M. Aimé Bonifas permet à chacun de disposer, à la fois d'un rappel global des faits qui ont marqué la période de la Seconde Guerre mondiale, ainsi que de cet éclairage spécifique qu'il propose à notre attention, puisque c'est à la lumière du milieu protestant qu'il nous convie à examiner les événements et les comportements.

Cet ouvrage a été achevé d'imprimer en septembre 1993 pour le compte des Presses du Languedoc, animées avec un grand dynamisme par Max Chaleil, téméraire éditeur « au pays », puisqu'il est lui-même sudiste et huguenot. Rappelons que Max Chaleil a mis en librairie quelques grands textes comme *Les galères de France et les galériens protestants*, les 7 tomes de la *Guerre des Cévennes* d'Henri Bosc, la biographie de Bâville par Robert Poujol ou encore cet indispensable atlas culturel qu'est *La France protestante*. Il

annonce pour 1994 la parution du Livre de Raison inédit du père de Marie Durand, Etienne. Le dictionnaire des Camisards qui comprendra 3 000 notices et l'édition revue et augmentée du livre de Michel Richard sur la vie des protestants français de l'Edit de Nantes à la Révolution.

Le livre dont notre confrère Aimé Bonifas gratifie notre mémoire collective est d'un format 14 x 21. Il comporte 102 pages. La première de couverture est illustrée d'une photographie qui fait froid dans le dos et qui prouve le défilé des troupes nazis sur le forum antique de Nîmes, alors que, sur les marches du théâtre, saluent les dignitaires nazis au premier rang desquels le maréchal Rommel. Ce cliché est extrait de la collection de notre confrère historien de la Résistance Aimé Vielzeuf.

Techniquement parfaitement réalisé — soulignons la grande lisibilité de l'impression —, le volume comporte sources, bibliographie et index des noms des personnes citées, ce qui ne rend sa consultation que plus aisée et précieuse aux chercheurs.

Les Protestants nimois durant les années noires 1940-44 est donc le travail d'un homme dont les œuvres parlent pour lui. Monsieur Bonifas a déjà publié douze ouvrages auxquels il convient d'ajouter six contributions à des travaux collectifs. La dernière date de fin 93. Elle est à adjoindre aux mentions « du même auteur ». Cette publication inédite s'intitule : « La France sous la croix, les protestants français sous l'occupation allemande ». Elle a été éditée à Berlin en collaboration avec Madame le pasteur Horsta Krum, ministre de l'église huguenote de Berlin. Hispanisant, Monsieur Bonifas a été édité à Buenos Aires et à Barcelone. Ses travaux sont également revendiqués par des éditeurs berlinois, américains, hollandais, suisses et, bien sûr, français. Cette diversité dans l'enracinement géographique de ses œuvres, démontre le caractère universel de sa recherche et de sa réflexion, éminemment et authentiquement européenne.

Plusieurs axes caractérisent l'œuvre de M. le pasteur Bonifas.

* *La Seconde Guerre mondiale* se voit consacrer six ouvrages, chacun édité, et cela illustre notre récente affirmation, dans un pays différent.

* *L'Espagne* à la démocratisation des institutions de laquelle il est si attaché, et pour laquelle il a joué un rôle réel, occupe quatre études, dont la très remarquable histoire du Protestantisme dans la péninsule ibérique sous le titre *Quand fleurit l'amandier*.

* *Son Ministère de Pasteur*, et la Parole dont il est témoin et acteur, est le sujet de plusieurs travaux.

Elu membre résidant de l'Académie de Nîmes le 8 octobre 1981 au fauteuil laissé vacant par le décès de Monsieur Henri Chabrol, Aimé Bonifas est de vieille ascendance terrienne du Tarn. Ses études au Lycée Daudet le conduiront aux prémices d'un cursus juridique dont notre secrétaire perpétuel se souvient qu'il se fit en commun. 1940 met fin à cela. Secrétaire des Unions chrétiennes de Jeunes Gens pour la Zone Sud, Aimé Bonifas est arrêté par les nazis en 1943. « Nuit et brouillard », il les a vécues dans sa chair à Buchenwald, puisant aux sources d'une culture, d'une force d'âme et d'une foi comparables aux galériens de la post Révocation, la force de survivre. Rescapé des camps de la mort, il ouvre un nouveau et déterminant chapitre de sa vie en entreprenant des études de théologie. Il est ordonné pasteur.

Tout, donc, rendait naturel que notre confrère se penchât sur les faits, les déclarations et les actes de ses coreligionnaires durant la Seconde Guerre mondiale.

Dans son *avant-propos*, il rappelle que cette étude est l'aboutissement d'une contribution présentée lors du colloque tenu à Paris, au Sénat, du 19 au 21 novembre 1992, sous les auspices de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, colloque consacré aux protestants français sous la Seconde Guerre mondiale. Ce livre est une sorte de cas d'es-

pèces, de gros plan, que les quarante trois œuvres protestantes recensées par le pasteur Samuel Ingrand, ne rendent que plus complexe et plus passionnant.

« La montée des Périls », titre du premier chapitre, brosse le contexte sociologique et politique, en France comme à l'étranger. On se doute que Monsieur Bonifas se réfère tout spécialement à l'Outre-Rhin. Il évoque les influences de groupes locaux tels l'Ecole de Nîmes (dont un congrès international se tient dans notre ville en 1927). « La Paix par le Droit », « Le Soc » qui devient « Semailles » quelques semaines avant la guerre, le Christianisme social qui véhicule des courants pacifistes ainsi que des informations et des appels à la vigilance concernant le nazisme, sans omettre le Groupe Sully dont le royalisme et les convictions d'extrême-droite sont les deux mamelles !

Dès la guerre, les protestants nimois s'organisent, et cela autour du pasteur Paul Brunel qui, accédant au vœu de ses collègues, demeura, durant toute l'étendue du conflit, président du Conseil presbytéral. Dans ce contexte, déjà dramatique, Monsieur Bonifas décrit les multiples actes d'assistance, au bénéfice des premiers réfugiés.

L'auteur rappelle combien « considérable » fut « l'audience » du message du pasteur Boegner en date du 22 juin, jour même où les étoiles du vainqueur de Verdun pâlirent devant la croix gammée. Sans entrer dans le détail de l'ouvrage, soulignons que Marc Boegner se fixa à Nîmes jusqu'à fin mars 43 et y prit souvent la parole.

En authentique historien, Monsieur le pasteur Bonifas a fouillé les archives, lu les journaux du temps, interrogé les témoins directs et passé au crible les délibérations du Conseil presbytéral. Permettez-moi de vous réserver la lecture de certaines d'entre elles.

Dans le copieux chapitre qu'il consacre aux *Relations avec les autorités*, l'auteur établit une chronologie des moments forts qui placèrent le protestantisme au cœur de la

vie politique locale et le font juger à la fois anglophile et, aux yeux de Monseigneur Girbeau, évêque de Nîmes, « hérétique ».

Au-delà de l'éphéméride des cultes officiels, on lira avec émotion les multiples exemples de fraternels et efficaces comportements qui firent aux protestants sauver tant de vies. Maquisards et Camisards sont frères !

Avec réalisme et lucidité, Aimé Bonifas consacre un développement à la *collaboration*. Il écrit : « Ce n'est guère dans la manière protestante de suivre quelqu'un les yeux fermés. » On aura compris que les émules aveugles et aveuglés d'une collaboration active avec l'entreprise nazie furent peu nombreux !

L'action sociale en faveur des victimes de la guerre qui souligne le rôle éminent et courageux de la Maison de Santé, précède une longue recherche sur l'antisémitisme, évidemment condamné par le conseil de la Fédération protestante de France, et cela dès le 4 avril 1933 ! Lorsque l'étau se resserrera, Marc Boegner, notamment, multipliera les démarches et les protestations. Cela n'empêche, hélas ! pas les rafles, celle du mercredi 26 août 1942 étant les prémices d'une recrudescence dramatique. En ce temps, les assemblées du Désert et ce qui s'y prêche, prennent une ampleur exceptionnelle, tout comme l'action de la Cimade (installée dans la même demeure que le jeune couple Clavel) qui œuvre avec ardeur au sein de cette structure, sœur du « Comité de Nîmes » qui coordonne pour la Zone Sud 25 organisations humanitaires. Monsieur Bonifas, là encore, narre d'émouvants témoignages qui prouvent combien de protestants nimois, contribueront à sauver leurs frères juifs.

Les deux ultimes chapitres de cet ouvrage sont consacrés aux *Mouvements de Jeunesse et à la Résistance*. On lira combien le nouveau Conseil protestant de la Jeunesse n'a pas hésité à hardiment annoncer « le rejet de toutes les idéologies totalitaires fondamentalement étrangères d'ail-

leurs, à la tradition française ». Je vous laisse découvrir aussi le moment tendu et couronné de succès que notre confrère Pierre Clavel vécut lors d'une redoutable démarche qu'il eut à accomplir.

En ce qui concerne *la Résistance*, Aimé Bonifas en brosse une histoire claire, documentée, fait même état d'éléments inédits où parmi les noms cités, nous retrouvons des membres de notre Compagnie, Madame Janine Reinaud, Jean Ménard, Charly Jallatte, Aimé Vielzeuf, sans évidemment omettre les hautes statures de Messieurs les docteurs Cabouat et Paradis, ils ont toute leur part... de risques.

Nous laissons là aussi à chacun la découverte de ces moments d'héroïsme au quotidien, où les protagonistes ne voulurent jamais abdiquer devant la barbarie et l'oppression. Pour clore ce chapitre, l'auteur analyse les raisons de l'attitude des protestants qui surent trouver dans leur passé les ferments conduisant à une anticipation des évolutions de l'opinion quant au nazisme, à la collaboration, à la résistance. Relevons sa conclusion : « Les Eglises de la Réforme calviniste étaient mieux préparées à relever le défi de la désobéissance civile ».

Enfin, viendra *la Libération* — les protestants y auront aussi toute leur part, notamment par l'intermédiaire de leurs organismes, U.C.J.G. et *Château Silhol*, plus particulièrement.

« Sentinelle, que dis-tu de la nuit ? » Ce verset extrait du prophète Esaïe est pour l'ouvrage du pasteur Aimé Bonifas le signe sous lequel il ouvre sa recherche.

La Nuit fut longue, et l'héroïsme qu'elle engendra fut proportionnel aux drames vécus.

La Sentinelle, quant à elle, fit preuve d'un courage extrême et, confrontée aux réalités de l'oppression aveugle, non seulement elle ne perdit jamais la foi, mais elle combattit pour que la vie, dans l'honneur, soit digne de ce « *Résister* » légué par d'autres âmes.

Monsieur le pasteur Aimé Bonifas vient d'offrir à Nîmes, et au Gard, un ouvrage désormais indispensable à chacun. Il est une mémoire pour les acteurs de ce temps. Il sera un exemple pour leurs descendants.

Pour tous, il constitue un appel à la fraternité et à l'exigence morale, dont les temps que nous vivons ne rendent que plus indispensable le message, tout particulièrement en cette année qui célèbre le 50^e anniversaire de la Libération de la France — et de Nîmes.

Communication

M. le docteur Lucien Simon, membre résidant, fait une communication ayant pour titre : *A propos du bicentenaire de la synagogue de Nîmes.*

Au cours du débat interviennent MM. Bonifas, Tempier, Debant, Lauret.

La séance est levée à 18 h 20.

SEANCE DU VENDREDI 22 AVRIL 1994

Cette séance est présidée par Monsieur Christian Liger.

Sont présents . M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur Château, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, M. Pierre Fabre, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Georges Sapède, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Robert Debant, Mme Hélène Deronne, M. le docteur Edouard Drouot, M. Louis Durteste, M. Claude Escholier, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, Mme Janine Reinaud.

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion qui est adopté.

Correspondance

Le secrétaire perpétuel informe la Compagnie des diverses correspondances reçues, en particulier :

— Un colloque sur le millénaire de la mort de Saint-Mayeul à Valensole ;

— Une exposition de M. Denys Colomb de Daunant et M. Robert Ricci, à l'hôtel Solotel ;

— L'Académie des Sciences, Arts d'Aix-en-Provence nous convie à sa séance du 24 mai 1994 ;

— Conférence le 23 avril de M. Henri Michel sur *Histoire et historiens de Nîmes* ;

— Journée archéologique des sites de Haute Provence le 12 juin.

Hommages

Nous avons reçu en hommage :

Les Guèbres ou la Tolérance, de Voltaire, avec une analyse de M. Claude Lauriol, correspondant.

Informations

Notre Compagnie était présente lors de l'assemblée générale de la Société félibréenne La Tour Magno, le 16 avril, au cours de laquelle Mme Dominique Serena, conservateur au Museon Arlaten, a présenté l'historique de ce musée et son avenir.

Journée du 11 juin 1994 : La Société La Tour Magno nous convie à participer à cette journée, avec la Ville. Seront ce jour-là inaugurées les rues portant les noms de Joachim Durand, Marcel Decremps et Pierre Hugues.

Communication

Le président Liger accueille M. Robert Sauzet et le remercie d'avoir bien voulu accepter de présenter à notre Compagnie une communication sur *Itinéraires en histoire religieuse nimoise*.

Cette communication est suivie avec une très grande attention, c'est un véritable cours d'histoire locale, l'orateur analysant successivement les problèmes de l'époque choisie, vus soit par les membres de l'Eglise réformée, soit par les catholiques.

En voici le résumé :

Cévenol et ancien élève puis professeur d'histoire au lycée de Nîmes, il était dans l'ordre des choses que je sois attiré par les problèmes religieux qui ont tant marqué notre région. Alphonse Dupront, professeur à la Sorbonne, qui a dirigé ma thèse sur l'Histoire du diocèse de Nîmes au XVII^e siècle m'a invité, dans un premier temps, à mener une recherche approfondie de sociologie religieuse sur une région très différente afin de mieux sentir la spécificité de la mienne. Ce fut une thèse de troisième cycle, soutenue en Sorbonne en 1970 et publiée à Rome en 1975 : *Les visites pastorales dans le diocèse de Chartres pendant la première moitié du XVII^e siècle*. De fait, à Chartres, le problème protestant était secondaire alors qu'à Nîmes on ne saurait étudier la Réforme catholique sans envisager conjointement la Contre-Réforme, sans ajouter au dépouillement des sources catholiques celui des belles séries documentaires réformées, délibérations synodales et consistoriales. Ma thèse d'Etat soutenue à Paris en 1976, fut publiée, en 1979, sous le titre *Contre-Réforme et Réforme catholique en Bas-Languedoc. Le diocèse de Nîmes au XVII^e siècle* (éd. Nauwelaerts, Louvain).

Cette recherche m'a apporté d'abord la conviction d'une nécessaire « déconfessionnalisation » de l'Histoire religieuse des XVI^e et XVII^e siècles qui reste souvent jusqu'à nos jours excessivement passionnée et partielle. Le développement de l'œcuménisme devrait aider les hommes de notre temps à mieux saisir la mentalité de nos ancêtres pour lesquels l'attitude irénique n'était le fait que d'une infime minorité d'humanistes chrétiens. La crise actuelle des idéologies — qu'il s'agisse de l'idée de progrès, issue des Lumières ou du marxisme — devrait nous aider, par ailleurs, à ne pas réduire le fait religieux à d'autres facteurs.

A ma grande surprise, j'ai découvert à Nîmes, au XVII^e siècle, un protestantisme extrêmement dynamique. J'avais,

en effet, longtemps, cru et enseigné le contraire sur la foi des travaux d'E.G. Léonard. La vitalité du protestantisme se manifestait par la persistance d'un courant de conversions à longueur de siècle, par un net refus de tout accommodement en matière de religion et une grande intransigeance doctrinale. Cette vigueur religieuse se doublait d'une grande force économique, comme l'ont montré les travaux de Line Sallmann-Teisseyre.

Si l'affrontement papistes-huguenots est une donnée constante de l'Histoire religieuse à Nîmes, la frontière religieuse y est singulièrement complexe. Dans les deux camps, il y avait des « zelanti » et des tièdes. Par ailleurs, malgré les interdictions des deux Eglises, les mariages mixtes étaient fréquents. Chez les intellectuels, comme dans le collège mi-parti, la cohabitation était parfois amicale.

Centrée sur le XVII^e siècle, ma thèse appelait des recherches en amont et en aval reprises dans le recueil *Chroniques des frères ennemis* (Caen, édit. Paradigme, 1992). J'ai exploré un certain nombre de pistes concernant les mystères persistants sur la formation des frontières religieuses au XVI^e siècle (non ralliement total des Cévennes au protestantisme, absence de rayonnement « en nébuleuse » autour de Nîmes de la Réforme protestante qui a avorté dans l'est nimois). Au XVIII^e siècle, les cloisonnements confessionnels semblent parfois se durcir (cf. le recrutement des Pénitents blancs ou les pamphlets catholiques contre l'Edit de tolérance de 1787).

Beaucoup de recherches restent à faire sur le passé religieux de notre région. Pour l'instant, je concentre mon attention sur le passionnant livre de raison tenu de 1654 à 1717 par le notaire catholique nimois Etienne Borrelly sur lequel j'espère pouvoir publier un ouvrage prévu pour 1996, aux éditions Plon. Le livre de raison de Borrelly est un document passionnant, publié au XIX^e siècle par le docteur A. Puech avec des notes précieuses mais d'une manière très défec-

tueuse, à la fois lacunaire et irrespectueuse de la lettre. Nimois moyen, catholique militant dont l'anti-protestantisme viscéral se nourrissait du souvenir de la longue domination réformée sur la ville — ce qu'il appelait le temps de l'« esclavitude » des catholiques — Borrelly permet d'atteindre les rythmes quotidiens d'une existence provinciale au grand siècle et le jeu des forces qui divisaient sa cité.

M. le président Liger félicite M. Robert Sauzet et ouvre les débats. Interviennent tour à tour, MM. Château, Bosc et Clavel.

La séance est levée à 18 h 15.

SEANCE DU VENDREDI 6 MAI 1994

Cette séance est présidée par Monsieur Christian Liger.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, Mme Hélène Deronne, M. Pierre Fabre, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade. Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. le docteur Edouard Drouot, M. Louis Durteste, M. Claude Escholier, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. René Panet, M. Yvon Pradel, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède.

Le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

Correspondance

— Les enfants de Daudet organisent à Fontvieille les 13, 14 et 15 mai diverses manifestations en souvenir de cet écrivain.

— M. Béthoux, conservateur du musée de Mens, nous informe de la parution de son ouvrage sur *l'Histoire des protestants de Mens du Trièves, 1530-1792*.

M. Valade fait connaître que, lundi 9 mai, le Rotary Club rendra visite à notre Compagnie. M. Chausse fournira toutes explications utiles sur l'architecture de notre bâtiment, tandis que Mme Lassalle présentera la collection du comte de Chambord.

De même, M. Valade trace le programme des manifestations prévues à l'occasion de la libération de Nîmes.

Communication

Le président Christian Liger donne la parole à Mademoiselle Marcelle Viala qui va traiter le sujet suivant : *Chichoïis, une œuvre littéraire, un théâtre de rue.*

En voici le résumé :

« Chichoïis », diminutif familial en Provence de François, est le nom à la fois d'une œuvre littéraire et d'un théâtre de rue qui ont connu tous les deux une très grande popularité dans le Midi de la France. Il est intéressant de voir en quoi ils consistent et s'ils ont un rapport entre eux.

Le « Chichoïis » de Gustave Bénédict (1802-1870), professeur de déclamation et de chant au conservatoire de Marseille, lui a été inspiré par une expérience personnelle : attaqué un soir par des « nervis », mauvais garçons marseillais, il a assisté plus tard à la séance du tribunal où certains de ces voyous passaient en jugement. Cette œuvre, en langage provençal et en vers comprend sept poèmes dont Chichoïis est le héros (ses méfaits, sa conversion morale puis sa remarquable ascension sociale) et une saynette « La Police correctionnelle ». Son succès vient de la langue (provençal populaire, imagé, aux consonances savoureuses), de procédés comiques (satire, situations burlesques, gags à la Charlot), de la description réaliste mais amusée de scènes de rue, de divers personnages, surtout du « nervi » : reconnaissable à sa tenue, impressionnant par son allure, il n'admet ni

lois ni convenances sociales et s'en prend à ceux qui s'y soumettent. Il vit selon sa fantaisie, ses instincts et n'a aucun respect pour les magistrats comme le prouvent ses réponses arrogantes et goguenardes aux questions qu'on lui pose.

Ce succès populaire incontestable a-t-il entraîné le nom de Chichois pour le théâtre de rue en Provence et Languedoc ? R. Lafont dans sa *Nouvelle littérature occitane* (1971) l'affirme : « Bénédit avait créé un personnage, Chichois, qui devait donner son nom en pays d'Oc au théâtre des carrefours ». En effet, un sculpteur sur corail marseillais, Jean-Baptiste Dray, passionné de théâtre, s'illustra dans le rôle de Chichois au point d'être surnommé « petit Chichois » et quand il fonda sa propre troupe en 1844-45, on lui donna tout naturellement ce nom. Il joua d'abord des saynettes amusantes en provençal. Progressivement son théâtre se transforma : on en vint à parler français et à interpréter des œuvres d'auteurs connus (Féval, A. Dumas). D'autres théâtres se créèrent sous ce nom, sur ce modèle (théâtres ambulants, de plein air, à répertoire surtout mélodramatique et à caractère populaire), sillonnant le Midi de la France.

A Nîmes, plusieurs Chichois vinrent jouer, dont les Dray. Les plus connus sont les Delbeffer, dès la fin du XIX^e siècle et surtout Marius Autard. Fasciné quand il était adolescent, en 1905, par un spectacle des Delbeffer donné dans son village, il suit les comédiens et commence avec succès une carrière sur les planches. A son retour de la guerre, il est amené à diriger la troupe jusqu'en 1929 où cessent les activités de ce théâtre, peut-être à la suite de menaçantes pétitions contre le bruit qu'il provoquait. Ces spectacles, à prix très modique, avaient lieu de mai à fin septembre, place de la Bouquerie, puis aux Carmes, après la guerre au boulevard de la République. Le répertoire comprenait surtout des mélodrames ou des romans de cape et d'épée. Il s'agissait toujours d'adaptation. Comme dans la *Commedia dell'Arte* un canevas était donné aux acteurs qui improvisaient le dé-

tail des répliques. Chichois avait un si grand succès populaire que ce mot était passé dans le langage courant, par exemple « faire Chichois » signifiait « faire l'imbécile, le guignol », « être Chichois » « être de mauvaise qualité ». Evidemment on pouvait lui adresser quelques critiques : parfois langage malmené (« Dis-leur-z-y qu'ils entrent », anachronismes, dénouement modifié selon les circonstances.

Mais il ne faut pas méconnaître ses qualités indéniables. En premier lieu, il donnait le goût du théâtre à des gens qui ne l'auraient peut-être jamais connu et ses acteurs faisaient preuve de talent ; ils jouaient avec une passion extraordinaire et les spectateurs réagissaient comme ils l'auraient fait dans la vie réelle pour une personne en danger ; ainsi ils avertissaient l'héroïne qui allait boire le breuvage où du poison avait été versé à son insu !

En second lieu, il régnait une ambiance particulière dans ces représentations populaires sur la place publique. Elle consistait en une convivialité entre les spectateurs qui, venus souvent du quartier, se connaissaient, avec les acteurs également : le public déclamait parfois des phrases en même temps que les comédiens ou intervenait par des réflexions amusantes et cela par jeu, non par manque de respect.

Cette atmosphère chaleureuse et bon enfant ne fait-elle pas songer aux moments privilégiés que les gens en ce temps-là étaient heureux de passer ensemble, en plein air, à la belle saison : veillées d'été, entre voisins, dans la rue où chacun apportait sa chaise comme le raconte Marc Bernard, merveilleux dimanches au mazet entre amis, qu'a si bien fait revivre Jean-Charles Lheureux ? Tout cela n'est-il pas le reflet d'un milieu et d'une époque ?

Cette communication suivie avec une particulière attention, est très vivement applaudie. Mlle Viala a démontré une fois de plus ses qualités de pédagogue et la profondeur de ses connaissances. C'est avec humour, digne de ce théâtre,

qu'elle a, par de nombreuses citations, pu rappeler et démontrer les relations existant alors entre le public et les acteurs.

M. Frinaud, véritable complice, intervint à son tour, avec son brio habituel, et fit état de divers souvenirs personnels.

Ils reçoivent tous les deux de très chaleureux applaudissements et les félicitations de notre Compagnie.

Interviennent tour à tour MM. Vielzeuf, Jallatte, Lamy, Galy, Maubon et Lauret.

La séance est levée à 18 h 10.

SEANCE DU VENDREDI 27 MAI 1994

Cette séance est présidée par Monsieur Christian Liger.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, M. Pierre Fabre, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. Yvon Pradel, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le docteur Paul Maubon.

Sont excusés : M. le professeur René Bosc, Mgr Robert Dalverny, Mme Hélène Deronne, M. le docteur Edouard Drouot, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. le bâtonnier Jean Ménard, M. René Panet, M. Louis Durteste.

En l'absence du secrétaire perpétuel, c'est M. Paul Maubon qui remplit ses fonctions.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Sur intervention de M. Larmat, une réunion de la commission d'études encyclopédiques est prévue le 24 juin 1994 à 15 h 30. M. Lassalle souhaite que soit organisée une réunion des diverses commissions afin que soit effectuée la synthèse des divers vœux.

Correspondance

Lecture est donnée de la lettre de démission de M. le bâtonnier Marcel Fontaine, pour raison de santé.

Informations

L'Académie de l'Ardèche et l'association « Les Amis de Joviac » organisent la 6^e journée de Joviac le vendredi 5 août sur le thème « Boissy d'Anglas et la constitution de l'An III ».

Samedi 11 juin, inauguration des rues Pierre-Hugues, Joachim-Durand et Marcel-Decremps, à 11 h, au Clos des Arènes, Mas de Ville. A 16 h, à Carré d'Art, conférence de M. Michel Courty, correspondant, « Le poète nimois Louis Roumieux, 1829-1894 », organisée par la Société félibréenne La Tour Magno.

La Direction régionale de l'environnement Languedoc-Roussillon et la Direction régionale des affaires culturelles invitent, durant tout le mois de juin, à visiter les jardins signalés dans une brochure remise à l'Académie par Madame Reinaud.

Commémoration du 50^e anniversaire de la libération de Nîmes. Une exposition est organisée à la Chapelle des Jésuites du 28 mai au 30 septembre 1994. De nombreux documents proviennent des archives de notre confrère Aimé Vielzeuf.

Communication

Le président donne la parole à M. Pierre Clavel qui va traiter le sujet suivant : *Certains aspects de la vente des biens d'Eglise et des biens d'émigrés dans le Gard.*

En voici le résumé :

Les décisions prises à partir de 1789 pour la nationalisation des biens d'Eglise, et ensuite leur vente, puis, à partir de 1792, une décision analogue pour les biens d'émigrés, a profondément bouleversé le paysage foncier de la France. L'objet de la communication est d'étudier, sur trois exemples du département du Gard, les conditions de la vente de ces biens dits biens de première origine pour ceux provenant du clergé et biens de seconde origine pour ceux appartenant aux émigrés.

Ces biens ont été divisés en lots et le législateur eut recours à des experts auxquels des instructions précises furent données pour arriver à la plus grande division possible des biens à vendre, afin qu'il se trouve des lots à portée des citoyens les plus modestes.

Par ailleurs ces biens devaient gager l'émission d'assignats, sorte de papier-monnaie, et les acheteurs pouvaient payer avec ces assignats, avec un étalement des paiements, ce qui, compte tenu de la dévaluation des assignats, a souvent augmenté la capacité d'achat et conduit les acheteurs à d'excellentes opérations.

Il faut enfin noter la réaction des émigrés lors de leur retour dès l'Empire. Ils acceptaient mal ce dépouillement de leurs biens et certains ont fait de nombreuses tentatives, amiables ou juridiques, pour les récupérer. Lors de la Restauration une charte de 1814 avait garanti la propriété des biens nationaux à ceux qui en étaient, de fait et aussi de droit, propriétaires depuis une vingtaine d'années, en envisageant un dédommagement pour les émigrés, dédommagement qui ne fut finalement précisé qu'en 1825, avec la loi du milliard des émigrés.

Trois exemples sont ensuite examinés sur les différentes applications de ces textes.

Le premier exemple est choisi dans la ville de Nîmes, pour un bien d'Eglise. Il s'agit de la chapelle construite au début du XVIII^e siècle par la congrégation des Ursulines. Cette chapelle était incluse dans les bâtiments du couvent qui se situait près de la Maison Carrée, rue des Flottes, et a donné ensuite son nom à la rue du Grand Couvent. L'expert n'avait pas fait de division et c'est un seul lot important d'immeubles qui est mis en vente le 5 février 1793. Le Consistoire réformé, qui n'avait alors aucune existence légale, avait le désir de disposer de cette chapelle pour l'exercice de son culte. Il avait chargé des membres du Consistoire de procéder à l'achat pour son compte. Il en fut fait selon ce désir par l'intermédiaire de deux hommes, l'un, M. Espérandieu, qui a acheté aux enchères la totalité du lot et, sans bénéfice, l'a aussitôt partagé entre d'autres dont M. Vincens Vals, acheteur en nom de la chapelle. Celle-ci fut ensuite mise à la disposition de l'Eglise réformée et lui reviendra de manière incontestable lors des inventaires de la loi de séparation en 1906. C'était une manière de déjouer les décisions des experts et de transférer une propriété alors que l'acheteur n'avait pas la capacité juridique pour acheter.

Le deuxième exemple concerne également des biens d'Eglise, ceux de l'Ordre de Malte, tant à Beaucaire qu'à Saint-Gilles. Les biens mis en vente étaient considérables et les experts les avaient tantôt, comme à Beaucaire, divisés en petits lots, tantôt, comme à Saint-Gilles, maintenus en lots importants. Dans ce cas nous découvrons que lorsque les experts n'avaient pas fait le travail de morcellement ce sont les acheteurs eux-mêmes qui se sont très souvent regroupés jusqu'à une cinquantaine pour acheter ces lots importants et se les partager par la suite. Très certainement, à partir de la vente d'une partie des biens de l'Ordre de Malte, si on a vu le maintien de certaines propriétés importantes, on a assisté à un démembrement très significatif, donnant nais-

sance à tout un système de petite propriété qui durera jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Le troisième point concerne les biens des émigrés de la famille Chaumont-Guitry, et spécialement le domaine de Saint-Michel à Aimargues. Ce domaine de plus de cent hectares avait été divisé en quatre parties par l'expert. Or il se trouve qu'en cours d'adjudication, c'est un même acheteur, Jacques Pomier qui a acheté trois des lots, reconstituant ainsi la presque totalité de la propriété et bafouant le désir du législateur. François Rouvière, dans son important ouvrage sur *L'aliénation des biens nationaux dans le Gard*, s'étonne, lors des indemnisations de la famille Chaumont-Guitry en 1825, de ne pas voir mentionnés les biens situés à Aimargues. La consultation d'archives privées permet de comprendre les conditions de l'indemnisation du domaine de Saint-Michel, par le déroulement, exposé en détail, d'un processus de ratification de vente, processus tout à fait exceptionnel ayant abouti, après versement d'une indemnisation, à un acte notarié en 1812.

M. Pierre Clavel est très longuement applaudi, puis félicité par le président, pour qui les auteurs de la correspondance au sujet du Domaine Saint-Michel sont de vrais personnages balzaciens.

Interviennent ensuite tour à tour : Mme Lassalle, MM. Lauret, Vielzeuf, Larmat et Bonifas.

La séance est levée à 17 h 55.

SEANCE DU VENDREDI 10 JUIN 1994

Cette réunion a lieu, selon une tradition bien établie, à l'Hôtel Davé. Elle est présidée par M. Christian Liger.

En ouvrant la séance, le président demande que soit observée une minute de silence à la mémoire de M. le docteur Edouard Drouot, récemment décédé, et précise qu'un hommage lui sera rendu lors de notre réunion du 24 juin 1994.

Le président rappelle en outre le souvenir de M. Davé qui a fait don de cet hôtel particulier à notre Compagnie.

Sont présents : M. le pasteur Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, M. Robert Debant, Mme Hélène Deronne, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. le docteur Paul Tempier, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Sur proposition du président, l'honorariat est conféré à M. le bâtonnier Marcel Fontaine.

Correspondance et informations

— L'Académie des Sciences d'Aix-en-Provence nous convie à sa séance solennelle de clôture le 14 juin 1994.

— La Société félibréenne La Tour Magno nous convie, le 11 juin, à participer à la journée rappelant le souvenir du poète nimois Louis Roumieux, ainsi qu'à l'inauguration de trois rues, à 11 heures du matin.

— L'Académie de Lascours nous adresse son programme de fin d'année 1994.

— M. le professeur Cabot nous fait connaître que notre confrère, M. Pierre Fabre, vient d'obtenir son diplôme d'études approfondies en « Histoire et Civilisation » auprès de l'Université Paul Valéry pour son étude sur le Gard rhodanien, « Deux exploitations agricoles à la jonction de deux mondes ».

— La présidente du Comité créé à Sauve pour l'anniversaire de la mort de Florian nous adresse le programme prévu pour les journées des 9 et 10 juillet 1994.

— Le 25 mai 1994, M. le pasteur Aimé Bonifas et M. Aimé Vielzeuf ont représenté notre Compagnie à la distribution des prix organisée annuellement pour le Concours de la Résistance, et ont remis divers ouvrages.

— Le 9 mai 1994, un groupe de « Rotariens » a visité nos locaux sous la conduite de Mme Lassalle et de M. Chausse, après avoir été accueilli par le président et le secrétaire perpétuel.

Elections

Le secrétaire perpétuel fait connaître que notre Compagnie doit procéder au vote sur la candidature de M. le pasteur Roger Grossi ; ce dossier a déjà été accueilli favorablement par le Bureau, la Commission des Nominations, ainsi que par les anciens Présidents. Le vote donne les résultats suivants : votants 27 ; oui 26.

Le professeur Bosc, rapporteur de la Commission des Nominations, propose la candidature de M. Dervieux au

fauteuil de M. Félix Villeneuve. Cette candidature est enregistrée, le vote interviendra au mois d'octobre 1994.

En qualité de membre non résidant, M. Bosc propose M. Sauzet de Tours. M. Sauzet est élu avec 27 voix.

En qualité de correspondants, M. Bosc propose : Maîtres Cabanes, élu avec 26 voix ; Monsieur Monteils, élu avec 26 voix ; Monsieur Valette élu avec 27 voix.

Hommage

M. Jacques Bompaire, correspondant, remet à notre Compagnie son ouvrage sur *Lucien, œuvres*.

Le président Liger salue la présence de M. Granier, président de l'Académie des Beaux-Arts, et de M. le professeur Jacques Bompaire.

Communication

Le président Liger présente rapidement notre conférencier M. Bartolomé Bennassar, correspondant, et lui donne la parole.

M. Bartolomé Bennassar va traiter : *Un destin insolite : Antoine Amphoux, commerçant nimois devant l'Inquisition des Canaries au XVIII^e siècle*.

En voici un bref résumé :

C'est en furetant dans la section Inquisicion de l'Archivo Historico Nacional de Madrid, que Bartolomé Bennassar a trouvé un procès intenté par l'Inquisition des îles Canaries, dans les années 1756-58, à un jeune Nimois qui porte un nom bien de chez nous, Antoine Amphoux. Ce garçon, né à Nîmes en 1723 (ou 1724), dans une famille protestante de fabricants de bas, apparentée à d'autres artisans cordonniers, teinturiers, tanneurs, les Sillières, Veyran, Boucoiran, Cordesse, Cler, qui fréquenta l'école jusqu'à neuf ans, apprit à lire et à écrire et entra « dans la vie active » à treize ans, en 1736.

année de la mort de son père, et qui témoigne d'un caractère entreprenant, fut pris du « désir d'aventure ».

A vingt ans, Antoine Amphoux accompagne un muletier jusqu'à Grenoble, Chambéry, Genève ; puis, il revient à Nîmes, où, pendant trois ans et demi, en association avec son frère, il fabrique des bas ; enfin, il s'embarque à Marseille, pour Cadix, où il demeure trois ans, avant de se lancer dans le commerce maritime qu'il pratique entre Cadix et les archipels des Canaries et de Madère et de devenir patron de navire.

Quoiqu'il se soit gardé de tout prosélytisme, ce sont ses convictions protestantes, et notamment un refus public de se prosterner devant une image de la croix, qui lui ont valu ses difficultés et d'être jugé par un tribunal de l'Inquisition.

Durant son procès, Antoine Amphoux fit preuve d'une culture religieuse très remarquable pour un garçon coupé depuis des années de son milieu originel (par exemple, à propos des livres apocryphes de la Bible, des sacrements et de leur sens).

Voilà qui atteste la profondeur de l'éducation religieuse des familles d'artisans protestants de Nîmes, dans le premier tiers du XVIII^e siècle.

Cette communication est suivie avec une particulière attention par tous les membres présents. Le président félicite M. Bennassar, relevant en particulier son érudition et ses qualités de conteur ; il le remercie de nous avoir permis de remonter le temps et de vivre avec les auteurs et acteurs de ce procès.

M. Christian Liger contraint de s'absenter, c'est notre vice-président, M. Georges Sapède, qui assure la présidence.

Au cours des débats vont successivement intervenir MM. Clavel, Bonifas, Frainaud, Lauret, Durteste, Bosc.

La séance est levée à 18 h 30.

HOMMAGES A TROIS FELIBRES,
ACADEMICIENS NIMOIS

C'est le samedi 11 juin 1994 qu'ont été inaugurées, dans un nouveau quartier de Nîmes, trois rues portant désormais les noms de Pierre Hugues, Joachim Durand et Marcel Decremps.

Ils ont été à la fois les serviteurs de la langue et de la tradition provençales, et les membres les plus fidèles de l'Académie de Nîmes.

La cérémonie s'est déroulée en présence des parents, des amis, des confrères, dont la ville a permis ainsi de célébrer la mémoire.

Les plaques ayant été dévoilées, une réception se déroula dans la maison de quartier, au cours de laquelle prirent successivement la parole : Michel Courty, professeur de lettres, correspondant de l'Académie de Nîmes, président de *L'Astrado provençalo*, André Dupuis, correspondant de notre Compagnie, majoral du Félibrige, président de la Société félibréenne La Tour Magno, et Christian Liger, maire adjoint, délégué à la Culture, et actuel président de l'Académie de Nîmes.

Les orateurs exaltèrent ces « trois hommes du Sud » qui ont servi l'Etat et sont devenus ce qu'on appelle « de hauts fonctionnaires ».

*

Le premier fut Michel Courty qui rappela le rôle majeur de Marcel Decremps à *L'Astrado provençalo* et à la revue *La France latine* :

Au nom du Conseil d'administration de la revue *La France latine*, je m'associe à l'hommage rendu par la Ville

de Nîmes à la mémoire de Marcel Decremps qui fut, pendant une vingtaine d'années, notre rédacteur en chef. (...)

La Ville de Nîmes, en donnant à trois rues d'un nouveau quartier les noms de Marcel Decremps, Joachim Durand et Pierre Hugues, distingue trois personnalités qui ont en commun d'avoir été les disciples de Frédéric Mistral, des disciples exigeants, s'attachant à mettre en relief le sens profond de son œuvre, la dégagant des étroites limites d'une poésie régionaliste. Tous trois savaient que si Mistral s'était contenté de chanter — en français ou en provençal, peu importe — le clocher de Maillane et les cigales, il ne serait pas devenu le poète universel qu'il est. Les titres des deux ouvrages magistraux de Marcel Decremps sont, à cet égard, riches d'enseignements : *Mistral, mage de l'Occident, De Herder et de Nietzsche à Mistral*. Mistral, héritier de la civilisation classique, propose les valeurs de l'Occident comme susceptibles, passées à l'étamine d'une critique permanente, de vivre le présent et de penser l'avenir. En associant le nom de Mistral à ceux de Herder et de Nietzsche, Marcel Decremps nous invite à confronter les idées de ces théoriciens qui, considérant l'évolution des esprits et des mentalités après l'apport du siècle des Lumières, voulurent proposer à l'Europe une communauté de destin. A la veille des élections européennes, il y aurait profit à relire Marcel Decremps, à reprendre ses réflexions, afin de mieux saisir les possibles d'un devenir européen commun. (...)

Remercions la Ville de Nîmes qui met aujourd'hui à l'honneur Marcel Decremps, Joachim Durand et Pierre Hugues. Et souvenons-nous, au moment où nous saluons leurs mémoires, des vers mistraliens du « Cinquantenàri dóu Feli-brige » :

*Soun mort li bèu disèire
Mai li voues an clanti.
Soun mort li bastissèire
Mai lou tèmple es basti.*

« Bèu disèire » — beaux diseurs — et « bastissèire » — bâtisseurs —, assurément le furent Marcel Decremps, Joachim Durand, Pierre Hugues. A Nîmes, où l'on sait, sans aucun doute mieux qu'ailleurs, ce que signifie bâtir pour longtemps, il était juste de leur dire notre reconnaissance.

*

Ce fut, ensuite, André Dupuis qui célébra — en *lengo nostro* — Joachim Durand, *mèstre d'obro dóu Felibrige*, Marcel Decremps et Pierre Hugues, majoral du Félibrige. Ce dernier fut aussi le conservateur des Antiquités et Objets d'art du Gard, et pendant plus de deux décennies, le très dévoué secrétaire perpétuel de notre Compagnie :

Moussu lou Deputa-Conse,
Moussu l'Ajoun,
Messiés li Président,
Moussu lou Secretàri perpetuau de l'Acadèmi de Nîmes,
Segne Majourau e car Felibre,
Midame e Messiés,

Ai de presenta lis escuso de Pèire Fabre, Capoulié dóu Felibrige, que m'a prega de lou representa e de saluda en soun noum lis autourita de la ciéuta de Nîmes.

Se sian recampa adematin pèr rendre óumage à tres felibre nimesen de triò que lou Municipe a decida d'ounoura en pago de si merite.

Ansin, d'aro en avans de carriero nouvelàri pourtaran li noum de : Marcèu Decremps, Jouachim Durand e Pèire Hugues, que fasien tóuti tres partido de la Soucieta felibrenco « La Tour Magno » de Nîmes.

Que me fugue permés d'evouca brevamen eiçi ço que fuguè l'engajamen felibren d'aquésti persounalita d'elèi. Me reclamarai pèr li cita à l'impartialeta de l'ordre alfabeti estènt que voudan à si memòri lou meme estacamen e la memo respetouso counsideracioun.

Marcèu Decremps es esta despièi sa jouinesso un amiraire de Frederi Mistral. Emai fuguesse óuriginàri dóu despartamen dóu Lot, noun decessè, sa vido durant, de resta à l'escouto dóu Mèstre de Maiano fasènt meme pèr sis escri la chausido de la grafìo e dóu dialèite roudanen.

Se fara marca au Felibrige après la guerro pèr lou capoulié Frederi Mistral nebout. Partènt d'aquí, vai coumpli la majo-part de soun obro emé la publicacioun de soun *Mistral, mage de l'Occident* que fuguè courouna à-de-rèng pèr l'Acadèmi franceso e l'Acadèmi di Jo flourau de Toulouso. Vice-cabiscòu de *L'Astrado prouvençalo*, mèmbe eminent dis Ami de la lengo d'O, ansin que de *La Franço latino*, publicara pièi en 1974 un segound libre de pourtado filousoufico : *De Herder et de Nietzsche à Mistral*. A-n-aquéli ouvrage, counvèn enfin d'apoundre *Mireille, poème chrétien*, que sieguè redegì en coulabouracioun emé Sulli-Andriéu Peyre.

Marcèu Decremps ome de grando culturo nous a quita discretamen e sa mort faguè uno grando descuberto dins lou Felibrige.

Li Felibre de Nîmes ounte coumtavo que d'ami an counserva de Jouachin Durand lou souveni tras qu'esmougu d'un ome simple maugrat si titre, d'un ome plèn d'avenènço e de bounta que si counsèu soun toujours esta aprecia pèr chascun de nautre. Mèmbe dóu Felibrige, vice-president de l'Escolo de la Tour Magno, fasié tambèn partido de la Nacioun gardiano.

Dintre sis escri noumbrous, nous a leissa : *La vido e l'obro de Frederi Mistral*, ansin que *Languedoc et Provence*.

Sa despartido precipitouse ié leissè ai-las pas lou tèms de reçaupre óuficialamen la cigalo d'argènt de Mèstre d'Obro daverado à la Santo-Estello de Mende en 1992.

La courtesié d'aquel ome de bèn fasié gau en tóutis aquéli que lou couneissien e que noun podon aro passa pèr la car-

riero de la Servie sènso evouca la fino siloueto de l'ami fi-dèu qu'es toujours esta.

Lou majourau Pèire Hugues, moun egrègi davancié à la presidènci de la Tour Magno, es de segur au coustat de Jòrgi Martin e d'Adrian Malige un d'aquéli qu'an lou mai marca lou Felibrige de soun tèms.

Afouga despièi sa jouinesso pèr la lengo nostro e li tradicioun, avié à cor de parla un prouvençau chanu e d'un gàubi tria ! Soun ativeta felibrenco èro subre-tout empencho, pèr soun inalassablo voulounta de crea, d'ourganisa de manifestacioun vo d'escolo felibrenco nouvelàri e de manteni l'estrambord à soun entour.

Cavalié de la Nacioun gardiano, avié couneigu la grandò époupèio barouncellenco e s'entendié dins si raconte camarguen qu'avié poussu saboura coume se dèu lou bèu tèms ounte se poudié encaro escouta poussa l'erbo dins la souleso e la meditacioun di sansouiro.

Enjusqu'à l'ouro de sa despartido, se pòu dire qu'es esta anima pèr la meme Fe e pèr l'esperit mistralen.

Enfin, pèr acaba ma dicho, dirai que Marcèu Decremps, Jouachin Durand e Pèire Hugues podon chascun se vèire aplica li memo qualita d'umanisme, de mouderacioun, de rigour e de drechuro.

Ié voulèn espremi nosto vivo recouneissènço pèr tout ço qu'an adu à Nîmes, à la Soucieta felibrenco La Tour Magno e au Felibrige.

*

Christian Liger devait s'exprimer en ces termes :

Messieurs les Elus,
Monsieur le Secrétaire perpétuel de l'Académie,
Monsieur le Président de *L'Astrado prouvençalo*,
Messieurs les représentants de Languedoc Logis,

Ce n'est pas un hasard si les trois hommes dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire ont été à la fois les servi-

teurs de la langue et de la tradition provençale, et les membres les plus fidèles de l'Académie de Nîmes.

Il n'y a pas de civilisation sans langage : et quel que soit le poids des armes, des bâtisseurs et des mœurs, que resterait-il des peuples ou des nations disparues, si un poète, un philosophe ou un conteur n'a pas raconté leur histoire ?

L'image de Nîmes existerait-elle aussi fortement à travers les siècles, si depuis plus de trois cents ans, les académiciens nîmois par leurs travaux patients, n'en avaient recueilli les traces et marqué les jalons ? Et l'image du Sud n'aurait-elle pas été définitivement altérée si, des Troubadours à Mistral et à tous ceux qui servent aujourd'hui le Félibrige et tout ce qui s'y rattache, des poètes n'avaient affirmé ses amours et ses drames ?

C'est ce qu'avaient compris Pierre Hugues, Joachim Durand et Marcel Decremps. Tous trois sont du Sud : M. Decremps, du Lot, J. Durand, du Pradel, près de La Grand'Combe, P. Hugues, de Manduel. Tous trois ont servi l'Etat et sont devenus ce qu'on appelle de hauts fonctionnaires. Marcel Decremps à la préfecture de la Seine, Joachim Durand au ministère de la Marine où nul n'ignore les services exceptionnels qu'il rendit à la France ; Pierre Hugues dans l'un des plus beaux métiers du monde : enseigner aux jeunes une éducation et une culture. Ils se sont tous trois donnés à ces carrières : leurs cursus et les distinctions honorifiques qu'ils obtinrent en font foi. Et cependant, constamment, on devine dans leur existence un ferment secret :

Ce n'est pas par hasard que dès ses premières années parisiennes, le jeune Cévenol Joachim Durand choisit d'adhérer au Félibrige. Ni que ses travaux académiques portèrent sur les poétesses occitanes et Jean Reboul. Mais surtout sur Frédéric Mistral et Théodore Aubanel. Il savait aussi faire revivre ceux qui avant lui avaient porté dans Nîmes la tradition méridionale tels Gaston Maruéjols qui joua un rôle politique et intellectuel très important dans la Nîmes des an-

nées 1880, ou le mathématicien Antoine Deparcieux qui, en 1730, monta à pied à Paris pour y poursuivre ses recherches. Jo Durand savait que la vie et l'écriture sont étroitement liées, et son obstination à rappeler ces grands intellectuels nimois et cévenols n'était pas séparable du souvenir pieux de son père tué à la mine en 1905 par un éboulement.

La vie, l'écriture et le Sud, Marcel Decremps ne les séparait pas non plus, lui qui transforma l'idée même du Félibre et de la Latinité en action : action à travers la Revue Universelle, les annales de l'Idée Latine, à travers *L'As-trado provençalo*, mais surtout à travers la revue *La France latine* dont il a été pendant vingt-quatre ans le rédacteur en chef. Cet homme du Quercy se sentait à Nîmes citoyen romain : *Civis romanus sum* disait-il, et il ajoutait ces paroles rapportées par le pasteur Château : « Rome et la Latinité ne sont-elles pas, en Languedoc et en Provence, partout présentes. » « On ne saurait mieux sentir Rome qu'à Nîmes » a-t-il aussi écrit. Et puis, Marcel Decremps, c'était avant tout peut-être, ses travaux sur Mistral : deux livres engagés pourrait-on dire tant ils situent le grand poète comme un conducteur du monde occidental. Il s'agit de *Mistral, mage de l'Occident*, et du plus récent volume, *De Herder et de Nietzsche à Mistral*. Livre de foi, de conviction, à la charnière de deux civilisations et de deux cultures. C'était beaucoup plus que des souvenirs pieux ou un passé attendri. Encore une fois, c'était la vie, l'actualité, mais pas forcément celles des médias, celles plus souterraine des mémoires collectives et des idéologies, qui étaient en cause. Le professeur Robert Lafont ne s'y trompa d'ailleurs pas qui publia parallèlement un *Mistral ou l'illusion* qui prouvait combien la pensée du grand poète de Maillane pouvait être encore sujet à polémique.

Quant à Pierre Hugues, on peut dire qu'il constitua une sorte de résumé des passions culturelles languedociennes et provençales : Félibrige, Société La Tour Magno, Nacioun

gardiano, il voulait être de tout parce que ce tout c'était son pays et c'était sa vie. Ses amis étaient André Chamson, Henri Aubanel, Georges Martin, parce que ces hommes étaient la mémoire et l'écriture de son pays ; et s'il montait à cheval avec Folco de Baroncelli, Bernard de Montaud-Manse ou Joseph d'Arbaud, c'est parce que ces hommes centaures étaient aussi comme le symbole viril de très anciens dieux que recèlent encore nos terres. Cette vie, cette mémoire, il allait aussi les chercher dans le secret des choses ; pour lui le Languedoc n'était pas un musée mais une maison vive, dont il assumait la sauvegarde à travers la tâche de conservateur des antiquités et objets d'art du Gard. Son ubiquité n'allait-elle pas jusqu'à faire de ce vigneron un grand archiviste de l'Ordre de la Boisson de la Stricte observance ?

Si ces trois hommes entrèrent tour à tour à l'Académie, on le voit, c'est dans le droit fil d'une logique impeccable. L'Académie de Nîmes les attendait, comme elle attend en permanence ceux qui portent et entretiennent une certaine idée de la culture profonde. Et il n'est pas si étrange que nous retrouvions aujourd'hui leurs trois noms associés par des rues d'un quartier nouveau de la ville. Ces lieux, cette plaine après tout n'était-elle pas le territoire où les chevaliers romains et les chevaliers des Arènes avaient leurs propriétés ?

Pierre Hugues, Joachim Durand, Marcel Decremps, académiciens nimois et à leur tour chevaliers d'un domaine de l'esprit qui est notre rempart contre la barbarie.

*Allocution de M. Jean Bousquet,
député du Gard, maire de Nîmes*

Monsieur le Président de l'Académie de Nîmes,
Monsieur le Président de la Société félibréenne La Tour
Magno,
Monsieur le Président de *L'Astrado prouvençalo*,
Messieurs les Majoraux du Félibrige,

Chers Amis,

Je ne retracerai pas l'itinéraire fructueux des trois grands Nimois que nous honorons aujourd'hui.

Messieurs Christian Liger, André Dupuis et Michel Courty l'ont fait excellemment.

Je voudrais, tout simplement, dire aux membres de leurs familles ou des associations auxquelles ils appartenaient, combien notre ville est fière de les avoir comptés parmi les plus dynamiques des siens.

Tous trois ont enrichi le patrimoine intellectuel de notre cité par leur réflexion et par l'édition de leurs œuvres.

Tous trois ont, aussi, été des hommes d'action.

Tous trois, enfin, ont été des exemples.

Fins lettrés, ils ont manié avec autant de finesse la langue française que sa mère, la langue d'Oc, à la renaissance de laquelle ils se sont attachés en experts.

En cela, ils sont tous trois de vrais hommes de lettres, au plein sens du terme, celui qui qualifie les amoureux et les promoteurs de la langue.

La leur, dès l'origine, ce fut celle de Mistral, de Bigot, du félibre Roumieux, dont nous célébrons aujourd'hui le centième anniversaire de la mort.

Cette langue, qu'écrivit et parla Mistral, Marc Bernard dont Marcel Decremps, Jo Durand et Pierre Hugues étaient les amis, la pratiquait aussi, et sut nous faire partager dans son œuvre le climat au sein duquel elle se développait.

Nos amis furent — et j'y insiste — des hommes d'action. Rédacteur comme Marcel Decremps ; haut fonctionnaire comme Joachim Durand ; professeur puis censeur du Lycée Daudet comme Pierre Hugues.

Dans leur vie quotidienne, ils furent d'une grande efficacité.

Leurs loisirs, ils les consacraient à multiplier l'organisation de grands moments culturels dont Nîmes bénéficia durant des décennies.

L'Académie, dont ils étaient tous trois membres, a eu la sagesse de les recevoir en son sein. Ils furent alors très actifs. Pierre Hugues veillait jalousement sur l'institution de la rue Dorée. Jo Durand y proposait régulièrement des communications proches de la sociologie politique en laquelle il était maître. Marcel Decremps, hélas ! fut trop tôt arraché à ses confrères mais marqua son passage.

Notre municipalité a voulu perpétuer la mémoire et les actes de ces trois grands Nimois.

Il ne pouvait y avoir meilleur espace que le clos des Arènes au sud de la cité, pour les associer en un hommage fervent.

Les Arènes, ils les fréquentaient et avaient pour elles un respect et une affection hérités de leur culture humaniste. Ils se souvenaient que Frédéric Mistral y tonna en faveur des traditions du Midi.

C'est au midi de notre commune, ce midi qui est aussi la direction de son développement, face aux Costières, à la Camargue et à la mer, que leurs noms seront maintenant lus et prononcés par nos concitoyens.

Dans ce quartier nouveau qui a les dimensions sympathiques d'un village, leur souvenir sera bien gardé. Il suscitera l'intérêt de ses habitants et la curiosité des plus jeunes.

Nous leur disons dès aujourd'hui que les trois hommes dont les noms figurent sur ces plaques sont des hommes de bien, attachés à l'éducation et aux études, à la créativité et à la démocratisation de la culture.

Nous leur disons que ces hommes ont honoré leur ville et que la meilleure façon de parler d'eux, c'est d'engager chacun sur le chemin de la connaissance, de la convivialité, de l'amitié fructueuse par ses échanges.

Ce matin, notre ville salue, au travers de Marcel Decremps, Joachim Durand et Pierre Hugues, des bâtisseurs d'avenir pour lesquels la plus importante vertu était celle à laquelle j'engage chacun à s'attacher : l'honnêteté intellectuelle.

SEANCE DU VENDREDI 24 JUIN 1994

Cette séance est présidée par Monsieur Christian Liger.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Robert Debant, Me André Galy, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Daniel-J. Valade, M. le docteur Paul Tempier, Mlle Marcelle Viala, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, Mme Hélène Deronne, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, M. Lucien Frainaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Aimé Vielzeuf.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui est adopté.

Correspondance

Lettre de M. Roger Grossi remerciant notre Compagnie de son élection.

Invitation

- à l'inauguration de l'exposition « Autres temps, autres demeures », le 5 juillet, au musée archéologique de Nîmes ;
- à la séance solennelle de l'Académie berrichonne au Val de Grâce, le 25 juin 1994.

Homages

M. Michel Courty nous a remis un exemplaire de la revue *L'Astrado* sur Folco de Baroncelli.

M. Jean-Claude Lamy nous a remis une brochure sur *Louis Roumieux, le félibre de la Tour Magne*, de M. Adrien Malige.

M. Guilhem Fabre nous a fait parvenir son ouvrage sur *L'eau à Nîmes* élaboré en collaboration.

M. le président Liger salue Madame Drouot ainsi que divers membres de cette famille, présents à notre séance.

Le président fait l'hommage de notre confrère récemment disparu :

Mes chers confrères

Il y a trois semaines, jour pour jour, notre confrère le docteur Edouard Drouot nous quittait discrètement, à sa manière, qui était toute de tranquille modestie et de sereine certitude.

Je ne peux m'empêcher de penser que cette région de la moyenne Gardonnenque, qu'il aimait écrire avec un seul N, par respect pour les usages locaux, et où il trouvait l'essentiel de ses plaisirs virgiliens, avait formé son esprit et sa sensibilité. Ces abords du Gardon, entre Saint-Chaptes et Ners, entre Russan et Castelnau-Valence, ont une sorte de charme tranquille, d'équilibre un peu tendre qui ressemblent tout à fait au visage qu'Edouard Drouot montrait à ses proches et à ses confrères. Et il n'est pas jusqu'à sa voix, un peu voilée, toujours en demi teintes, qui n'ait eu la gentillesse de cette campagne.

Le docteur Drouot a été membre résidant de l'Académie de Nîmes pendant trente ans : élu en décembre 1964, reçu en 1965, au fauteuil de M. Georges Livet, lui-même géologue et ingénieur des Mines, Edouard Drouot, préhistorien. Et il est vrai que ses travaux essentiels ont apporté, précisément sur

cette moyenne Gardonenque, des connaissances quant aux coutumes et à la vie de nos très lointains ancêtres, irremplaçables. Irremplaçables car fondées sur le terrain et sur la matière. Je crois que la science d'Edouard Drouot, mais aussi sa gentillesse, la précision de son savoir, ses qualités humaines, faisaient qu'il avait véritablement sensibilisé toute une région, avec ses paysans, ses propriétaires et ses enfants, aux signes trouvés en terre. Et si vous relisez ses communications, vous trouvez presque toujours à la base, une intervention de tel ou tel habitant des garrigues ou de la vallée du Gardon, qui, alerté par quelques vestiges surgis des champs, ou quelque signe gravé, s'en allait chercher le préhistorien. Il y a dans cette connivence d'un savant avec un paysage et une population, je ne sais quoi de rousseauiste qui définit bien notre collègue.

L'une des dernières communications du docteur Drouot concernait les sarcophages rupestres de Garrigues, et il se trouve que depuis 1984 où il nous la communiqua, je la cite bien souvent : non que je sois en mesure de porter sur le fond lui-même un quelconque jugement, mais elle m'apparaît comme un exemple essentiel de nos travaux académiques : tout entière fondée sur le terrain, fruit de jours entiers de fouilles, de travaux manuels et de tranchée, elle est le type même de la découverte et de la réflexion scientifique originale. Grâce à elle, la connaissance avance ; ces hommes à la fois lointains et proches, nous savons mieux comment ils affrontaient et respectaient la mort. Et il en est ainsi pour toutes les communications d'Edouard Drouot : *Les statues menhirs du sud de la France, La carrière romaine de Barutel, Le priape d'Aureilhac, Ponts et bacs en Gardonenque...* Et pourtant, notre confrère ne s'en tenait pas à une spécialisation étroite. Cet infatigable batteur de chemins, de campagnes et de rivières savait prendre du recul, prolonger ses travaux par une réflexion parfois plus engagée dans la vie contemporaine. C'est ainsi, par exemple, qu'étudiant

un pont médiéval disparu, près de Saint-Chaptes, il se livre à des réflexions sur l'exploitation des gravières du Gardon et à des prévisions pessimistes quant à l'avenir des réserves d'eau souterraines, dont, hélas ! on voit vingt ans plus tard, se vérifier la justesse. Pour lui le terrain archéologique était toujours un terrain humain ; et les vestiges, fussent-ils trois fois millénaires, avaient toujours un rapport avec l'histoire plus proche et avec les paysans d'aujourd'hui. Je n'en veux pour preuve, précisément dans l'étude sur les ponts de la Gardonnenque, la recherche d'archive précise à laquelle il se livra pour retrouver un hameau disparu depuis.

Oui, le docteur Edouard Drouot, dont nous rappelons aujourd'hui la mémoire, est un peu le symbole de cette génération de chercheurs précis mais humanistes, savants, mais terriens, qui fit notre Académie pendant ce vingtième siècle. Et il reste vivant par l'exemple qu'il nous donne à tous.

Ne rien dire de trop, mais le dire avec la précision du savant, et le respect de l'Homme.

Communication

M. Jean-Marc Roger présente ensuite sa communication sur *Les premiers agriculteurs de la région nimoise : économie et société* (en hommage à M. Maurice Aliger). Cette communication est agrémentée de nombreuses photos qui sont analysées par notre orateur.

Voici le résumé de cette communication :

Les derniers chasseurs-collecteurs du Mésolithique (vers 8 000-7 000 av. J.-C) surent s'adapter aux conditions du milieu. La mobilité du groupe favorisa la reconstitution des ressources. Les fouilles récentes menées par F. Bazile indiquent une parfaite maîtrise des techniques de production, de conservation et de stockage. La limitation des besoins et peut-être de la croissance démographique ont conduit à un équilibre consommation-ressources qui permet d'évoquer une

société d'abondance et de rejeter l'hypothèse longtemps émise de communautés poursuivies par le spectre de la famine dont la survie passait nécessairement par l'adoption des nouvelles techniques de production (agriculture céréalière, élevage, outillage en pierre polie, céramique...) élaborée au Moyen-Orient au cours d'un long processus, entre 10000 et 8000 av. J.-C. Là-bas comme dans la région nimoise, c'est probablement une nouvelle conception du monde, une « révolution sociale », qui a favorisé de nouvelles relations avec les espèces, la définition puis l'adoption des nouvelles normes économiques et sociales.

Les premiers agriculteurs de la région nimoise appartiennent au groupe Cardial (2^e moitié du VI^e millénaire av. J.-C.). A partir du milieu du V^e millénaire av. J.-C., se développe le groupe chasséen (Néolithique moyen) qui marque l'épanouissement des communautés agricoles. Au milieu du IV^e millénaire, les groupes du Néolithique récent marquent la fin de l'unité chasséenne et annoncent le Néolithique final et le « temps des dolmens ».

Le mobilier et les outils des premiers agriculteurs de la région nimoise traduisent une adoption rapide des techniques nouvelles (céramique décorée à la coquille de cardium, haches polies en roche verte d'origine extérieure, outils en os réalisés sur des supports issus de la domestication, faucilles en silex, meules et molettes en grès ou en molasse...). Mais il n'y a pas abandon de la tradition mésolithique, notamment dans la confection des parures.

La deuxième « génération » (socio-culturelle) des agriculteurs du Languedoc est marquée par la multiplication des échanges, la confection et l'usage d'objets de grande qualité qui traduisent l'existence au sein de la communauté chasséenne de normes sociales bien intégrées.

La troisième « génération », celle du Néolithique récent, correspond, semble-t-il, à un ralentissement des échanges, à une identité culturelle très forte des groupes régionaux.

L'architecture domestique des premiers agriculteurs du Néolithique ancien languedocien n'est pas connue. Cependant nous avons fouillé au sein de l'agglomération du Puech de la Fontaine (Congénies, Gard) une cabane en matériaux périssables occupant une trentaine de mètres carrés. Un grand nombre de structures (fosses, foyers, silos...) à remplissage de meules, blocs et dalles de molasse, de calcaire à grains fins, parfois réutilisées comme dépotoirs, indiquent des activités nombreuses et variées.

L'usage de *la sépulture* individuelle, de règle chez les derniers chasseurs, va reculer progressivement tout au long du Néolithique. A la Baume Bourbon (Cabrières, Gard), dans une salle profonde, on assiste à une première concentration des dépôts au terme du Néolithique ancien.

Au cours du Néolithique moyen apparaissent dans le Gard rhodanien notamment (Dominargues à Saint-Pons-La-Calm), les sépultures multiples en fosse. Ailleurs ce sont des caissons sur les sites de plein air (Campestre-et-Luc) ou en grotte (Tharaux).

Au cours du Néolithique récent, le principe de la sépulture collective vraie va se développer comme l'attestent les travaux d'H. Duday à la grotte de la Boucle (Corconne, Gard). Les corps sont déposés, accompagnés de quelques parures et poinçons, peu de temps après le décès sur une plateforme construite à l'entrée d'un aven aménagé, puis après décomposition des parties molles, regroupés au fond de la cavité dont l'accès sera ensuite condamné à l'aide de grosses dalles.

Les premières figurines en céramiques de la région nîmoise remontent au Néolithique moyen (Puech de la Fontaine, Congénies, Gard). Elles sont toutes féminines (déeses de la fécondité ou divinités agraires). C'est plus tard, au cours du Néolithique final-Chalcolithique qu'apparurent avec les statues-menhirs en pierre, les représentations mâles qui se généraliseront à l'Age du Bronze (figurines en céramique de la grotte Nicolas, Sainte-Anastasie, Gard).

La population, grâce aux succès de l'économie agropastorale, va se développer durant le Néolithique ancien et surtout le Néolithique moyen, alors que s'intensifient les échanges.

Nous pensons que l'équilibre socio-économique des premiers agriculteurs de la région nimoise, particulièrement au Néolithique moyen, repose sur la combinaison de deux forces opposées, l'une centripète (l'échange), l'autre centrifuge (l'essaimage).

L'échange (obsidienne, silex blond du Ventoux, roches vertes des Alpes ou des Pyrénées, billes...), spontané ou forcé, constitue un lien entre les différentes cellules économiques et sociales, tout en comportant un risque de domination.

L'essaimage permet de résoudre les tensions économiques et sociales (politiques ?) résultant notamment de l'expansion démographique, mais il peut conduire à l'éclatement de la société. Ce schéma pourrait servir de base à l'élaboration d'un modèle destiné à expliquer la fin de l'unité chasséenne et l'éclosion des cultures à aire géographique réduite du Néolithique récent.

M. Roger est vivement félicité par le président. Au cours du débat, diverses questions sont posées à M. Roger, en particulier sur les moyens utilisés au cours de ses recherches, et comment peuvent être découverts les sites où se trouvent encore des restes utiles à notre connaissance.

La séance est levée à 18 heures.

**BICENTENAIRE DE LA MORT
DU FABULISTE FLORIAN
(1755-1794)**

SAUVE, 9-10 juillet 1994

Notre Compagnie était représentée par M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Monsieur le Sénateur-Maire,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,

M. le Président et les membres de l'Association « Florian 94 »,

C'est à vous que je m'adresse tout d'abord, car vous avez pris l'initiative de célébrer le bicentenaire de la mort du fabuliste Jean-Pierre Claris de Florian. Vous devez donc être les premiers à recevoir les très sincères félicitations de l'Académie de Nîmes, qui se plaît, par l'intermédiaire de son secrétaire perpétuel à rendre hommage à votre dynamisme, et à votre désir de réussir les diverses manifestations que vous avez programmées.

Monsieur le Maire de Sceaux,

Madame le Conservateur de la Bibliothèque de Sceaux,
Mesdames, Messieurs,

Vous voudrez bien excuser l'absence du président de notre Compagnie, M. Christian Liger, retenu par d'autres obligations ce jour. Rappelons si cela était nécessaire la multiplicité de ses fonctions : professeur au Lycée A. Dau-

det, à Nîmes, adjoint à la culture de cette ville (tâche particulièrement importante en cette année), écrivain, activité qui le contraint à de nombreux déplacements.

Il a tenu à être là, tout au moins par personne interposée, et je vais avoir le plaisir de vous donner connaissance de l'allocution qu'il a préparée :

Qu'est-ce que la renommée ? Et sommes-nous réunis dans ces lieux, entre ces collines de garrigues, parce qu'un jour un adolescent sensible nommé Jean-Pierre Claris y apprit les violences et les tendresses de la vie ? Ou bien parce que, devenu auteur à la mode, il vit la reine de France traduire en français la fameuse *Chanson d'Estelle* qu'il avait composé en langue d'oc ? Où est l'authenticité d'un homme, entre une renommée qui peut mourir et les rapports secrets au monde qu'il a tissés.

Jean-Pierre Claris de Florian a connu en trente-huit ans, tous les succès, tous les honneurs et tous les plaisirs intellectuels dont un auteur peut rêver. Il a été ce que l'on appelle un créateur « à la mode » presque plus connu d'abord pour son amabilité dans les salons parisiens que pour ses écrits. Celui qui voudrait observer Florian de très loin pourrait n'y voir d'abord qu'un auteur d'arlequinades : *Les deux billets*, *Jeanette et Collin*, *Le baiser*, *Bon ménage*, que vient achever le succès immense d'*Estelle et Nemorin*. Buffon lui écrit :

« Mille grâces vous soient rendues de m'avoir procuré de si doux moments. »

Rivarol, qui a la dent plus dure et le regard plus clair compose un quatrain à sa façon :

« Ecrivain actif, guerrier sage
Il combat peu, beaucoup écrit
Il a la Croix pour son esprit
Et le Fauteuil pour son courage. »

Il est vrai qu'en quelques mois, et pour sa bleuette, Florian est entré à l'Académie française ; que l'Académie de

Nîmes l'a accueilli quelques semaines plus tard ; que les Etats du Languedoc lui ont adressé leur compliment ; et que l'ancien jeune homme farceur qui s'était fait renvoyer de l'École royale d'Artillerie, se retrouve avec un brevet de colonel et la croix de Saint-Louis. Un signe cependant : *Estelle et Nemorin* est une œuvre cévenole et languedocienne. Comme si Florian, en retournant vers ses racines, retrouvait un ton plus profondément sensible ; mais aussi peut-être comme si Florian, pareil à Pagnol, Daudet ou Chamson, en apportant dans la capitale, certains accents et certains images du Sud, y devenait l'ambassadeur littéraire du pays où il avait forgé sa personnalité.

Cet homme de trente-deux ans qui n'a pas encore publié ses *Fables*, pourrait figurer dans un tableau de Greuze où sa douceur, sa gentillesse sinon sa miévrerie feraient merveille. Dans cette société de fin d'une ère historique, partagée entre les violences des *Liaisons dangereuses* et les aimables simulacres de Trianon, Florian a, sans aucun doute, choisi la tendresse et le sourire. Non pas par mode : par tempérament. Partisan des idées neuves : il est franc-maçon, il commande une troupe de six cents miliciens de la Garde nationale, il fréquente à Paris les Méridionaux révolutionnaires Boissy d'Anglas et Rabaud Saint-Etienne. Mais dès les premières violences de 1792, il se retire du jeu avec cette phrase désabusée :

« Je passe doucement ma vie au coin du feu en lisant Voltaire et fuyant des sociétés qui sont devenues des arènes affreuses où tout le monde hait la raison. »

Cet homme n'a que trente-six ans : d'autres, plus ambitieux, plus violents, plus partisans aussi, vont continuer jusqu'à leur mort ou celle de leurs adversaires. Le poète se retire et se tait. Mais il a lâché le mot : la Raison. Florian, profondément ancré au cœur du XVIII^e siècle par une sensibilité à fleur de peau, l'est aussi par cette notion neuve, mais déjà galvaudée de Raison. Galvaudée, car la Révolu-

tion l'a fait dériver en violences, bas instincts et vengeances. Galvaudée aussi car on s'en est servi — témoin la Terreur —, pour justifier des passions et des pulsions. La justesse du sens, la mesure et la logique humaniste sont l'essence même, et je dirais presque l'Instinct de Florian. Sa mort même a quelque chose de symbolique : arrêté en 94 par les Robespierriéristes, incarcéré dans une prison sordide, il n'est sauvé que par Thermidor. Mais cet emprisonnement a achevé d'altérer sa santé, et il meurt quelques semaines plus tard. Ne dirait-on pas que c'est la violence du temps elle-même, et en quelque sorte, l'ambiance socio-politique de ces années, qui éliminent ce sensible mais aussi ce rationnel, ce poète, mais aussi ce citoyen local ?

C'est un lieu commun de la critique littéraire que de comparer les *Fables* de Florian avec celles de La Fontaine. Et en particulier leur « morale ». Mais cette différence même est si significative : Là où l'incisif poète classique fait un constat cruel, l'homme du XVIII^e cherche une issue humaine. Là, où le gentil La Fontaine tue et dévore, Florian conseille, comme son grand parrain Voltaire, de cultiver son jardin. Et cet idéal de mesure et de rationalité, cette horreur de tout excès, car tout excès agresse l'humain, je ne peux m'empêcher d'en voir quelques causes profondes dans le pays qui nous entoure : dans ces pré-Cévennes ; dans les relations intellectuelles des parents et du poète lui-même ; dans les sensations d'enfance.

On n'a peut-être pas analysé dans ce sens l'épisode bien connu de l'inoculation variolique. Le père de Jean-Pierre, avec une certaine audace scientifique, avait fait inoculer son fils selon la méthode toute nouvelle dont notre confrère le docteur René Bosc nous a si bien décrit, il y a quelques années, les inventeurs et les protagonistes. On relève en général que la fièvre ainsi procurée fut l'occasion (parce qu'il l'a raconté lui-même) des premières amours de Florian. Mais on ne souligne pas assez que cette « vaccination »

révèle des relations de la famille De Florian avec tout un milieu rationaliste, médical et scientifique dont l'aspect militant ne se traduisait pas en politique, mais dans l'expérience médicale. On ne peut s'empêcher non plus de rêver sur cet enfant, chasseur enragé de petits oiseaux, parcourant les collines grises et tirant à poudre les étourneaux et les grives. Ici, dans un certain milieu éclairé et paysan, s'est forgé un esprit indépendant mais sensible, clair mais tendre.

Son fameux « Pour vivre heureux vivons cachés » n'appelle-t-il pas autour de lui ces collines paisibles, ces chênes et ces vignes ? Et lorsqu'il apprit le massacre, qu'aucune idéologie ne peut justifier, de son amie la princesse de Lamballe, n'eut-il pas le réflexe de se retourner vers son Languedoc ?

Au terme de ces quelques réflexions sur l'équilibre et la mesure de Florian, je ne peux m'empêcher de revenir à notre Académie : Florian en fut ; en furent aussi les médecins qui l'inoculèrent ; en fut un autre grand humaniste dont la raison a toujours guidé l'œuvre : Jean Paulhan ; et Jean Paulhan, comme Florian, a couru dans les mêmes collines, chassé les mêmes oiseaux, rêvé le reste de sa vie de la lumière et des paysages de ce pays de Sauve. Si bien que j'ai l'impression de retrouver une certaine école de l'Esprit : une école qui refuse la force, qui respecte l'homme et où la tendresse vient mesurer les convictions. Alors se présente la devise de notre Académie :

Ne quid nimis (Rien de trop)...

Rien de trop : ne pourrait-ce pas être aussi la clef de la vie, des convictions et des refus de Jean-Pierre Claris de Florian.

Pour cette mesure, pour cet humanisme, et parce qu'il fut des nôtres, l'Académie de Nîmes vient donc vous dire le plaisir qu'elle a à s'associer à ces cérémonies, et combien l'invitation qui a été la vôtre l'a touchée et concernée.

HOMMAGE A ANDRE CHAMSON

Chaque année, la Société félibréenne La Tour Magno organise une cérémonie sur la tombe de l'Académicien André Chamson, au col de la Luzette dans le massif de l'Aigoual.

Fidèle à cette tradition, le samedi 6 août, à 11 h 30, de nombreux amis se sont retrouvés devant la tombe, en compagnie de Frédérique Hébrard et Louis Velle, ainsi que leurs enfants.

De courtes allocutions ont été prononcées par M. André Dupuis, président de la Société félibréenne La Tour Magno, par M. Paul Pons, *rèire capoulié dou Felibrige*, par M. Charles Fehrenbach, membre de l'Académie des Sciences, et diverses lectures de textes de Frédéric Mistral et d'André Chamson ont été faites.

M. le docteur Charly-Sam Jallatte, ainsi que notre secrétaire perpétuel, M. le bâtonnier Jean Ménard, représentaient notre Compagnie lors de cette amicale et sympathique cérémonie qui s'est achevée par le chant de la *Coupo santo*.

Achevé d'imprimer en décembre 1994
sur les presses de l'imprimerie Bené,
12 c, rue Pradier - 30000 Nîmes

Dépôt légal 4^e trimestre 1994

Le gérant de la publication : Jean Ménard.

Nouvelle série

N° 121

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

3^e et 4^e trimestres 1994



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1995

SEANCE DU VENDREDI 7 OCTOBRE 1994

Cette séance est présidée par M. Christian Liger.

Sont présents : M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, Mme Hélène Deronne, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, M. le chanoine Fayolle, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Claude Escholier, M. Jacques Larmat, Mme Janine Reinaud.

Le procès-verbal de la précédente réunion, lu par le secrétaire perpétuel, est approuvé à l'unanimité.

Le secrétaire perpétuel fait un compte rendu des événements qui se sont déroulés depuis le mois de juin 1994 :

— Décès de Mme Aliger ; les obsèques se sont déroulées à Nages le 29 août 1994 ;

— Décès du général Cothias ; les obsèques se sont déroulées à Mialet le 6 juillet 1994 ;

— Décès de Mme Cudenet, belle-mère de notre confrère Maître Jean Goujon.

— C'est avec joie que nous avons appris les mariages des petits-fils de M. Bosc et de M. Clavel. Notre Compagnie adresse ses vives félicitations aux familles.

— Le secrétaire perpétuel présente à MM. Lauret et Frainaud les vœux de notre Compagnie, afin que l'état de santé de Mmes Lauret et Frainaud s'améliore.

Invitations

— Calendrier du 4^e trimestre de l'Académie de Dijon.

— Programme de la session d'hiver de l'École antique de Nîmes, avec en particulier le dimanche 9 octobre la conférence de Mme Marie-Suzanne Binetruy sur Joseph Dechelette.

— Programme du XXVI^e Congrès de la Fédération historique Languedoc-Méditerranée.

— Invitation à Marseille pour le bicentenaire des familles Clary, Antoine, Bonaparte.

— A Beaucaire, du 7 au 30 octobre, expositions « Les Carrières de Beaucaire », gravures de M. Jean-Marie Granier.

— Colloque international Valéry à Montpellier, les 2, 3 et 4 novembre 1994.

— La Société archéologique d'Ile-et-Vilaine nous convie à sa séance solennelle le 11 octobre à Rennes, et le Centre régional des lettres Languedoc-Roussillon au récital Zuchetto le 12 octobre prochain.

Correspondance

— Lettre de Maître Cabanes, remerciant notre Compagnie de son élection en qualité de correspondant.

— Lettre de la Direction des Affaires politiques de Paris informant notre Compagnie de la non-conformité de

notre projet de statuts avec les statuts type applicables depuis le 15 octobre 1991.

— Lettre du médecin-général Reboul nous transmettant une plaquette de présentation du dictionnaire de l'Académie française.

— M. le pasteur Roger Grossi fait paraître un ouvrage : *Samuel Vincent, témoin de l'Évangile*. M. Grossi informe notre Compagnie de son désir de remettre un exemplaire de cet ouvrage.

— Notre Compagnie est invitée à participer à la conférence donnée par la Société d'Histoire contemporaine sur l'Affaire Dreyfus, le 8 octobre à la Chambre d'Agriculture.

Activités

— De nombreux confrères étaient présents, le 8 juillet 1994, lors de la séance d'ouverture de la session d'été de l'École antique, présidée par M. Victor Lassalle.

— Notre Compagnie était présente à Sauve, les 9 et 10 juillet, ainsi que le 13 septembre, lors du bicentenaire de la mort de Florian.

— De même, notre Compagnie était représentée au colloque organisée par l'Académie de l'Ardèche sur « Boissy d'Anglas et la constitution de l'An III ».

— Nous avons participé à la traditionnelle cérémonie au Col de la Luzette, le 6 août, sur la tombe d'André Chamson, en présence de Mme Frédérique Hébrard et de sa famille.

— Lors des diverses manifestations organisées à l'occasion du 50^e anniversaire de la Libération de Nîmes, notre Compagnie a été présente.

— Journées du Patrimoine. Sur le plan national a été organisée une journée du Patrimoine. En ce qui concerne notre Compagnie, en accord avec l'Office du Tourisme, no-

tre hôtel, tout au moins la cour, a reçu la visite de 5 à 600 personnes le samedi 17 septembre. L'Office du Tourisme nous propose la signature d'une convention permettant l'entrée dans notre cour. Le bureau a désigné M. Maubon pour étude de cete question.

Inauguration de rues

C'est le 24 septembre que, suite à l'initiative de la Ville de Nîmes, plusieurs rues ont été inaugurées. Nous citerons les rues docteur Jean Paradis, Don Sauveur Paganelli (qui furent membre et président de l'Académie) et la rue Jean Jallatte.

Hommages

M. Boutin, président de l'Association Aventur-Nîmes, nous a adressé une étude sur *La machine à eau de Mus*.

Notre confrère M. Pierre Fabre nous a transmis un exemplaire de son mémoire présenté en mai 1994 à l'Université Paul Valéry à Montpellier, sur le Gard rhodanien : *Deux exploitations agricoles à la jonction entre deux mondes*.

La Commission de la Bibliothèque a tenu plusieurs séances de travail. Un projet de règlement a été élaboré ; il sera soumis prochainement à notre Compagnie par M. Jallatte.

Réunion de la Conférence nationale des Académies. Cette année la réunion se tient à Rouen les 13, 14 et 15 octobre. Notre Compagnie sera représentée par M. Georges Sapède et par Mme Christiane Lassalle.

Le président Liger soumet ensuite au vote la déclaration de vacance des fauteuils de M. le docteur Edouard

Drouot et de M. le bâtonnier Marcel Fontaine. Il en est ainsi décidé.

Communication

Le président Liger donne la parole à M. Yvon Pradel qui va présenter sa communication intitulée : *Genèse d'une mise en scène : Le Tartuffe*.

En voici le résumé (« résumé qui ressemble au texte original comme une figue sèche ressemble à une figue mûre ») :

C'est un sujet qui soulève plus que jamais querelles et passions : la mise en scène d'un spectacle.

Jusqu'au XX^e siècle, le théâtre était conduit par les comédiens. à partir du Cartel (Jouvet, Dullin, Baty, Copeau), le metteur en scène devient le maître d'œuvre, au point qu'on finit par dire : *Le Tartuffe, de Planchon*. Mon expérience du théâtre, et la critique dramatique que j'assume dans *Midi Libre* depuis plus de vingt ans, me permettent d'analyser, à la lumière du *Tartuffe* de la Cie des Arènes, la genèse d'une mise en scène.

« *Qui dit genèse, dit création. Comme Dieu, le demiurge de la scène porte un projet, mais à partir d'un monde qui existe déjà et lui impose des contraintes -- avant de lui donner le souffle de la vie.* »

Le Projet des metteurs en scène d'aujourd'hui, c'est de moderniser les chefs-d'œuvre. Parfois l'audace est réussie (Brigitte Jacque, Stanislas Nordey) ; parfois elle est criminelle et scandaleuse (Daniel Bénouin, Alain Mergnat). Pour *Le Tartuffe*, le projet était double : d'abord, tirer de l'œuvre toutes ses richesses humaines et historiques, en particulier le contraste entre une famille heureuse et mondaine, et un *Tartuffe* « janséniste », qui préfigure l'intégrisme musulman — ensuite, rendre l'œuvre à la comédie, et faire rire aux bons endroits, comme Molière l'a voulu.

Mais avant de faire vivre la pièce, il faut subir *quelques contraintes* : d'abord, celle de l'espace. Dans le Temple de Diane, la simplicité et la clarté du décor s'imposent. Puis, celle des acteurs : la pièce s'est montée autour du rôle-titre, encore fallait-il trouver et former tous les autres. Comment les habiller ? Sur le contraste de « la bande à Tartuffe », en noir, avec une fraise janséniste, et « la famille mondaine », à l'avant-pointe de la mode, annonçant déjà le XVIII^e siècle. Autres contraintes : la musique, originale, sur trois thèmes : l'époque de Louis XIV, les salons du XVII^e siècle, l'inquiétant Tartuffe. La lumière, vouée aux pleins feux, pour une comédie, sauf aux scènes intimistes ou dramatiques — l'alexandrin, plus difficile à jouer que la prose — et les répétitions, pendant un an, qui supposent beaucoup de fidélité et de travail.

La troisième étape, c'est de donner à ce projet, à ces contraintes, le souffle de la vie.

D'abord, en dessinant le mouvement des acteurs, d'après le texte, sur un cahier, avec des ronds et des flèches, qui organisent à l'avance tous les déplacements sur le plateau. C'est la « mise en place ».

Ensuite, en indiquant aux acteurs les intonations, les gestes, les regards, la psychologie des personnages, le « tempo » de la scène, jusqu'à ce que chacun trouve lui-même sa vérité. C'est « la direction d'acteurs ». Quelques exemples : Dorine-Mariane — Tartuffe-Elmire — permettant de comprendre cette double démarche, qui finit par donner la vie.

« *Si l'acteur est devenu un autre homme, le metteur en scène est devenu un petit dieu.* » Un tel pouvoir lui impose de ne pas tromper son public, et de se mettre au service des chefs-d'œuvre, qui nous aident à vivre.

Cette communication est suivie avec un vif intérêt, et le président Liger félicite notre confrère.

Successivement vont intervenir MM. Vielzeuf, Lauret, Galy, Clavel, Château, Simon...

C'est avec son humour habituel que M. Yvon Pradel répond à chacun de ses confrères.

La séance est levée à 18 heures.

SEANCE DU VENDREDI 21 OCTOBRE 1994

Cette séance est présidée par M. Christian Liger.

Sont présents : M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, M. le président René Panet, M. Yvon Pradel, Mme Janine Reinaud.

Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

Le secrétaire perpétuel donne connaissance de diverses lettres reçues :

— Le Centre régional des Lettres de Montpellier, nous faisant part de l'attribution d'aide pour la traduction d'œuvres littéraires catalanes ;

— De M. l'Adjoint à la Culture de Nîmes nous remerciant pour notre contribution à la réussite des journées du Patrimoine ;

— De la Commission archéologique de Narbonne relative à la tenue du 66^e Congrès de la Fédération historique du Languedoc ;

— Du Club cévenol nous informant de la conférence de M. Monteils, correspondant de notre Compagnie, le 22 octobre, sur *La peste en Cévennes* ;

— De M. Jacques Hours, correspondant, qui va faire paraître un ouvrage sur « l'Hôtel Bézard », de Nîmes ;

— De M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts nous invitant à assister à la communication de notre confrère M. Daniel-J. Valade sur *L'imaginaire et la Tauromachie*, le 26 octobre 1994 à l'Institut de France.

Le président donne la parole à Mme Lassalle et à M. Sapède qui vont présenter un rapide compte rendu des travaux de la Conférence nationale des Académies de Province tenue récemment à Rouen.

Vu l'importance des questions traitées ces problèmes seront examinés à nouveau.

Informations

Le secrétaire perpétuel fait connaître qu'une séance administrative se tiendra le 25 novembre.

Il informe enfin que la permanence organisée par les membres de la Commission de la bibliothèque commencera à fonctionner à partir du vendredi 28 octobre de 14 h 30 à 16 h 30 et tous les vendredis.

M. le président Liger indique qu'il a reçu une lettre de notre confrère M. Claude Escholier. Ce dernier fait connaître que son état de santé ne lui permet plus de suivre régulièrement nos réunions. C'est à l'unanimité que notre Compagnie, regrettant très vivement le départ de notre confrère, décide de lui conférer le titre de membre honoraire.

Communication

Le président donne la parole à M. Charly-Sam Jallatte. Ce dernier, avec son brio habituel, va traiter le sujet suivant : *Jean Astruc, un singulier savant sauvain*.

En voici le résumé :

La notoriété du médecin Jean Astruc, né à Sauve en 1684, fut immense au XVIII^e siècle qui le vit tour à tour professeur à la faculté de médecine de Toulouse, puis à celle de Montpellier et enfin au Collège Royal et à la faculté de médecine de Paris.

Médecin du roi de Pologne en 1729 puis de Louis XV de 1730 jusqu'à sa mort en 1766, Jean Astruc se fit connaître par la publication de très nombreux ouvrages médicaux qui révèlent tous une érudition profonde et une connaissance extraordinaire des travaux de ses prédécesseurs.

Sa puissance de travail était sans limite, son ambition à l'image de son activité laborieuse.

On a souvent reproché à Astruc, depuis sa mort, d'avoir témoigné d'une science médicale purement livresque. Il sut pourtant faire œuvre de novateur en quelques domaines. Il prit part, notamment, à l'élaboration de la théorie des réflexes musculaires, à celle de la digestion chimique des aliments et fut un des premiers à affirmer le caractère contagieux de la peste.

Sa brillante et lucrative réussite en clientèle privée fut due pour une grande part au soutien de son amie et amante Madame de Tencin, la scandaleuse sœur du cardinal archevêque de Lyon. Il côtoya dans le salon de la belle marquise les plus grands esprits du XVIII^e siècle.

Mais le meilleur de ses titres devant la postérité est sans nul doute son œuvre philosophique et philologique et notamment son exégèse biblique qui lui permet d'être reconnu en-

core de nos jours comme un novateur par les meilleurs traducteurs de la Bible dont le chanoine Osty et André Chouraqui.

Astruc fut donc une personnalité complexe, riche et paradoxale.

Médecin, fils de pasteur réformé d'origine juive, lié aux Jésuites, considéré ocmme un bigot par les encyclopédistes, salué par Renan comme un pionnier du libéralisme intellectuel, il mérite d'être encore maintenant reconnu comme un grand humaniste dans la lignée des Maimonide, Erasme ou Leibniz.

Après avoir reçu les félicitations du président, interviennent tour à tour dans le débat M. le pasteur Château qui a bien connu la région de Sauve, ainsi que MM. Lauret, Frainaud et Larmat.

La séance est levée à 18 h 15.

SEANCE DU VENDREDI 4 NOVEMBRE 1994

Cette séance est présidée par M. Christian Liger.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, M. Robert Debant, Mme Hélène Deronne, M. Pierre Fabre, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Le président donne la parole au secrétaire perpétuel.

Correspondance

— Lettre de M. le Maire de Garons nous invitant le 10 novembre au XIX^e Festival régional du Santon. M. Debant représentera notre Compagnie.

— Invitation au Colloque Valéry organisé les 2, 3 et 4 novembre à Montpellier par le Centre d'études valéryennes.

— Invitation de la Chambre de Commerce de Nîmes à la conférence sur l'amélioration de l'environnement fiscal.

— Invitation de la mairie de Générac, le 19 novembre, aux rencontres culturelles, et le 23 novembre à la rentrée solennelle de l'Académie de Metz.

— Conférence du père J.-P. Périer sur « le Père d'Alzon », le 19 novembre au lycée d'Alzon.

Hommages

— M. Jacques Hours, correspondant, nous transmet un exemplaire de *La Voix Domitienne*, revue littéraire P.T.T.

— M. le pasteur René Grossi remet à notre Compagnie un exemplaire de son ouvrage : *Samuel Vincent, témoin de l'Évangile*.

Informations

Le secrétaire perpétuel donne des nouvelles de l'état de santé de M. le professeur Brunel, membre honoraire de notre Compagnie.

M. le président Liger était présent à Paris lors de la communication présentée par notre confrère Daniel Valade à l'Institut. Le président indique que M. le président Granier a fait l'éloge de notre Compagnie en se félicitant des rapports entretenus entre l'Institut et notre Académie. M. Liger adresse à M. Valade toutes ses félicitations pour cette intervention.

Réception de M. le pasteur Roger Grossi

Le président demande à MM. Bonifas et Lauret, parrains de M. le pasteur Grossi, de vouloir bien introduire notre nouveau confrère.

M. le président Liger accueille M. le pasteur Grossi :

Monsieur,

Il y a quelques semaines, alors que nous évoquions ensemble la perspective de notre présente séance, vous m'avez dit : au fond je n'ai aucun titre à être de l'Académie : je ne suis pas un savant, je ne suis pas écrivain ni ouvertement historien, et je ne crée ni en musique ni en art plastique. Pour un peu, Monsieur, vous vous seriez excusé d'être présent parmi nous faute d'œuvre à présenter. Si bien qu'il m'est venu l'envie de démontrer ici, que loin des vanités de quelque plaquette ou de quelque création à la mode, catégorie d'œuvres majeures : c'est celle où l'on bâtit sa vie avec, et pour, les autres. Il n'est pas si facile de fabriquer son devenir : les pièges de l'habitude, de la mauvaise foi ou de la satisfaction de soi-même, ont vite fait de cliver notre quête du Graal, et, dans le Huis Clos de cette planète, on a rapidement de quoi tromper sa conscience. Peut-être que votre existence, et l'action qui vous amène parmi nous sont exemplaires de ce long effort nécessaire pour s'arracher à ces faux-semblants et pour porter dans le monde des convictions et une certaine idée de l'homme.

Vous êtes né Corse — le 2 juin 1914 à Bastia —, Corse et catholique ; et vous voici Nimois et protestant. Ces jalons ne sont certes pas pour marquer un quelconque progrès, mais ils sont déjà les signes d'un parcours qui ne doit rien au déterminisme ordinaire, et tout au choix libre de la pensée et de la vie. Vous m'avez dit votre admiration de la pensée existentielle de Jean-Paul Sartre, ce grand penseur de la vie librement choisie, et lucidement construit : et je note une autre similitude : comme l'auteur de *L'être et le Néant*, vous avez été orphelin très jeune : votre père a disparu en 1916, victime de son courage de soldat, qui lui valut la Croix de Guerre. Cela veut dire encore, que face à la grande absence exemplaire du Surmoi, que constitue un père, la vie

vous a sommé de choisir, et de vous construire vous-même.

Vous l'avez fait à Marseille, où vous avez effectué vos études primaires et secondaires. Marseille, par excellence la ville, et la ville méditerranéenne. C'est-à-dire le grouillement de la vie, les grandes espérances que trois mille ans de navigateurs suscitent, la réalité aussi du peuple simple des grandes cités, de ses colères, et de sa misère spirituelle et matérielle. Marseille d'André Suarès et de l'O.M., de Pagnol et de Daumier. Comment ne pas penser que l'adolescent que vous fûtes dans cette ville, n'a pas senti les grands courants humains qui viennent se croiser et se mêler dans une telle cité ? Et qu'il y a pris le goût des villes.

Ne m'avez-vous pas dit que vous ne vous imaginiez guère pasteur de campagne ? D'ailleurs, vos missions pastorales sont autant de signes : Lens, en zone sinistrée à la sortie de la guerre ; Roanne ; et Nîmes dans un quartier populaire où le militantisme réformé des humbles fait partie de l'histoire : vous êtes allé vers le peuple des villes ; celui qui souffre, qui combat et qui bien souvent fait les tournants de l'Histoire.

Mais nous n'en sommes pas là. Car à cette vie, il fallait d'abord un choix décisif : ce fut celui de la Réforme. L'histoire de notre région et de notre ville font que très souvent, un pasteur apparaît, si j'ose dire, comme le produit d'une longue lignée, d'une tradition et de familles dont la mémoire collective est ancrée dans quatre cents ans de lutte et de foi. La vocation, en somme va de soi. Chez vous, la Réforme est un choix contemporain et personnel : vous en parlez peu de ce choix ; mais on devine que vos études de philosophie, ce penchant pour la réflexion et la recherche des secrets de notre position entre l'ange et la bête, entre le mystère de la naissance et celui de la mort, ne sont pas étrangers à la remise en cause de votre formation. La réflexion philosophique a dû vous amener à la réflexion théologique et sans

doute sociale, puis à des choix décisifs. Giono écrit dans l'un de ses romans qu'il y a des hommes de GRAND CARACTÈRE, et qu'ils sont rares : et bien, Monsieur, vous en êtes un. Je parlais tout à l'heure d'engagement : une fois la Réforme révélée, il vous fallait la servir au plus juste : comme si, et nous aurons d'autres occasions de la constater, vous étiez animé de l'envie irrésistible d'aller au plus loin de vos possibles aussitôt que vous aviez constaté ce que vous pensiez être une vérité. Je ne me permettrais pas de sonder les reins et le cœur de celui qui accomplit en lui une telle métamorphose. Mais elle constitue sans aucun doute le premier et le plus décisif des signes de la conquête de votre devenir.

Ce sont d'ailleurs vos études en philosophie et théologie qui vous amènent en Languedoc. A Montpellier entre 1937 et 1939. La « drôle de Guerre » vous mobilise et vous démobilise. Mais à peine vous libère-t-elle que vous vous précipitez dans l'action militante : Ah, Monsieur, quel enragé vous faites : vous avez entre vingt-six et trente ans : vous voici secrétaire général des Jeunesses protestantes de Montpellier en 1940-41 ; aumônier de l'école des Roches repliée dans les Basses-Pyrénées d'octobre 1941 à juillet 44.

Si j'y ajoute à partir d'octobre 44 votre premier poste de pasteur de paroisse dans la zone sinistrée de Lens — et l'on imagine, dans cette ville ouvrière de la houille, de la métallurgie et du textile, quel avait dû être la douleur, les combats et la misère physique et morale —, si j'y ajoute donc ce premier poste, on mesure une sorte d'acharnement à marcher toujours en éclaireur de votre foi. On mesure aussi combien cette foi est incarnée, combien elle éprouve le besoin de se matérialiser dans une action sociale, caritative, et dans une recherche de la proximité.

Il est des discours religieux qui ne savent plus manier qu'une dialectique vide et des métaphores usées. Vous, vous prêchez, si j'ose dire, par l'exemple et par la vie. Bien que vous soyiez, nous l'avons dit, un admirateur de Sartre, je

n'oserai dire qu'avec vous l'existence précède l'essence ; mais bien, cependant, que l'essence ne se retrouve et ne s'approche qu'à travers l'existant. Pascal, au reste, ne dit pas autre chose.

Lorsque vous étiez étudiant, vous avez soutenu devant la faculté de Théologie de Montpellier une thèse de dogmatique intitulée *Notion d'analogie chez Bonaventure*. Bien que votre réflexion participe de l'érudition la plus avancée, je ne peux m'empêcher de rappeler ici cette anecdote concernant le Grand moine de l'ordre de Saint-François d'Assise : lorsqu'on lui apporta dans le couvent de Mugello en Toscane, le chapeau de cardinal que venait de lui donner le pape Grégoire X, on trouva Bonaventure occupé à laver la vaisselle. Eh bien, vous savez, Monsieur, que l'évangélisation commence souvent par la vaisselle, plutôt que par les discours.

Cette empreinte du social, je la retrouve partout dans votre œuvre au sein du protestantisme : lorsque vous êtes vice-président, c'est au sein de la Fédération protestante des œuvres. Vous y êtes secrétaire du département Entraide et Service de la Fédération protestante. A Nîmes, vous êtes président de la Société des Amis des Pauvres. Membre du Conseil national de la Fédération protestante de France, vous présidez la Commission nationale de la Diaconie de l'Eglise Réformée de France. Et j'en viens, à travers la diaconie à ce qui fut sans doute votre grand œuvre : cette année diaconale dont vous fûtes à l'origine et que vous avez servie de 1965 à 1984.

En 1964, naquit, au sein de la Fédération protestante de France, dans Service et Entraide, une idée. Nous avons beaucoup parlé des faits, je voudrais vous parler des idées. Car on sait bien que ce sont elles qui dynamisent le monde et le retournent parfois cul par-dessus tête. De quoi s'agissait-il ? De proposer à des jeunes un service bénévole dans des œuvres, où, sous la direction d'adultes, croyance et pratique

caritatives étaient alliées. Des volontaires français partent à l'étranger ; des volontaires étrangers partent en France. L'année diaconale est une catéchèse du Service d'autrui. Et si vous y attachez tant d'importance dans le déroulement de votre existence, c'est que là peut-être se cristallise le mieux ce que vous avez voulu être.

Si vous le voulez bien, je vais vous laisser la parole pour dire vos espérances mais aussi vos paradoxes : parlant de l'année diaconale près de quinze ans après sa création vous écrivez : « Il y eut une crise : celle du sens, la crise qu'eurent à affronter les entreprises similaires en Allemagne fédérale et aux Pays-Bas : fallait-il renoncer au caractère chrétien de l'entreprise, et d'« Année diaconale », devenir « année sociale » ? La volonté de maintenir notre spécificité évangélique, une recherche éclairée par l'écoute de l'Évangile, l'emporta... »

Qu'êtes-vous en train de nous exposer ici, Monsieur, sinon ce qui est peut-être le paradoxe de votre vie : une volonté caritative, et même la volonté de former des jeunes à l'Aide de l'autre ; certes, mais sous quel sceau, sous quelle morale et sous quelle foi ? Aller vers l'autre, oui, mais guidé par qui ? ou par quelle idée de l'homme ?

Vous avez choisi décidément l'Évangile, mais une fois encore après avoir pesé et examiné. Après être passé par toutes les questions que posaient précisément les années 50, d'une morale de l'ambiguïté. Peut-on être bon, sans Dieu ? Non décidément, ce n'est pas par hasard que vous avez écrit sur saint Bonaventure ; et que le Petit Frère d'Assise rôde là derrière. Social, Morale et Évangile, ce sont les termes sans cesse présents, d'un choix sans cesse renouvelé qui dessine peu à peu le contour d'une vie.

On comprend mieux dès lors sur quelles frontières vous rôdez : et mieux aussi que l'on vous retrouve dans des organismes où apparemment l'évangélisation n'est pas à l'ordre du jour : Office des personnes âgées, Office des retraités du

Gard, responsable formation des retraités du Conseil général du Gard... Vous allez vers ceux qu'ils faut aider à passer les caps successifs de la vie. Il n'est pas jusqu'à ce mal terrible qu'est la maladie d'Alzheimer dont vous ne vous préoccupez d'organiser les soins et la prise en charge. Maladie de l'esprit et de la pensée : et il me paraît symbolique que vous tentiez de secourir ceux-là, de la même manière que vous tentez sur tous les plans de pallier les inconvénients de la vieillesse. Car je distingue là un autre combat : celui de la clarté de l'esprit contre l'obscurité intellectuelle.

Et comme en symétrique de cette action, il y a cette expérience de la Maison de la Main, que vous avez initiée : des jeunes sortant à 16 ans de l'école, sans formation ni avenir, ou des chômeurs qui s'installent doucement dans la résignation. De l'autre, des retraités encore passionnés par leurs métiers manuels et qui voudraient le transmettre. Vous les rapprochez, et vous faites d'une pierre deux actions : les plus âgés y retrouvent une raison de vivre en initiant à leur savoir des jeunes gens. Les abandonnés de la société y trouvent une nouvelle raison de s'insérer et d'entrer dans le vaste cycle des activités humaines. Retrouvailles entre deux générations ; retrouvailles d'hommes avec leur société.

Et Nîmes, dira-t-on : eh ! bien Nîmes, ce fut celle, qui en juillet 1941 devint votre compagne par un mariage dans notre ville ; il vous lia aussi, je crois, définitivement à la Cité des Antonins. La sérénité et la réussite des enfants est aussi le signe de la valeur d'une éducation : celle de votre fils et de vos trois filles ; de la maïeutique que vous avez su exercer sur eux : votre fils aîné est ingénieur, l'une de vos filles est médecin, et les deux autres — et nous sommes au moins deux ici à trouver cela fort sympathique — sont professeurs de Lettres. Diable, Monsieur, cette carence dans la création, que vous croyez porter aujourd'hui, l'auriez-vous compensée par filiation ?

Mais d'ailleurs, votre mariage ne vous unit-il pas définitivement à la littérature ? J'en suis le témoin, car il y a longtemps que je vous ai rencontré et en des circonstances bien étranges : Alors que je travaillais, il y a une dizaine d'années, dans les archives de Jean Paulhan, je parcourais des correspondances de Proust, Valéry, Claudel ou Gide — car vous vous doutez bien que le directeur de la Nouvelle Revue Française était en liaison permanente avec l'essentiel de l'Europe intellectuelle —, lorsque, au détour d'un album, je tombai sur la photo d'un jeune couple prise dans les années 40. C'était vous, Monsieur, et Madame Grossi. Que faisiez-vous là ? Eh bien, c'était Nîmes, Nîmes et les Cévennes, et cette saga de certaines familles réformées à travers le temps et la ville : la famille de Jean Paulhan s'était, en effet, par sa mère, liée à des Théront et à des Delors d'où votre propre épouse est issue. Ainsi vous avez du cousinage avec celui que l'on a appelé l'Eminence grise des Lettres, ou le Pape de la NRF — étranges surnoms d'ailleurs pour celui qui est issu d'une longue lignée de réformés, et drôle de cousinage pour vous. Mais enfin notre grand confrère, celui grâce auquel sont apparus en littérature Camus et Montherlant, Ponge et Audiberti, Sartre et Aragon, Jean Paulhan donc, vous fait aujourd'hui une sorte de signe convivial.

Et pourtant... et pourtant disons-le, Monsieur, vous êtes victime de votre curriculum vitae : j'ai compté : vous avez été neuf fois président, vice-président ou secrétaire d'un organisme religieux ou civil. Vous êtes membre de cinq autres associations. Dans notre société où les présidents pullulent au point que certains ont songé à créer une association des présidents, sans doute à y élire un président, ces titres sont dangereux. A un détail près : c'est que vous, à l'intérieur de chacun de ces organismes, culturel, médical ou religieux, vous y avez entrepris et créé.

Le Centre de volontariat du Gard Alzheimer, c'est vous, le Centre de Gard Accueil, c'est vous, l'Année Diaconale

vous en avez été l'un des initiateurs ; le Colloque Charles Gide et l'École de Nîmes, où l'Académie de Nîmes a été votre partenaire aux côtés de la Société d'Histoire du Protestantisme, dont vous êtes président, c'est encore vous. N'y a-t-il pas d'ailleurs dans ce dernier sujet, une logique extrême de votre vie : n'y retrouve-t-on pas les préoccupations essentielles de votre action : ce mouvement associatif en direction du monde du travail qui s'ouvrit à la fin du XIX^e siècle, n'est-ce pas l'objet même de votre vie ?

Vous craigniez de n'être pas assez culturel pour notre société savante : mais toute votre existence prouve que culture et vie profonde sont indissociables. Que la culture n'est pas un exercice de l'esprit destiné à quelque élite universitaire ou bourgeoise qui se grise de quelques vers de Virgile, mais une action de l'homme sur l'homme ; une révélation de ses richesses intérieures : qu'avez-vous fait sinon de chercher à travers toutes vos entreprises à préserver ces valeurs ? Même dans les pires dangers de l'histoire ou de la maladie ? Et puis, il y a, précisément, votre ouverture à l'Homme. Je veux dire à tous les aspects de l'Homme. Je voudrais tout simplement terminer en vous citant, Monsieur : permettez-moi de lire votre dernier éditorial dans le bulletin trimestriel de l'Office des Personnes âgées : on y trouvera tout ce que nous venons d'évoquer, y compris vos admirations littéraires et vos prises de positions dans le monde contemporain, je cite :

« Aujourd'hui, partout dans le monde, se développe une campagne *Mains propres*, avec des procès, des mises en examen, qui touchent tous les milieux. Il faut poursuivre tous les méchants, tous les injustes, tous les impurs. Les Bons demandent la condamnation des méchants. Et si les choses n'étaient pas si simples ? Jean-Paul Sartre, en écrivant *Les Mains sales*, en 1948, demande : « Comment agir sans se salir les mains ? » Avec Baudelaire, l'ouvrage *Les Fleurs du*

mal s'ouvre sur l'apostrophe célèbre : « Hypocrite lecteur, mon semblable, mon frère », et un autre poète déclare : « Tu es comme le scorpion, mon frère !... »

« Hommes, nous sommes les animaux les plus sales de la planète, comme des insensés, partout nous polluons, au physique et au moral : il serait temps d'y réfléchir.

« Mais, sans regarder loin de nous, connaissez-vous un homme, une femme qui puissent regarder leur vie publique ou privée sans y trouver du « sale », de l'injuste, du coupable ? Il est vrai que la démocratie ne peut vivre que par la vertu de ses citoyens. C'est pourquoi l'homme ne peut vivre que dans le pardon, que dans la reconnaissance de ses « mains sales ». Il faut bien sûr veiller à ce que la loi, aussi simple et brève que possible soit respectée, mais en même temps, il faut reconnaître qu'inévitablement, toute action comporte imperfections et injustices.

« Comment vivre sans pardon lorsqu'on est un être humain, surtout si l'on travaille à tenter de rendre notre société moins inhumaine, moins injuste. »

Voilà, mes chers confrères, quel est l'homme que nous recevons aujourd'hui. Quand bien même n'aurait-il écrit que ces lignes, elles résument tant une vie dédiée à une certaine idée de l'humain, avec ses faiblesses et ses violences, ses passions et ses enthousiasmes. Aussi me semble-t-il que nous accueillons dans notre Académie un ferment susceptible de nous rappeler au meilleur de nous-mêmes.

A son tour, M. le pasteur Roger Grossi prend la parole et va tout d'abord rendre hommage à son prédécesseur M. Maurice Aliger :

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames, Messieurs les Membres de l'Académie,

et vous toutes et tous, chers Amis, qui avez choisi d'être là avec nous, en ce jour de fête, à vous tous merci.

Déjà, en 1983, l'Académie m'avait fait l'amitié et l'honneur de m'appeler à devenir un de ses membres correspondants.

Depuis, au cours des années, vous m'avez accueilli favorablement pour cinq « communications » que j'ai eu le plaisir de vous présenter.

Vous m'avez même demandé, lors de la séance publique annuelle du 3 février 1991, de reprendre ma communication sur *la pensée politique et religieuse de Jean-Paul Rabaut Saint-Etienne*.

En novembre 1993, vous avez accepté, en réponse à ma demande, de vous joindre aux organisateurs du Colloque « Charles Gide et l'École de Nîmes » et de soutenir l'édition des actes de ce Colloque.

Comblé par tant d'attentions, je ne pensais plus que vous m'appelleriez en outre à siéger en votre docte et célèbre Compagnie. Aussi, ai-je été surpris et très honoré lorsque Maître Jean Ménard, votre secrétaire perpétuel, m'a annoncé votre décision de me nommer membre résidant, au siège laissé vacant par le décès de M. Maurice Aliger, en 1993.

Votre appel, et la confiance qu'elle manifeste à mon égard, vous situent dans la longue lignée de toutes celles et de tous ceux qui, depuis mon enfance, m'ont aidé à prendre confiance en moi, en m'accordant des responsabilités.

Très simplement, mais du fond du cœur, je vous remercie toutes et tous, pour la joie que vous donnez à notre famille, à mon épouse et à nos enfants.

La vie et la carrière de M. Maurice Aliger, auquel j'ai l'honneur de succéder, sont une illustration du précieux service qu'exerce l'Académie en dehors des missions qui lui ont été confiées lors de sa fondation.

A l'origine,

— elle se veut un foyer d'humanisme où toutes les convictions se côtoient et cohabitent sans heurt ;

— fidèle à ses traditions, elle travaille à l'enrichissement du patrimoine régional et national, soucieuse avant tout de la défense et de l'avenir de notre merveilleuse langue ;

— et voici que je découvre en outre, dans l'Académie, un centre pédagogique, un observatoire, un lieu de découverte de femmes et d'hommes dont les travaux et les recherches honorent notre cité et notre région, un foyer d'émulation, d'amitié et de soutien pour encourager tous ceux qui portent au cœur quelque noble passion.

Aussi trouve-t-on parmi vous, non seulement des personnalités que leur milieu, leurs études, leurs titres ont conduites aux plus éminentes fonctions, mais aussi des personnes plus modestes que vous avez su découvrir à cause de la soif de savoir, de comprendre, de créer, qu'elles portaient secrètement en elles.

Avant de vous présenter celui que, sans doute, vous connaissez tous mieux que moi, il me faut remercier notre président pour la « flatteuse » image de moi qu'il a brossée devant vous.

Vous le savez, Christian Liger est un artiste ! Il rend intelligents les gens auxquels il s'adresse. Lorsque je l'écoute, je pense à Edmond Rostand et à son « Hymne au Soleil » dans *Chanteclerc*, souvenez-vous :

Je t'adore, ô soleil, tu prends un arbre obscur et tu l'apothéoses.

On peut bien pardonner ce néologisme à Rostand.

O soleil, toi sans qui les choses ne seraient que ce qu'elles sont.

Dans l'hommage qu'il a fait de moi, c'est toute la magie du verbe de notre président qui s'est manifestée, à la manière

du soleil, c'est la douceur et la bienveillance de son regard... mais vous le savez, la réalité est plus modeste.

Ce que je vais vous dire maintenant concerne mon approche et ma découverte de Maurice Aliger.

— Je les dois d'abord aux quelques séances de l'Académie où j'ai eu le plaisir de le rencontrer, de l'observer, de l'écouter et d'échanger quelques trop rares propos, car c'était un timide.

— Je les dois aux confidences de sa fille, Mireille Rigal, qui a ajouté à ses souvenirs un choix précieux de seize poèmes de son père, poèmes non publiés et qui couvrent trente-cinq années de création poétique de Maurice Aliger.

— Je les dois également à l'amitié de M. Jean-Marc Roger, son disciple et, si j'ose dire, son fils spirituel, qui m'a raconté son long cheminement avec son « Maître ».

— Je les dois aussi à Mme Christiane Lassalle-Guichard qui m'a confié le dossier de toutes les communications de Maurice Aliger à l'Académie.

— Je les dois enfin, aux responsables de la bibliothèque qui ont facilité mon travail de recherche.

Merci à toutes et à tous.

Eloge de M. Maurice Aliger

Après avoir esquissé sa biographie et essayé de présenter sa riche personnalité, j'examinerai quelques-unes de ses œuvres.

1. - *Sa vie.*

« Vous êtes né au temps des amandiers en fleurs... » C'est par ces mots que le professeur Jean Brunel accueillit Maurice Aliger, lors de sa réception à l'Académie, le 23 novembre 1973.

Il a soixante ans, étant né en février 1913.

Son père, originaire de la Gardonnenque, est ouvrier agricole à Clarensac. La famille habite une modeste maison

appartenant à son employeur. Sa mère, née Marthe Vessière, protestante convaincue, est de Nages où elle possède une petite propriété avec maison, vigne et olivette contiguë à l'oppidum.

Le père de Maurice Aliger deviendra tonnelier, puis gérant d'une cave coopérative à Langlade.

Maurice Aliger fait ses études primaires à Clarensac. Après son certificat d'études, à la demande de son instituteur, sa famille accepte de le laisser encore une année à l'école.

Il lui faut aller travailler, pour aider les siens. Il devient ouvrier agricole, puis employé à la cave coopérative de Langlade.

En 1933 et 1934, il fait son service militaire. A son retour, il reprend un travail d'ouvrier agricole. Puis, aidé par l'instituteur de Langlade, il prépare et présente plusieurs concours administratifs dont les Postes, les Eaux et Forêts, la S.N.C.F... Il est admis à tous ces concours, mais entrera dans l'administration qui, la première, lui offrira un poste salarié. Il est nommé employé des Chemins de Fer à Alès. Il sera ensuite muté à Paris, où il passera huit années.

En 1938, il a vingt-cinq ans. Il épouse Mlle Marcelle Pagès. Mireille, leur fille, naît en 1939. Écoutons l'émerveillement du jeune père :

Mon ange va dormir

Au berceau de mes bras où tu viens te blottir

Comme il semble léger ton précieux fardeau.

Mais de tes cils, déjà, s'abaisse le rideau.

Ne faites pas de bruit, mon ange va dormir.

Je n'avais jamais vu, je crois, comme aujourd'hui

Ta paupière nacrée, cette joue pleine et rose

La fleur immaculée de ta bouche mi-close,

Mon ange va dormir, ne faites pas de bruit.

*Ma fille, mon ciel bleu, mon espoir, mon amie,
Qu'il est blond le cheveu qui finement me frôle,
Combien douce est ta tête au creux de mon épaule.
Ne faites pas de bruit, mon ange est endormi... (1940).*

Hélas, le bonheur conjugal ne dure pas longtemps. La jeune épouse meurt en 1940.

Nous avons retrouvé la plainte de l'époux dans *Souvenir tendre*, poème écrit sans doute à Nages, en 1941.

*Blottie sous un chêne
Discrète et sereine
Se devine à peine
La vieille maison.*

*De son chant d'aurore,
Un merle décore
Le vallon sonore
Des vertes saisons.*

*Onduleuse ligne
Adorable et fine
De grises collines
Ferment l'horizon ;*

*Chanson familière
Que dit la rivière
Sous le pont de pierres
Où passait Lison.*

*Peu de choses, en somme
Ni Paris, ni Rome
Mais bat mon cœur d'homme
Plus que de raison.*

*Au souvenir tendre
Couvant sous la cendre
Et je crois entendre
Ton rire, ô Lison.*

*Ton rire moqueur
Et saigne mon cœur.*

Mireille sera élevée par ses grands-parents Aliger à Nages. Accompagnée par une fidèle correspondance de son père, elle fera ses études à l'Ecole Marie Durand, puis au lycée de Nîmes, avant d'entreprendre sa formation d'éducatrice de jeunes enfants.

En 1949, revenu à Nîmes, Maurice Aliger épouse Mlle Augustine Troadec, jeune Bretonne de Morlaix, qu'il a connue à Paris.

Une fille, Jocelyne, naîtra en 1950.

Le couple va vivre, hélas, des années difficiles. Maurice Aliger est atteint dans sa santé. Une maladie pour laquelle on ne disposait alors que de faibles remèdes : la tuberculose osseuse. Il va lutter pendant cinq ans et devra, pour guérir, grâce aux soins vigilants du docteur Bastide, passer deux ans au sanatorium du Grau-du-Roi. Longue période pour l'épouse, pour les deux filles, pour Maurice Aliger, invalide et ignorant tout de son devenir. Il entretient une longue et régulière correspondance avec tous les siens. Ce temps d'arrêt est pour lui une période de méditation, d'étude et de formation. Avait-il lu *La prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies* de Pascal ? En tous cas, loin de s'abandonner, avec un courage inouï, il fait face pour progresser et préparer l'avenir.

Dans son enfance, il a souvent été entraîné par son père à porter attention à tout ce qui concerne le passé, l'histoire de son coin de terre. Son père n'était pas un savant, mais il était curieux de tout. Ce qui n'était que curiosité affective chez l'aîné va devenir vocation scientifique chez le fils. Il rêve de consacrer sa vie, ses forces, son temps à l'histoire de la Vaunage. Et, pendant cette halte imposée, il se met à lire, à dévorer tout ce qui a été écrit sur sa région, tout ce qui concerne les études archéologiques et l'histoire de son

pays. Il se forme en devenant l'élève de tous ceux qui ont cherché, fouillé, découvert le passé.

Après la découverte de l'oppidum de Nages, il va s'attacher à remonter le temps, depuis la Préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine. Il veut déterminer comment les hommes ont aimé et façonné ce pays qui est le sien, chacun y apportant son génie et sa trace.

Il a dû s'arrêter au XVIII^e siècle, non sans avoir, avant de nous quitter, préparé des dossiers fort élaborés sur les XIX^e et XX^e siècles — dossiers qu'il a remis en bonnes mains, à son ami et disciple, M. Jean-Marc Roger.

Maurice Aliger a terminé sa carrière à la S.N.C.F. comme chef de groupe, en 1971, après trente trois années de travail.

Il a été reçu à l'Académie, le 5 octobre 1973, succédant à M. Roger Chastanier, juriste et imprimeur.

Pourrais-je oublier que son père, âgé de quatre-vingt-douze ans est présent ce jour-là, savourant avec son fils l'honneur qui leur est fait.

Il est mort en juillet 1993 et a été suivi de près par le départ de son épouse Augustine Troadec, décédée le 27 août 1994. Je n'ai malheureusement pas pu la rencontrer.

Tous deux reposent au petit cimetière de Nages et Solorgues.

2. - *L'homme.*

Quel homme était-ce ?

Il a connu la pauvreté qui ferme la porte aux études.

Il a rencontré la mort qui, à la fleur de l'âge, brise un tendre amour.

Il a été touché par la maladie qui, au seuil de la maturité, l'a rendu invalide et incertain du lendemain.

Il aurait pu sombrer dans la révolte, l'abandon, le désespoir, le doute. Il est sorti vainqueur de toutes ces épreuves.

Où a-t-il puisé l'énergie et la force ? C'est son secret.

Depuis la fin de son instruction religieuse, qu'il a dû faire au temple de Langlade, il n'a plus manifesté de signe public d'appartenance à la communauté réformée. Ses jugements sur les Eglises, glanés ici et là dans ses œuvres, disent une attente déçue. Comme beaucoup de protestants, c'est vers une politique de gauche qu'il a reporté son espoir pour une amélioration des conditions de vie des plus humbles, des paysans.

Mais, Maurice Aliger ne paraît pas avoir participé non plus au combat politique. Son cœur, son esprit, sa passion sont ailleurs. Il tente de retrouver le visage, la voix, la vie de ceux qui ont vécu sur cette terre de Vaunage, de ceux au milieu desquels il se veut, qui ont aimé et mis au service de ce pays leur intelligence et leur cœur.

Sa bonté est le trait saillant que beaucoup citent en premier pour le décrire.

Plus que sa bonté, ce qui me paraît le caractériser, c'est son humilité : c'est un homme de la terre, respectueux de toute cette fragilité qui nous marque, fragilité de notre condition, de notre corps, de nos amours, de nos œuvres, de nos cultures. Tout, si vite, risque de s'effacer, de disparaître. Il faut protéger la mémoire, la sauvegarder. Il faut empêcher nos contemporains de se comporter en barbares qui saccagent les signes dressés hier et avant-hier par nos prédécesseurs. Il faut, avec tendresse, intelligence, arracher à l'oubli toute trace du passé de la culture humaine.

C'est d'ailleurs cette humilité qui éclaire sa bonté. Maurice Aliger est un homme de paix, plus soucieux de servir que de se faire un nom. C'est l'humain qu'il défend en appelant au respect du passé. Il est malheureux, certes, lorsque, pour sauvegarder le patrimoine, il faut paraître négliger les droits et les intérêts des propriétaires d'aujourd'hui. Mais, comment exproprier sans se faire quelques ennemis ? Comment protéger également des intérêts contradictoires ? Partout et toujours, il tente de défendre les intérêts de ses amis villa-

geois, en même temps que le respect des sites de valeur inestimable.

Homme de paix, il a la guerre en horreur, toute forme de guerre, et il regarde l'intolérance comme un immense malheur.

A partir du moment où, à nouveau, il fut un homme debout, une unique passion l'anime, celle qui vous a conduits à l'appeler à devenir membre de l'Académie.

Lors de sa réception, après avoir remercié tous ceux qui ont fait l'honneur de l'accueillir, il rend témoignage à ceux qui l'ont précédé dans la recherche archéologique, ceux qui ont été ses initiateurs et ses maîtres. Il explique comment, à partir de 1957, tout a recommencé pour lui.

C'est M. H.-P. Eydoux qui, en 1961, salue les travaux de M. Maurice Aliger dans son ouvrage *Résurrection de la Gaule*. Il célèbre en lui la naissance d'un nouvel archéologue.

Maurice Aliger raconte l'importance de sa découverte des Volques Arécomiques de Nages et leur sanctuaire. Il se félicite du succès de quelques jeunes qu'il a guidés dans leurs premières fouilles, avant qu'ils ne deviennent de brillants maîtres et professeurs.

Maurice Aliger est un travailler acharné, tant sur les chantiers de fouilles que dans les bibliothèques, pour étudier les documents et, dans le secret de son bureau, pour écrire.

Il est curieux de tout, généreux et modeste, conscient de ses lacunes, sans autre titre que sa passion de savoir, et son dynamisme qui se communique même à tout un groupe de jeunes qui s'enflamment à son contact, merveilleuse expérience humaine !

Aussi, comprendrez-vous que je n'ose, moi, ignorant de toute culture archéologique, tenter de vous présenter l'œuvre de Maurice Aliger.

3. - L'œuvre de Maurice Aliger.

Outre son œuvre poétique, pour laquelle il a reçu un prix du groupe d'études littéraires des Cheminots de la Région Méditerranée, très importante est l'œuvre écrite de Maurice Aliger.

La liste des œuvres publiées à ce jour ne comporte pas moins de trente-huit titres qui couvrent les années 1963-1993 :

— neuf sont consacrés aux recherches relatives à l'oppidum de Nages,

— un aux *Inscriptions latines réunies au Musée de Nages*,

— sept aux monnaies gauloises, de diverses provenances, trouvées sur le site de Nages et au Jardin de la Fontaine de Nîmes (Volques Arécomiques, Arvernes, Eduennes),

— quatre aux sites archéologiques en Vaunage,

— cinq à Nîmes et ses monuments romains,

— sept à la Vaunage et à quelques-uns de ses villages,

— cinq ouvrages enfin, sur l'histoire de la Vaunage, de la préhistoire au XVIII^e siècle.

Cet ensemble d'écrits représente près de sept cent cinquante pages.

Par ailleurs, Maurice Aliger était l'informateur permanent de l'Académie pour toutes les questions concernant la préhistoire et l'archéologie. A ce titre, il a présenté plus de vingt communications, soit quelques cent dix pages des *Mémoires de l'Académie*, de 1973 à 1993.

Vous me pardonnerez, j'espère, de ne pas avoir tenté d'en faire une brève synthèse. J'ai préféré choisir trois textes où, me semble-t-il, les qualités intellectuelles et rédactionnelles de Maurice Aliger se manifestent de façon brillante.

Ce sont :

— son « Mémoire » consacré au *Fanum de Nages*,

— son étude sur *Les Moulins à eau et les Moulins à vent*,

de septembre 1981,

— enfin, sa conférence publique *Voyage autour de la Vaunage*, du 5 février 1984.

1. - *Le Fanum de Nages.*

Dans ce mémoire, qui a reçu l'honneur d'une publication nationale en 1970, Maurice Aliger démontre sa maîtrise, dans la présentation globale d'un site archéologique.

Tout vise à la rigueur scientifique : sobriété, compétence dans l'information, qualités techniques dans la description par des dessins et des schémas d'une grande clarté.

Il rend compte d'abord d'une série de fouilles entreprises dès 1958. Il situe géographiquement et historiquement le lieu et le définit comme une métropole d'une population des Volques Arécomiques. Il décrit le tracé de la cité qui atteste une origine gréco-italique. Il s'attache à la pièce maîtresse du site : le fanum, temple rectangulaire dont il donne un plan de situation sur la colline des Castels.

A partir des murs mis à jour et des éléments de construction retrouvés, il décrit ce qu'a dû être ce temple, les matériaux utilisés, les tuiles de couverture et la technique de pose, les décorations du fronton. Il note que « *ce modeste temple est un petit chef-d'œuvre de l'art artisanal indigène* ».

Hélas, aucun objet de culte n'a été retrouvé sur place, à moins de considérer les nombreuses monnaies mises à jour sur le site comme des offrandes (oboles de Marseille, Bronze au sanglier de Nîmes).

C'est à partir de ces monnaies que Maurice Aliger propose une datation possible de cette cité.

Enfin, l'examen des ruines du portique et de tout le fanum, des cendres, des pierres rubéfiées, des clous tordus par le feu, des tuiles noircies par les flammes, tout indique que le temple a été détruit par un incendie. Quelle en fut la cause ? Guerre, accident, hostilité religieuse ? Autant de questions qui restent ouvertes.

Il apparaît nettement, qu'à partir de ces événements, le site a été abandonné ; les villas gallo-romaines s'installent désormais au pied de la colline des Castels, près des sources.

Avant de conclure, Maurice Aliger rectifie une hypothèse de M. Grenier dans son *Manuel d'archéologie gallo-romaine* : « les fana se rencontrent dans toute la Gaule, sauf peut-être en Narbonnaise ». Voici que le fanum de Nages démontre le contraire, sans doute. Il est rectangulaire, et non carré comme tous les autres et il est plus tardif. Il appelle donc à de nouveaux travaux et à des études comparatives.

2. - *Les Moulins à eau et les Moulins à vent.*

Ce texte paru dans le n° 5 du *Bulletin du Comité d'Etude et de Sauvegarde du Patrimoine de Congénies* (septembre 1981) montre la diversité des intérêts de Maurice Aliger et son profond attachement aux problèmes de la terre : agriculture et techniques agro-alimentaires.

Voici son introduction :

« A l'époque de profonde mutation, où la destruction des vestiges du passé prend une ampleur jamais égalée, l'inventaire de tous ces vestiges, la reproduction et l'étude de ce qu'il en reste deviennent d'une pressante urgence. »

Etudier les moulins, c'est être attentif à un style de civilisation, à une agriculture, à un comportement des hommes et de leurs techniques, c'est réfléchir à l'évolution d'une société dans le concret journalier de son existence.

Maurice Aliger examine les inventaires réalisés en 1781, puis en 1809.

Il analyse et compare les cartes et les documents. Il a repéré trente et un moulins, seize à eau, quinze à vent, et décrit ces deux types.

Dans la cuvette que constitue la Vaunage, dès le huitième siècle avant notre ère, des « meules-broyeurs » de grès

ou de basalte d'Agde ont été découvertes. Elles attestent la culture des céréales, orge et froment.

Les Romains introduisent dans notre Midi les cultures de la vigne et de l'olivier.

Maurice Aliger constate que plus de la moitié des terres cultivables est consacrée aux céréales. Il précise la spécialité de blé : la touselle. A partir du XVIII^e siècle, la vigne remplace en partie le blé. La chute des barrières douanières permet l'achat du blé venant d'autres régions. L'installation du chemin de fer dans la seconde moitié du XIX^e siècle accentue la tendance à la monoculture. Après de longs siècles d'activité, les moulins de la Vaunage, un à un, cesseront de tourner, d'abord au fil de l'eau, puis au souffle des « *trente-deux vents de la rose* ».

Maurice Aliger examine ensuite les lieux d'implantation des moulins à eau et des moulins à vent, avec tout ce que cela signifie comme développement technique, tant pour les voies fluviales que pour la captation de la puissance éolienne : écluses, réservoirs d'eau, biefs d'amont et d'aval, diversité des vents, structure des constructions mécaniques internes grâce aux vestiges retrouvés.

Il nous entraîne à la découverte de tous les villages et lieux où tournaient tous ces moulins. Il en arrive, en conclusion, à la construction à Nîmes, en 1908, d'un moulin à vapeur, évoque le moulin de « Maître Cornille » et conclut :

« C'est ainsi que les aubes des moulins à eau et les joyeuses ailes des moulins à vent cessèrent de tourner, marquant la fin d'une époque où les hommes avaient su domestiquer à leur profit les forces naturelles de l'eau et du vent. »

Le troisième texte que je vous propose est celui de sa conférence donnée à la séance publique annuelle de l'Académie du 5 février 1984.

3. - *Voyage autour de la Vaunage.*

Dans son discours, le président Maurice Aliger invite le public à découvrir sa terre.

Quel privilège pour un pays d'avoir trouvé en un de ses fils un tel amour !

Ecoutez ses premiers mots :

« *La Vaunage, pensez-vous, avec juste raison, encore et toujours la Vaunage ! C'est vrai, mais on ne peut parler bien que de ce qu'on connaît parfaitement ; et puis, n'est-ce pas, entre la Vaunage et moi, une histoire d'amour de septante ans ?* »

La carte, dessinée par Jacques Baumelle, permet aux lecteurs de suivre la merveilleuse randonnée.

Pour que personne ne s'égaré, en exergue de son discours, Maurice Aliger a écrit : « *Courez, courez le monde, Vaunage me suffit...* »

Puis, comme un guide modeste et savant, il nous entraîne à sa suite.

En passant, il égratigne un peu les destructeurs modernes et leurs monstrueuses machines !

Comme un enfant émerveillé, il nous conduit de Caveirac et son riche château à Clarensac. Ici, j'ai envie de vous lire la dernière strophe de son poème *Le Vent qui vire* :

*Si j'étais le vent qui vole
Autour du mur de l'école
Je soufflerais dans la classe
Eparpillant dans l'espace
Tableaux noirs et cahiers blancs
Puis m'enfuirais en riant,
Si j'étais le vent qui vole
Autour du mur de l'école (1945-1946).*

Après Saint-Côme, nous voici à Sinsans, puis à Calvisson, et, chemin faisant, son regard accroche une toiture, une

tour, quelques ruines dont il explique les noms et l'histoire. Ici, il évoque quelques grandes figures, seigneur ou juriste de renom, qui ont pris place dans l'Histoire de France. Là, il nomme quelques-uns de ses amis qui ont chanté et honoré ce coin de terre : Hubert Rouger, Edgar Tailhades, Idebert Exbrayat.

Après avoir salué Congénies, il nous conduit à Aubais. Il signale au passage le plus vieux monument vaunajol : la peyra plantada, le beau menhir de son pays. Au retour, le château de Boissière évoque la triste histoire de Bernard de Calvière. Et nous voici aux lieux de son enfance : Nages et Solorgues. Maurice Aliger n'y consacre que quelques mots pour célébrer l'abbé Fabre et la plus rabelaisienne de ses œuvres : *Jean l'ont pris* qu'Emmanuel Le Roy Ladurie publie en tête de son livre sur *L'Amour, l'Argent et la Mort en Pays d'Oc*. Solorgues tient là une place de choix.

De Nages, il ne relate que le combat meurtrier où Jean Cavalier, le 16 avril 1704, connaît l'échec devant les troupes royales du maréchal de Montrevel.

Maurice Aliger ne peut résister à l'appel de l'oppidum et évoque encore cette cité aux puissants remparts et au mystérieux sanctuaire.

C'est le poète qui termine le discours :

*Vaunage sacrée,
Toi qui détiens,
Sous de futiles apparences,
Sagesse, harmonie, mesure et savoir,
Fais-nous pareils à toi,
Maternelle Vaunage,
Et donne-nous
Souriante et profonde
Ta lumineuse paix (1967).*

Nous avons évoqué la vie, l'homme, l'œuvre écrite de Maurice Aliger, il nous reste à souligner son œuvre concrète, au service de la Mémoire et du Patrimoine.

Il a créé le Musée archéologique de Nages.

Conservateur bénévole, il a veillé à la conservation de toutes les richesses mises à jour par les fouilles de tous les sites de notre région.

Ce qui l'intéresse partout et toujours, c'est la présence humaine dans le déroulement du temps.

Son regard n'est pas un regard d'étranger, c'est celui d'un enfant du pays, d'un continuateur, d'un participant à la grande aventure de la vie.

Il trouve dans la vigne une leçon de choses, écoutons-le encore :

Chasselas

Aux champêtres saveurs

La souche qui vous élabore

Plonge profondément

Sa racine au terroir

Et ne vit que de peu

Mais de ce peu fait bel ouvrage

N'avoir d'autre ambition,

Toute sagesse est là (1970).

Il relie le passé au présent et porte attention à tous ceux et toutes celles qui ont œuvré et œuvrent avec lui.

C'est pourquoi, il a particulièrement aimé ce lieu exceptionnel d'amitié, d'écoute réciproque, de respect mutuel qu'est notre Académie.

Pardonnez-moi d'avoir été si long et si insuffisant pour évoquer ce savant, inépuisable seulement lorsqu'il pouvait parler de sa terre nourricière.

J'ai appris avec joie qu'aujourd'hui, pour conserver la mémoire de Maurice Aliger, pour poursuivre son œuvre de défense des sites et pour continuer à susciter des vocations de chercheurs, une Société des Amis de Maurice Aliger s'est constituée. Elle est animée par M. Jean-Marc Roger.

Que cet homme ait suscité une telle amitié entre les diverses générations dit mieux que mon propos la grandeur de celui que nous honorons ensemble aujourd'hui.

A juste titre, vous pourriez vous étonner que je n'aie rien dit de moi-même.

J'ai pensé que c'était le domaine de notre cher président. Maurice Aliger et moi-même, nous partageons une même passion. Il s'est tourné vers le passé de l'aventure humaine pour en découvrir la grandeur et en retrouver la sagesse.

Ma recherche est centrée aussi sur l'expérience humaine, celle des jeunes et des aînés d'aujourd'hui.

En un temps où le doute remet en question toutes les valeurs, je cherche à discerner le chemin de la vie et du bonheur.

L'invitation lancée au monde par Jean-Paul II, dans son dernier livre *Entrez dans l'Espérance* me paraît indiquer l'essentiel. Comment vivre si l'horizon est sans lumière ?

M. le président Liger adresse ses félicitations à notre confrère ; ce dernier va recevoir, selon l'usage, les compliments des nombreuses personnes présentes à cette cérémonie, qui sera achevée par un vin d'honneur dans les locaux du premier étage de l'Académie.

La séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU VENDREDI 18 NOVEMBRE 1994

Cette séance est présidée par M. Christian Liger.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, Mgr Robert Dalverny, Mme Hélène Deronne, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, Mme Janine Reinaud, M. Georges Sapède, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, M. le pasteur Roger Grossi, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Lucien Frainaud, M. Pierre Clavel, M. Robert Debant, M. Jacques Larmat.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Le président donne la parole au secrétaire perpétuel.

Invitations

— Vernissage de l'exposition « Les jours heureux, Henri Victor Wolvens » par le président de l'association Campredon art et culture, le 18 novembre 1994 à L'Isle sur Sorgue ;

— Conférence de Maguelone à la mairie d'Arles, le 20 novembre à 18 heures.

Correspondance

— Lettre du président de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen nous adressant copie des statuts ;

— Lettre du Dr Guillaume, président de l'Académie de Moustiers ;

— Lettre de M. Claude Escholier remerciant notre Compagnie du titre d'académicien honoraire qui lui a été décerné.

Informations

— Une réunion de la Commission du programme est prévue pour le 18 courant à 18 heures.

— Une séance administrative est convoquée pour le vendredi 25 novembre à 16 h 30.

— Mme Lassalle indique qu'elle a assisté à la séance publique de l'Académie de Marseille et qu'elle a été chargée de transmettre à notre Compagnie « le salut confraternel » des académiciens marseillais.

Hommage

M. Aimé Vielzeuf remet à notre Compagnie un ouvrage *Blocs Notes 44 (Dans le Gard en attendant la Liberté)*, Ed. Christian Lacour.

Communication

Le président Liger donne la parole à Mme Janine Reinard qui va traiter le sujet suivant : *Quelques cloches anciennes du Gard*. En voici un bref résumé :

La cloche peut être considérée comme l'un des plus vieux instruments sonores connus.

Pratiquement, toutes les peuplades primitives utilisèrent au moyen du bois, ou de la terre cuite, l'équivalent de

nos clochettes modernes. Pour ce qui concerne la cloche de bronze, on la suppose originaire d'Extrême-Orient, et plus précisément de Chine, où elle est apparue vers 2 000 à 1 000 ans avant Jésus-Christ.

La cloche a un langage : elle appelle les fidèles à la prière et signale les dangers (cloches guidant, autrefois, les voyageurs, par exemple dans les Cévennes, pris dans la tourmente de neige).

Par le verbe et à l'aide de nombreuses diapositives, Mme Reinaud a présenté les diverses parties de la cloche d'église. Elle a expliqué, à ses confrères, la fabrication des cloches : c'est l'art du carillonneur ; mais aussi celui du « *saintier* », autrefois itinérant, devenu chef d'entreprise. Aujourd'hui existent encore quelques fabricants.

Chaque cloche est caractérisée par un son.

Dans notre département existent encore une douzaine de cloches fondues avant la Révolution française (dans notre pays nombreuses furent celles détruites lors des guerres) ; l'une d'elles, celle de l'église d'Alzon, a pu être photographiée.

Par son décor et ses inscriptions (le plus souvent en latin) la cloche témoigne de l'histoire locale ; mais aussi de l'histoire nationale avec ses heurs et ses vicissitudes.

La riche communication de Mme Reinaud témoigne de l'érudition de celle-ci. Les Académiciens nîmois ont apprécié ce que leur consœur leur a appris avec beaucoup de finesse, de science et de talent.

Le président félicite très vivement Mme Reinaud pour cette communication. Interviennent dans le débat : MM. Pradel, Maubon, Lauret, Mgr Dalverny.

La séance est levée à 17 h 50.

SEANCE ADMINISTRATIVE DU 25 NOVEMBRE 1994

Cette séance est présidée par M. Christian Liger.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, M. Pierre Fabre, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. Yvon Pradel, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le docteur Paul Maubon, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf.

M. Larmat fait part à notre Compagnie du décès de M. le professeur Brunel. A la demande de la famille, les obsèques se dérouleront dans l'intimité.

L'ordre du jour est abordé :

1^o) *Compte rendu de la réunion à Rouen des académies de Province.*

Interviennent Mme Lassalle et M. Sapède qui ont participé aux travaux.

Cette réunion a mis en évidence l'importance du rôle des académies pour la défense de la langue française.

En 1995, sera fêté le 250^e anniversaire de l'Institut de Paris.

La réunion de 1996 se tiendra à Nancy.

C'est M. le médecin-général Reboul qui a été élu président de la Conférence.

En ce qui concerne les statuts, après de rapides débats, et les commentaires de Mme Lassalle et de M. Sapède, notre Compagnie décide de ne pas les modifier, après lecture faite de la lettre du Ministère, et de revoir le règlement intérieur. Cette mission est confiée à M. le docteur Simon.

M. Sapède insiste sur l'accueil qui est réservé aux visiteurs, et sur l'installation de l'Académie de Rouen. Il traite aussi des relations de cette Compagnie avec l'extérieur, et sur le caractère pluri-disciplinaire qu'il a pu constater.

2°) Modification des statuts.

Cette question était liée aux réponses apportées par nos représentants à Rouen. Il n'y aura pas de modifications des statuts, mais uniquement du règlement intérieur.

M. Simon réunira le groupe de travail qu'il a déjà dirigé.

3°) Convention avec l'Office du Tourisme.

Le secrétaire perpétuel donne connaissance du projet de convention que nous a adressé l'Office du Tourisme.

Le président insiste sur le fait que notre Compagnie ne peut rester cloîtrée ; mais il existe des conditions de sécurité. Nos confrères seraient désireux de connaître le nombre de visites ; de les limiter à certains jours, de réclamer éventuellement une contre-partie (rémunération de notre gardien) ; il est question de l'assurance des lieux.

Prendre la clé aux services de police municipale et la restituer.

Ce dossier est renvoyé à l'examen du bureau.

4°) Règlement de la bibliothèque.

C'est M. Fabre qui analyse ce problème. Il s'intéresse surtout à l'aménagement des futurs locaux. Un espace plus large permettra un meilleur classement des ouvrages.

Les diverses cassettes ont été mises en ordre.

5°) *Aménagement des locaux.*

M. Clavel donne des précisions sur l'état actuel. Il estime impossible de porter atteinte au capital de notre Compagnie en réserve, car notre Compagnie vit des revenus de ce capital.

Par contre, dès que l'appartement de M. Jo Durand sera vendu (un acquéreur est trouvé pour la somme de 125.000 F), nous pourrons affecter cette somme à l'aménagement de la bibliothèque au premier étage.

L'assemblée donne son accord. M. Chausse peut commencer les études.

En ce qui concerne le maset, M. Ausset se préoccupe de la vente, mais rien n'est encore décidé. La valeur retenue est de 400.000 F.

6°) *Réunion à Carré d'Art.*

Le secrétaire perpétuel informe l'assemblée des possibilités d'organiser une ou deux réunions par an à Carré d'Art afin d'ouvrir notre Compagnie sur l'extérieur.

M. Lassalle se félicite de cette idée, car devant le nombre important des communications en attente, une augmentation du nombre des séances permettrait de satisfaire les divers demandeurs.

M. Larmat estime que la présence d'une personnalité extérieure serait bénéfique...

Le bureau étudiera à nouveau ce projet.

7°) *Réception des non résidents et correspondants.*

Nos confrères sont d'accord pour reconnaître que les non résidents sont rarement en contact avec notre Compagnie. Il est décidé d'accueillir un non résident dans les mêmes conditions que les résidents. Les non résidents recevront à l'avenir les convocations pour chaque séance, ce qui n'était pas le cas dans le passé.

8^o) *Séance publique du dimanche 5 février 1995.*

Le secrétaire perpétuel rappelle que nous avons constaté lors de notre dernière réunion en février 1994 une certaine diminution du nombre des participants.

Il faudra peut-être adresser un nombre plus important de lettres personnelles ou des cartons différents selon les personnes que notre Compagnie désire contacter. Ne pas omettre les panneaux lumineux, établir des listes, etc.

L'assemblée vote le principe d'un déjeuner et charge une nouvelle fois le professeur Bosc de son organisation.

9^o) *Commission du Programme.*

M. Lassalle expose longuement les problèmes qui se présentent à lui et suggère diverses solutions :

- augmentation du nombre des séances,
- réduction automatique de la durée des communications,
- plusieurs courtes communications dans une même séance,
- commencer plus tôt...

M. Bosc fait remarquer que la Commission du programme s'est réunie récemment et a déjà en partie résolu ces divers problèmes.

Il est temps d'établir le programme du 1^{er} trimestre 95.

Mme Lassalle demande la parole et fait connaître qu'elle a assisté à la séance publique de l'Académie de Marseille et note l'ampleur de cette manifestation avec remise de prix et de médailles à de nombreux lauréats.

La séance est levée à 18 h 50.

SEANCE DU VENDREDI 2 DECEMBRE 1994

Monsieur le président Liger retenu par ses obligations étant absent, il appartient à M. Sapède, vice-président, de présider cette séance.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. le pasteur René Château, M. Marc Chausse, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, Mme Hélène Deronne, M. Pierre Fabre, M. Lucien Frainaud, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le pasteur Roger Grossi, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. Yvon Pradel, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, Mlle Marcelle Viala, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Jacques Larmat, M. le docteur Paul Maubon, Mme Janine Reinaud.

A la demande de M. Sapède, une minute de silence est observée en souvenir de M. le professeur Brunel.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire perpétuel et adopté.

Lecture est faite par le secrétaire perpétuel des notes prises lors de la séance administrative du 25 novembre 1994. M. Clavel estime que ce document a une certaine impor-

tance, car des décisions ont été prises, et qu'il doit être soumis au vote. Il en est ainsi décidé.

Correspondance

— Notre Compagnie a reçu le programme du 1^{er} trimestre 1995 établi par l'Académie des Sciences de Besançon.

— Invitation au vernissage de l'exposition de Michel et Chantal Baudoin le 4 décembre à Saint-Ambroix.

— Invitation le 16 décembre à 18 h au lancement du livre biographique, *Camille Soccorsi, sculpteur et peintre*, à Beaucaire, par le maire de Beaucaire.

L'Académie de Lascours nous a adressé un exemplaire de la brochure éditée lors de l'exposition organisée sur Rabelais.

Hommage

M. Moreau nous a fait parvenir un exemplaire de sa thèse sur *L'élection des députés de la sénéchaussée de Nîmes aux Etats généraux de 1789*.

Election

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre résidant au fauteuil de M. Villeneuve. MM. Frinaud et Bosc présentent la candidature de M. Gilles Dervieux, directeur du Conservatoire de Musique de Nîmes.

Résultat du vote : votants 25 ; Dervieux : 25 voix.

Communication

Communication de M. Victor Lassalle, membre résidant, sur *Philippe Rouvière, peintre* (Nîmes 1805 - Paris 1865).

M. Lassalle présente à l'appui de son argumentation diverses diapositives et les commente avec beaucoup de précision.

Voici un résumé de cette communication :

Dans une intéressante communication publiée dans les Mémoires de l'Académie de Nîmes (LI, 1943, p. LXXV-LXXXIV), sous le titre : *Un grand comédien nîmois, Philibert Rouvière*, Marcel Coulon a naguère retracé la carrière d'un comédien qui connut la notoriété et qui fut aussi un peintre, en souhaitant le développement de recherches nouvelles à son sujet.

On peut aujourd'hui compléter cette étude enthousiaste et bien documentée en signalant ce qui a été fait pour permettre une meilleure connaissance de l'œuvre du peintre et pour honorer sa mémoire.

Le musée des Beaux-Arts de Nîmes a successivement acquis et fait restaurer, avec l'aide de l'Etat et du Conseil régional, deux œuvres de Rouvière : en 1978, une grande peinture intitulée *Scène de barricade*, qui représente un épisode de la Révolution de 1830, puis, en 1989, un petit tableau, *L'accident*, qui montre la chute d'un des chevaux attelés à un lourd véhicule chargé d'un énorme bloc de pierre.

Ces peintures, dont on doit la découverte à deux conservateurs des musées nationaux, semblent les seules œuvres de l'artiste à être entrées dans une collection publique. La première d'entre elles est représentative des débuts du peintre, élève du baron Gros, dans l'atelier duquel il était entré en 1827. La seconde, qui est datée de 1862, révèle l'évolution de son talent, après une longue période (1847-1855) au cours de laquelle il avait presque entièrement abandonné la peinture au profit du théâtre.

De son côté, l'association *Les Appels d'Orphée*, qui voue son activité à la restauration des monuments érigés dans les cimetières parisiens, a récemment remis en état, au cimetière Montmartre, la tombe de Philibert Rouvière, ornée, à l'origine, d'une pathétique effigie de l'artiste par Préault et d'un relief de Dalou qui le représentait dans le rôle d'Hamlet auquel il avait dû en grande part sa célébrité. Le second

de ces bronzes ayant été volé, l'association a eu le mérite de le retrouver dans un musée américain, et d'en obtenir une copie, qui a été remise en place par ses soins.

Pour exaucer pleinement le vœu exprimé par Marcel Coulon à propos de l'attachante personnalité de Philibert Rouvière, il resterait à consacrer une étude approfondie à sa double carrière.

M. Victor Lassalle est remercié et félicité par M. le président Sapède.

*Compte rendu de l'ouvrage
Hommage à Roselyne Jéolas*

C'est Mlle Marie-Françoise Griffeuille, correspondante, qui présente avec fougue l'ouvrage qui a été conçu avec les nombreuses notes de Mlle Jéolas, et grâce, dit-elle, à l'aimable appui de M. Jean-Claude Lamy, correspondant.

En voici le résumé :

Il était difficile de parler de Mlle Jéolas. Erudite, passionnée quand il s'agissait d'histoire, elle restait d'une grande discrétion pour sa vie privée. Aussi, c'est un portrait en filigrane que je vous présenterai.

Née à Marseille le 23 décembre 1912, elle perd son père jeune à la guerre. Elevée par sa mère et sa grand-mère auxquelles elle conservera un amour fidèle et reconnaissant, elle rêve de suivre des études secondaires. Elle passe son bachot en série A' (elle restera une fervente du latin toute sa vie) en 1929.

En 1932, elle suit des cours à la faculté des Sciences de Marseille (elle aurait aimé être chirurgien), mais la vie est difficile pour ces trois femmes seules. Elle demande donc un poste d'institutrice à Bagnols-sur-Cèze où elle reste jusqu'en 1938, puis à Saint-Gilles où elle enseigne de 1938 à 1942. Elle part pour les Hautes-Alpes à La Sauze où elle fera de la résistance et rejoindra les F.F.I. (d'où disait-elle, son « atta-

chement aux valeurs de patrie, liberté » et son désir de « poursuivre l'œuvre contre vents et marées »). Elle reste à Chambéry en 1946 et 1947.

En 1947, elle rejoint le Gard, puis Saint-Gilles en 1951, qu'elle ne quittera plus. Elle y fera construire une maison « L'Oustau de l'Espèr ».

Professeur d'histoire-géographie à Nîmes, elle laissera un impérissable souvenir aux élèves qu'elle enseigna.

En 1968, elle fait revivre l'Association d'Histoire et d'Archéologie créée par des Saint-Gillois, MM. Viollet, Martin et Salles. Sous son impulsion, des campagnes de fouilles ont permis de mettre à jour des fours de potiers, un dépôt d'amphores, un cimetière médiéval, ainsi que d'intéressants vestiges dans l'ancien chœur de l'Abbatiale.

Expositions, visites commentées, bulletins archéologiques se succèdent.

Correspondante de nombreuses sociétés savantes en France (dont notre Académie de Nîmes où elle fera paraître en 1965 *Les chènevrières de Saint-Gilles*) et à l'étranger (en particulier en Hongrie où elle fait connaître le monastère fondé par les moines bénédictins de Saint-Gilles venus évangéliser la région de Somogyvar). Ses recherches d'archives, ses notes multiples restent capitales pour notre cité médiévale de Saint-Gilles et pour l'histoire du Moyen Age en général.

Aussi, nous avons voulu faire de son travail rigoureux, un hommage dans un recueil.

« Ni avoir, ni paraître, être », telle était sa devise.

C'est dans cette quête de la vérité historique, mais aussi de cette passion, que nous avons travaillé.

Le livre que nous avons préparé en équipe a été une aventure pour nous. Il fallait collecter les anciens bulletins préparés depuis quarante ans par Mlle Jéolas (je tiens à rendre hommage à Jacques Bieau qui fit un défrichage considérable), faire un montage, couper, assembler.

Mais aussi comprimer (les contraintes budgétaires !) Difficile ! Nous avons suivi un plan simple :

- Les origines : l'Abbatiale et son histoire ;
- La ville ancienne et ses faubourgs ;
- Le terroir de Saint-Gilles avec ses grands domaines gallo-romains, mais aussi ceux d'origine médiévale ;
- Suite logique, le grand Prieuré de Saint-Gilles ;
- Et enfin les comtes de Toulouse.

Restent deux ou trois tomes à éditer !

Rendre vivant et présent ce travail de bénédictin (importance des petites notes) que Roselyne Jéolas élaborera toute sa vie avec ferveur et humilité.

« L'homme ne mérite comme tombeau que le cœur de ses amis. »

C'est dans notre cœur que la mémoire de Mlle Jéolas reste présente, personnage surprenant me disait un ami artiste quelque peu irrespectueux mais passionné par son caractère. « Mlle Jéolas est une Rolls-Royce avec une carrosserie de 2 CV », mais aussi dans cet humble hommage que nous avons créé ensemble, nous les amoureux du Moyen Age et les serviteurs de Saint-Gilles.

Mlle Griffeuille est remerciée par M. Sapède et vivement félicitée par divers membres de notre Compagnie pour la parfaite présentation qu'elle a pu faire de cet ouvrage.

La séance est levée à 18 h 10.

LE PROFESSEUR JEAN BRUNEL N'EST PLUS

Il y a quelques jours, le professeur Jean Brunel, membre de l'Académie de Nîmes, nous a quittés. Il est parti avec cette discrétion qui le caractérisait. Selon sa volonté, ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale. C'était un grand bonhomme, une conscience.

Né à Nîmes le 29 avril 1903, Jean Brunel a fait toute sa scolarité, pendant onze ans au Lycée national (qui ne s'appelait pas encore Alphonse-Daudet) de sa ville natale ; et des études supérieures à Paris et à Montpellier. Agrégé de grammaire et latiniste distingué, après avoir soutenu une brillante thèse à la Sorbonne, il fut nommé en 1942 à la faculté des Lettres de Clermont-Ferrand. Et dix ans plus tard à celle de Montpellier, où il resta jusqu'à la retraite, mais en demeurant toujours à Nîmes.

Durant plus de quarante ans, Jean Brunel eut une grande activité dans les sociétés savantes nimoises outre l'Académie de Nîmes : Société d'histoire et d'archéologie, l'École antique qu'il présida après André Dupont et pour les sessions de laquelle il donna des exposés où brillaient ses qualités d'historien, qu'il s'agisse des *Peuples du Languedoc avant la période gallo-romaine (Ligures, Ibères, Celtes)*, ou des *Habitants et cités de la Narbonnaise*. Il s'est intéressé, également, à l'histoire de Marseille et, bien entendu, à celle de Nîmes.

Elu membre résidant de l'Académie de Nîmes en 1947, il la présida en 1973. Au cours des séances bimensuelles, au 16 de la rue Dorée, il intervint souvent, notamment à propos de découvertes archéologiques : ses déchiffrages épigraphiques et ses traductions immédiates de textes anciens y étaient extrêmement précieux. Il présenta une fort remarquable communication intitulée : *La Maison Carrée a-t-elle été un Capitole ?* qui est un modèle.

Tous ses travaux dénotent de profondes connaissances historiques et sont toujours accompagnés de recherches, car Jean Brunel était, peut-être avant tout, un linguiste d'une très grande renommée.

Bien que plongé dans ses recherches syntaxiques le professeur Brunel ne s'était pas enfermé dans une tour d'ivoire. Il se préoccupait des problèmes de notre temps, de notre ville et de la misère des hommes. Fidèle à des idéologies politiques et religieuses qui lui paraissaient rechercher la fraternité et la justice, il a ainsi milité activement pour le Mouvement de la Paix et, plus tard, pour Amnesty International. Mlle Marcelle Viala qui, désormais, occupe son fauteuil à l'Académie de Nîmes, faisant son éloge, a dit ceci : « J'ai entendu quelqu'un résumer ainsi son engagement : quand il y avait une cause à défendre, on faisait appel à M. Brunel : on savait qu'il serait toujours là. »

Affaibli par l'âge, Jean Brunel avait demandé à ses confrères l'honorariat, mais il était, pour eux, un guide, gardant son humour et une étonnante jeunesse d'esprit. Humaniste et homme de bien, Jean Brunel a eu une belle vie.

A.V.

SEANCE DU VENDREDI 16 DECEMBRE 1994

Cette séance est présidée par M. Christian Liger.

Sont présents : M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, Mgr Robert Dalverny, M. Robert Debant, Mme Hélène Deronne, M. Louis Durteste, M. Pierre Fabre, M. le chanoine Fayolle, Me André Galy, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. Jacques Larmat, Mme Christiane Lassalle, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Paul Maubon, M. Yvon Pradel, M. Georges Sapède, M. le docteur Lucien Simon, M. Daniel-J. Valade, M. Aimé Vielzeuf, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur René Château, M. Pierre Clavel, M. le pasteur Roger Grossi, Mme Janine Reinaud, Mlle Marcelle Viala.

Lecture est faite par le secrétaire perpétuel du procès-verbal de la précédente réunion ; il est voté à l'unanimité.

Le secrétaire perpétuel reprend la lecture, tout au moins partielle, des observations et remarques recueillies lors de la séance administrative.

Après intervention de Mme Lassalle, ce rapport est adopté. On peut ainsi résumer les deux principaux problè-

mes : a) les statuts ne seront pas révisés ; b) les études pour la mise en place de la bibliothèque sont autorisées ; rien n'est encore décidé pour les autres locaux, dans l'attente de la vente du maset de M. Joachim Durand.

Correspondance

Lecture est faite par le secrétaire perpétuel d'une lettre de Mme Jean Brunel, ainsi que d'une lettre de M. Gilles Dervieux remerciant notre Compagnie de son élection.

Le président Liger propose ensuite à notre Compagnie de prononcer la vacance du siège de M. Claude Escholier, élu membre honoraire. Il en est ainsi décidé.

Communication

Il appartient à M. Alain Nicolas, correspondant, de traiter de *L'olivier, un arbre, un village, un moulin*.

En voici un succinct résumé :

Cultivé, dès l'Antiquité, dans le sud de la France, l'olivier offrait une production insuffisante d'huile ; celle-ci était alors importée d'Andalousie, comme l'attestent des amphores spéciales, dont certaines ont été trouvées à Bezouce. Les Grandes Invasions, ravageant les oliveraies, firent aussi oublier les techniques d'extraction de l'huile. Du XVI^e siècle à la fin du siècle dernier, l'olivier connut un regain d'intérêt. La vigne et le gel de 1956 furent les éléments déterminants de son déclin, depuis près de quarante ans.

Cependant, le « goût du terroir », le « retour aux sources » inversent ce mouvement : en 1991, la superficie du verger (des oliviers) représentant 1 220 hectares, dont 320 pour les variétés à huile, pour la commune de Cabrières.

Les soins apportés à l'olivier animent le paysage rural, notamment la taille, la récolte et l'extraction de l'huile. La taille se pratique de mars à la fin mai. La récolte, de ma-

nuelle est passée à un stade plus rapide et économique, avec l'utilisation de peignes et de filets en nylon.

Le compoix de 1652 nous apprend que 19 % des surfaces étaient plantées en oliviers. Jusqu'au début de notre siècle, trois moulins fonctionnaient à Cabrières. Seul, un moulin poursuit, aujourd'hui, son activité. Il utilise une presse hydraulique pour extraire l'huile.

Cette façon artisanale de travailler a été choisie par un groupe d'oléiculteurs nimois qui a créé une « *Cuvée de la Garrigue* ». Il a fallu que des citoyens donnent cette impulsion et un regain d'intérêt, pour un « produit naturel et diététique », un « attrait pour un arbre typiquement régional, un témoin de nos racines et porteur d'un avenir meilleur ».

Le président adresse ses félicitations à l'orateur.

Interviennent tour à tour, MM. Jallatte, Bonifas, Simon.

La séance est levée à 17 h 50.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

SOMMAIRE

FAITS ACADEMIQUES

Election de M. Christian Liger à la présidence de la Compagnie pour l'année 1994 et de M. Georges Sa- pède en qualité de vice-président	7
Elections de MM. Labasse, Martin, Hours, Gouget, Puech, Breton, Castan en qualité de correspondants	8
Vœux de diverses personnalités	10
Lettres de remerciements de MM. Laurent Puech, Jac- ques Martin, Pascal Gouget, Jean Labasse, colo- nel Jean Castan élus correspondants	10
Le groupe protestant porte son choix sur le pasteur Roger Grossi pour succéder à M. Maurice Aliger .	11
Remise de « La Combe culturelle 94 » à M. Aimé Vielzeuf	12
Installation de M. Yvon Pradel, élu membre résidant .	13
Séance publique du 7 février 1994 à Atria	35
Séance administrative du 11 février 1994	38
Election de M. Paul Maubon, membre résidant, au poste de secrétaire adjoint laissé vacant par le décès de M. Félix Villeneuve	38
Lettre de remerciements de M. Hours élu correspondant	43

Notre Compagnie est informée du décès de M. Reinaud, beau-frère de Mme Janine Reinaud, membre résidant	59
L'Académie prononce la vacance du siège de M. Félix Villeneuve, membre résidant, décédé	59
M. le professeur Constantin Vago a été distingué	70
Don de Mme Cauzid-Espérandieu à notre Compagnie, en souvenir de son mari, correspondant	70
M. le docteur Lucien Simon a retracé au journal <i>Midi Libre</i> l'itinéraire du peuple juif à Nîmes	70
Proposition de candidature de M. le pasteur Roger Grossi, au fauteuil de M. Aliger, décédé	71
Evocation de Charles Delormeau	71
Participation de notre Compagnie à l'assemblée générale de la Société félibréenne La Tour Magno	80
Lettre de démission de M. le bâtonnier Marcel Fontaine	90
Notre Compagnie confère l'honorariat à M. le bâtonnier Marcel Fontaine	94
MM. Bonifas et Vielzeuf ont représenté l'Académie à la distribution des prix du Concours de la Résistance	95
M. Pierre Fabre, membre résidant, obtient son diplôme d'études approfondies en « Histoire et Civilisation », auprès de l'Université Paul Valéry	95
Election de M. le pasteur Roger Grossi	95
Proposition de la candidature de M. Dervieux au fauteuil laissé vacant par le décès de M. Villeneuve.	96
Elections de M. Sauzet, en qualité de membre non résidant, et de MM. Cabanes, Monteils et Valette, en qualité de correspondants	96

Inauguration des rues portant les noms de Joachim Durand, Marcel Decremps et Pierre Hugues	98
Lettre de M. le pasteur Roger Grossi remerciant de son élection	108
Hommage au docteur Edouard Drouot	109
Participation de notre Compagnie, à Sauve, pour le bicentenaire de la mort de Florian	115
Hommage à André Chamson au col de la Luzette	120
Obsèques du général Cothias à Mialet le 6 juillet 1994 .	125
Obsèques de Mme Aliger à Nages le 29 août 1994	125
Décès de Mme Cudenet, belle-mère de M ^e Jean Goujon.	125
Mariage des petits-fils de M. le professeur René Bosc et de M. Pierre Clavel	126
Lettre de M ^e Cabanes remerciant notre Compagnie de son élection en qualité de correspondant	126
Participation de notre Compagnie aux manifestations à Sauve lors du bicentenaire de la mort de Florian .	127
Hommage à André Chamson le 6 août 1994 au col de la Luzette	127
Participation de notre Compagnie aux cérémonies organisées à l'occasion du 50 ^e anniversaire de la Libération de Nîmes	127
Inauguration des rues docteur Paradis, Don Sauveur Paganelli et Jean Jallatte, le 24 septembre 1994 .	128
Réunion de la Conférence nationale des Académies de province les 13, 14 et 15 octobre à Rouen	128
Organisation d'une permanence à la bibliothèque le vendredi de 14 h à 16 h	133

<i>Bulletin de l'Académie de Nîmes - 3^e et 4^e trimestres 1994</i>	
Notre Compagnie décide de conférer l'honorariat à M. Claude Escholier	133
Notre confrère Daniel-J. Valade a présenté une communication à l'Institut	137
Réception de M. le pasteur Roger Grossi	137
Lettre de remerciements de M. Claude Escholier	165
Séance administrative du 25 novembre 1994	167
Election de M. Gilles Dervieux en qualité de membre résidant au fauteuil de M. Félix Villeneuve	172
Décès de M. le professeur Jean Brunel	177
Lettre de remerciements de M. Gilles Dervieux	180
Vacance du siège de M. Claude Escholier	180

COMMUNICATIONS

7 janvier 1994 :

Paul Arène, conteur provençal de langue française,
par M. Henri Dubled, correspondant

8

21 janvier 1994 :

Introduction à l'histoire de Théziers, par M. René
Breton, correspondant

11

18 février 1994 :

*Une affaire du XVIII^e siècle presque oubliée au-
jourd'hui : le procès du Canada,* par M. le profes-
seur René Bosc, membre résidant

44

4 mars 1994 :

Quelques apports de la petite Histoire à la grande Histoire dans un assez proche passé régional,
par M. le pasteur René Château, membre résidant. 49

18 mars 1994 :

La reconstruction du petit temple de Glanum,
par M. Pierre Varène, correspondant 60

8 avril 1994 :

Compte rendu de l'ouvrage de M. le pasteur Aimé Bonifas, *Les protestants nimois durant les années noires (1940-1944)*, par M. Daniel-J. Valade, membre résidant 72

A propos du bicentenaire de la synagogue de Nîmes,
par M. le docteur Lucien Simon, membre résidant. 78

22 avril 1994 :

Itinéraires en histoire religieuse nimoise, par M. Robert Sauzet, correspondant 80

6 mai 1994 :

Chichois, une œuvre littéraire, un théâtre de rue,
par Mlle Marcelle Viala, membre résidant 85

27 mai 1994 :

Certains aspects de la vente des biens d'église et des biens d'émigrés dans le Gard, par M. Pierre Clavel, membre résidant 90

10 juin 1994 :

Un destin insolite : Antonin Amphoux, commerçant nimois, devant l'Inquisition des Canaries au XVIII^e siècle, par M. Bartolomé Bennassar, correspondant 96

24 juin 1994 :

Les premiers agriculteurs de la région nimoise (V^e au IV^e millénaire av. J.-C. Economie et société), par M. Jean-Marc Roger, correspondant 111

7 octobre 1994 :

Genèse d'une mise en scène : Le Tartuffe, par M. Yvon Pradel, membre résidant 129

21 octobre 1994 :

Jean Astruc, un singulier savant sauvain, par M. le docteur Charly-Sam Jallatte, membre résidant . 134

18 novembre 1994 :

Quelques cloches anciennes du Gard, par Mme Janine Reinaud, membre résidant 165

2 décembre 1994 :

Philibert Rouvière, peintre (Nîmes 1806 - Paris 1865), par M. Victor Lassalle, membre résidant ... 172

Compte rendu de l'ouvrage : *Hommage à Roselyne Jéolas*, par Mlle M.-F. Griffeuille, correspondante . 174

16 décembre 1994 :

L'olivier, un arbre, un village, un moulin, par M. Alain Nicolas, correspondant ... 180

HOMMAGES

<i>Souvenir d'un maquisard de l'Aigoual</i> , de M. Fernand Léonard	43
<i>La Vaunage</i> , de M. Maurice Aliger	43
<i>Théziers, au fil de l'Histoire</i> , de M. René Breton ..	43
Bulletin des Musées et Monuments lyonnais, avec un article de M. Victor Lassalle	43
<i>Aperçu sur Saint-Jean de Crieulon</i> , de M. Jacques Deschard	43

Académie royale de Belgique : L'artiste et les diverses formes du pouvoir dans la société d'aujourd'hui ; « Albert Camberlain », de Guy Vanbellinghen ; « L'art et l'esprit », de Gustave van de Woestyne ; « Naissance d'une région » (recherche sur le Brabant) ; « Les chapitres des chanoines séculiers en Hainaut du XII ^e au XX ^e siècle » ; « La cité du soleil », de Tournaso Campanella	43
<i>Les fouilles de la Z.A.C. des Halles</i> , bulletin de l'Ecole antique, remis par M. Lassalle ..	44
<i>La Tauromachie</i> , numéro spécial, remis par M. Valade.	49
<i>Histoire de l'Académie d'Aix de 1808 à 1939</i> , de M. Maurice Goutard	60
<i>Le Portail du Vent</i> , de M. le Curé-Doyen, de Connaux .	60
<i>Eglises romanes oubliées du bas Languedoc</i> , de M. Pierre A. Clément	60
<i>Les Guèbres ou la Tibiana</i> de Voltaire, avec une analyse de M. Claude Lauriol, correspondant	80
<i>Lucien : œuvres</i> , de M. Jacques Bompaire, correspondant	96
Revue <i>L'Astrado</i> , numéro consacré à F. de Baroncelli.	109
<i>Louis Roumieux</i> , d'Adrien Malige ..	109
<i>L'eau à Nîmes</i> , étude de M. Guilhem Fabre ..	109
<i>La machine à eau de Mus</i> , de M. Boutin	128
<i>Deux exploitations agricoles à la jonction entre deux mondes</i> , mémoire de M. Pierre Fabre	128
<i>La voix domitienne</i> , revue littéraire des PTT, remise par M. Jacques Hours	137

Bulletin de l'Académie de Nîmes - 3^e et 4^e trimestres 1994

*Samuel Vincent, témoin de l'Évangile, de M. le pasteur
Roger Grossi 137*

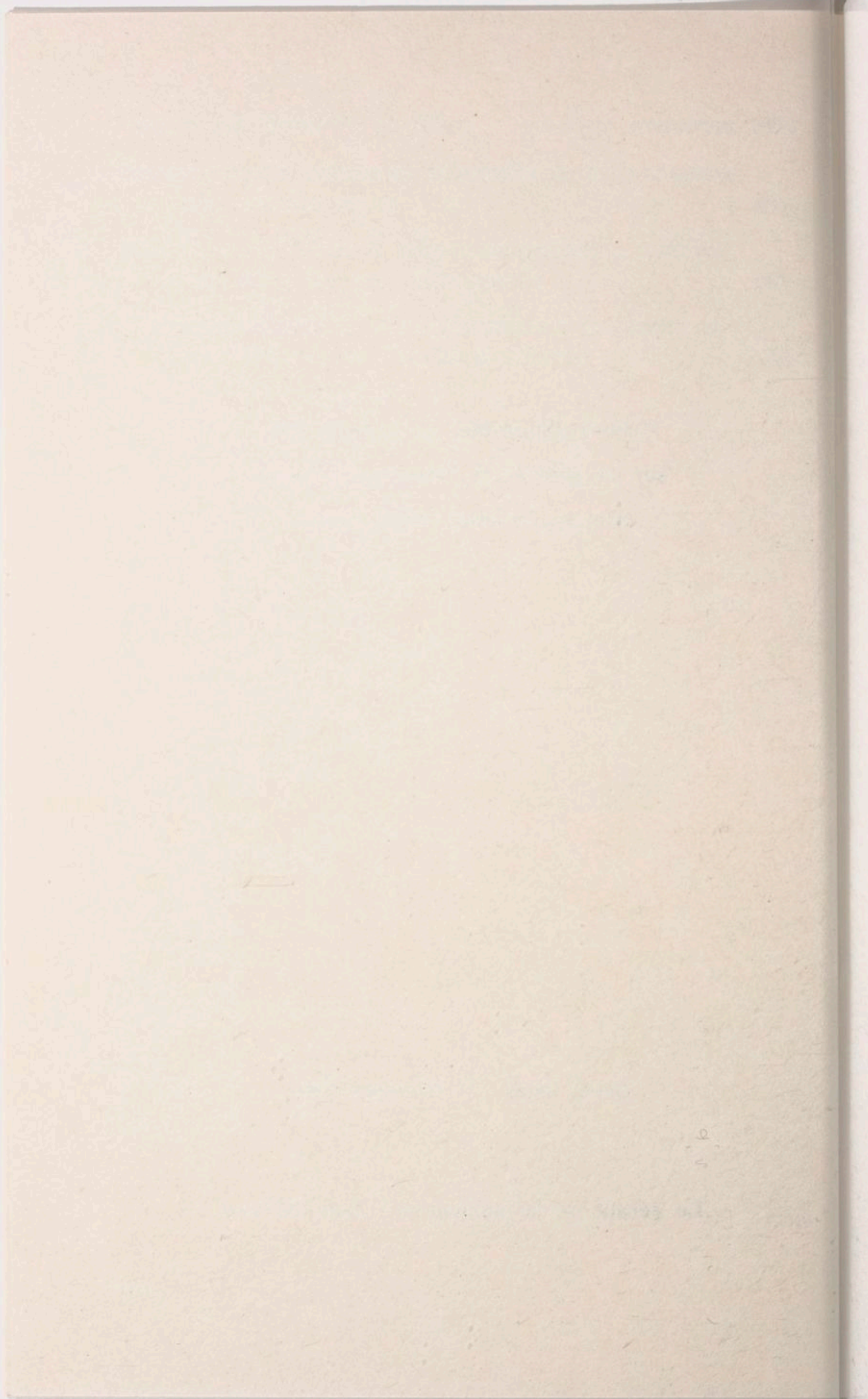
*Bloc Notes 44 (Dans le Gard en attendant la Liberté),
de M. Aimé Vielzeuf (Ed. Lacour) 165*

*L'élection des députés de la sénéchaussée de Nîmes aux
États Généraux de 1789, de M. Moreau 172*

Achevé d'imprimer le 24 mars 1995
sur les presses de l'imprimerie Bené,
12 c, rue Pradier, 30000 Nimes.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1995.

Le gérant de la publication : Jean Ménard.





ACADÉMIE DE NIMES

Officiellement reconnue par Louis XIV, l'Académie Royale de Nimes s'est vue conférer, par lettres patentes d'août 1682 « les honneurs, privilèges, facultés, franchises et libertés » dont jouissait depuis 1635 l'Académie française.

Au cours des trois siècles écoulés, de grands noms ont contribué à répandre sa renommée : ceux, notamment, de Rabaut Saint-Etienne, Ménard, Florian, Séguier. Parmi ses membres associés ou honoraires figurèrent Cambacérès, Talleyrand, Berthollet, Gaston Darboux, Camille Jullian, Frédéric Mistral, Alphonse Daudet, André Chamson, ainsi que des littérateurs étrangers aussi célèbres que Goethe ou Wieland.

A l'époque moderne, les travaux de ses membres (36 résidants, dont quatre femmes, et 24 non résidants parmi lesquels l'académicien français Louis Leprince-Ringuet) concernent aussi bien la littérature que les sciences, la philosophie et les beaux-arts.

Plus de soixante sociétés savantes européennes correspondent avec l'Académie de Nimes.

Œuvrant dans la discrétion, celle-ci présente, fin janvier, le bilan de ses travaux de l'année écoulée à l'occasion d'une séance publique.

Respectant toutes les croyances, indifférente aux contingences de la politique, elle se veut un foyer d'humanisme où toutes les convictions se côtoient et cohabitent sans heurt.

Fidèle à ses traditions, elle travaille à l'enrichissement du patrimoine culturel, régional et national. Sans jamais oublier la devise inscrite au fronton de son hôtel du 16 de la rue Dorée : *NE QUID NIMIS* (Rien de trop !).

L'Académie a pour sceau celui de l'ancienne Académie royale de Nimes représentant une couronne de palmes, au milieu de laquelle on lit la devise : *ÆMULA LAURI*. Il y est ajouté en légende au-dessus de la couronne : *ACADEMIE DE NIMES*, et, au-dessus de la devise : 1682.